



HAL
open science

L'insertion et les parcours professionnels des diplômés de formations en journalisme

Valérie Devillard, Christine Leteinturier, Guillaume Le Saulnier, Samuel
Bouron

► **To cite this version:**

Valérie Devillard, Christine Leteinturier, Guillaume Le Saulnier, Samuel Bouron. L'insertion et les parcours professionnels des diplômés de formations en journalisme. Ifp/Carism – Université Panthéon-Assas, Paris II. 2017, pp.22. hal-04095127

HAL Id: hal-04095127

<https://hal.science/hal-04095127v1>

Submitted on 11 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



« L'insertion et les parcours professionnels des diplômés de formations en journalisme »

› Etude réalisée par l'Ifp/Carism – Université Panthéon-Assas, Paris II
Sous la direction de Samuel Bouron, Valérie Devillard,
Christine Leteinturier, Guillaume Le Saulnier

› **Mai 2017**

Commandé par les **Observatoires des métiers de l'audiovisuel et de la presse**,
en partenariat avec les **CPNEF Audiovisuel, Presse et Journaliste**, et l'**Afdas**.

**CPNEF de l'audiovisuel / CPNEF de la presse
/ CPNEF Journaliste / Afdas**

L'insertion et les parcours professionnels des diplômés de formations en journalisme

Rapport de recherche

Sous la direction de Samuel Bouron, Valérie Devillard,
Christine Leteinturier, Guillaume Le Saulnier

Ifp/Carism – Université Panthéon-Assas, Paris II

Mai 2017

Table des matières

Introduction	4
Partie 1 :	6
Analyse de trois cohortes de nouveaux titulaires de la carte de presse (NTCP) : 1998, 2008, 2013	6
Corpus « base de données de la CCIJP »	6
I. Une intensification de la formation initiale à trois composantes, études générales, formations spécifiques en journalisme et terrain, en forte croissance	15
II. Les trajectoires professionnelles des NTCP : une instabilité croissante	31
III. Les sortants de la CCIJP : une diversification des profils de carrière et un élargissement du champ journalistique	53
Partie 2 :	64
Les conditions d'entrée et les carrières dans un espace professionnel aux frontières mouvantes	64
Corpus « enquête par questionnaire auprès de diplômés de formations spécialisées »	64
IV. Les profils des diplômés	65
V. Nouvelles frontières professionnelles et « zone grise » du journalisme	69
VI. Les carrières des diplômés	74
Partie 3 :	89
Enquête qualitative sur les conditions d'insertion et les parcours professionnels des diplômés de formations en journalisme	89
Corpus « diplômés de trois promotions 1997, 2007 et 2012 extraits du réseau professionnel LinkedIn »	89
VII. Les conditions d'entrée dans les formations en journalisme	90
VIII. Les conditions d'insertion dans la profession	94
IX. Les parcours professionnels	100
X. Les parcours de sortie :	108
« le journalisme mène à tout, à condition d'en sortir »	108
Index des tableaux	120
Index des graphiques	123
Annexe méthodologique 1 : trois cohortes de NTCP 1998, 2008 et 2013	125
Annexe méthodologique 2 : enquête par questionnaire auprès de formations spécialisées	130
Annexe méthodologique 3 : enquête par entretiens auprès de diplômés recrutés via LinkedIn et de recruteurs	133
Guide d'entretien auprès des diplômé-e-s de formations en journalisme	142

Introduction

Le journalisme se transforme et se réinvente sous l'effet de changements tout à la fois technologiques, économiques, organisationnels¹. Ces transformations concernent aussi bien l'offre de formation et les marchés du travail journalistique que les politiques de management et les conditions d'emploi au sein des entreprises de presse. Plus spécifiquement, deux constats saillants ressortent des recherches les plus récentes : l'extension des emplois instables se poursuit et même s'accélère ; et ce, alors même que la formation se généralise et se professionnalise².

Pareils constats engagent une série de questions : qui sont et que deviennent les diplômés de formations en journalisme ? Quels emplois occupent-ils et quelles carrières peuvent-ils espérer dans le journalisme ? Quels sont les secteurs médiatiques qui recrutent le plus ? Quelles sont les conditions d'insertion des diplômés ? Quels parcours professionnels suivent-ils ensuite ? Observe-t-on des différences plus ou moins accusées entre les diplômés et les non-diplômés de formations spécialisées ? Parmi les premiers, les lauréats des formations « reconnues » par la profession connaissent-ils des carrières différentes de celles suivies par les diplômés des formations « non reconnues » ? Enfin, d'où proviennent et que deviennent les diplômés qui quittent le journalisme pour se diriger vers d'autres secteurs d'activité ?

Le présent rapport entend répondre à ces questions, en vue d'actualiser et d'approfondir les connaissances sur les conditions d'insertion et les parcours professionnels des diplômés de formations en journalisme. Pour cela, il rassemble les contributions de trois équipes de recherche, en croisant des méthodes quantitatives et qualitatives³. Deux premières approches se fondent, d'une part, sur une enquête longitudinale à partir des données de la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP), et, d'autre part, sur une enquête par questionnaire auprès de formations en journalisme. Elles consistent à documenter et comparer les parcours professionnels au sein de **trois cohortes de journalistes (1998, 2008, 2013)**. Une troisième approche s'appuie sur des entretiens semi-directifs auprès de diplômés issus de **trois promotions (1997, 2007, 2012)**, recrutés grâce à l'exploitation du réseau social professionnel LinkedIn⁴. Elle permet d'approfondir l'analyse des carrières des diplômés au cours des quinze dernières années. Celle-ci interroge les modes et le degré d'insertion professionnelle, la morphologie des parcours, les conditions de mobilité interne et externe, ainsi que les transitions entre les séquences de carrière les plus significatives.

¹ RINGOOT Roselyne, UTARD Jean-Michel (dir.) (2005), *Le journalisme en invention. Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », 215 p.

² ACCARDO Alain *et al.* (2007), *Journalistes précaires, journalistes au quotidien*, Marseille : Agone, coll. « Éléments », 894 p.

³ Les méthodologies utilisées et la composition des échantillons sont présentées dans les annexes.

⁴ Sur la méthode d'enquête indirecte sur LinkedIn, voir : Bastin Gilles, *Le paradoxe du paria. Morphologie des mondes de l'information et persona des journalistes*, mémoire de synthèse pour l'HDR, EHESS, juin 2015.

La perspective longitudinale au cœur de cette recherche permet notamment d'intégrer les effets des cycles socio-économiques dans l'analyse des carrières. En effet, les chances et les modalités d'insertion professionnelle des diplômés sont étroitement liées à deux facteurs conjoncturels : d'une part, les cycles économiques, en termes de périodes de croissance, de stagnation ou de récession ; d'autre part, les cycles d'innovation technologique, dont l'impact sur l'économie de la presse s'amplifie à mesure que les nouvelles technologies se diffusent dans les entreprises de presse (y compris dans le versant publicitaire) et auprès des publics des médias. Aussi, les cohortes se distinguent-elles à l'aune de la crise de la presse, qui s'accroît tout au long de la période considérée, et de la diffusion du numérique, qui bouleverse l'économie des médias dans les années 2000. Un recruteur entré dans le journalisme dans les années 1970 et ayant suivi une carrière linéaire dans la presse quotidienne régionale déclare ainsi appartenir à la « *génération gâtée*⁵ », par opposition au sort des générations de diplômés des années 1990 et surtout 2000, confrontés à une dégradation sans précédent des marchés du travail journalistique ; et ce, en raison des incertitudes pesant sur l'avenir des anciens comme des nouveaux modèles économiques du secteur.

L'investigation sur le terrain a donné la parole à des journalistes pris en tenaille entre les contraintes économiques et leur engagement professionnel. La récession liée aux années noires d'après 2008 a fait émerger de nouveaux acteurs et pratiques dans la production de l'information et se déplacer le centre de gravité vers le numérique. Ce coup d'accélérateur bouscule la hiérarchie des investissements publicitaires au profit du web et de l'audiovisuel. L'espace professionnel des journalistes connaît des transformations rapides qui affectent en profondeur les conditions de leur exercice de plus en plus dégradées (restrictions budgétaires, plans sociaux, moindre autonomie des rédactions vis-à-vis des acteurs économiques et politiques). C'est un tableau bien sombre qui se dessine à travers les récits de vie que nous avons recueillis.

⁵ Entretien avec le secrétaire général de la rédaction d'un titre de la presse quotidienne régionale.

Partie 1 :

Analyse de trois cohortes de nouveaux titulaires de la carte de presse (NTCP) : 1998, 2008, 2013

Corpus « base de données de la CCIJP »

Christine Leteinturier
Maître de conférences honoraire
Institut Français de Presse
Université Panthéon-Assas

Avant-propos

L'ensemble des dossiers des **nouveaux titulaires de la carte de presse (NTCP)** 1998, 2008 et 2013 ont été dépouillés et saisis dans la base de données créée à cet effet, conformément à ce qui était prévu. Nous suggérons dans nos hypothèses de travail que certains facteurs spécifiques, tels que le genre ou le type d'école de formation fréquenté peut avoir un impact sur la différenciation observée des parcours des jeunes journalistes diplômés.

Relevé de conclusions de la partie 1

I. Une intensification de la formation initiale à trois composantes, études générales, études spécifiques en journalisme et terrain, en forte croissance

La formation des journalistes se renforce continûment autour de trois axes principaux : études générales, études initiales en journalisme et apprentissage sur le terrain par le biais de l'alternance, mais surtout des stages.

Sur le plan de la formation initiale on constate la domination absolue des sciences humaines et sociales, et la part, toujours moins importante, occupée par l'économie – gestion ou les sciences dures et l'ingénierie, alors même que les transformations de l'économie et des sociétés sont tirées par le numérique à la convergence de l'informatique, de l'électronique et des télécommunications.

Sur le plan de la formation initiale en journalisme, son expansion répond sans doute aux attentes parfois floues des employeurs, mais sa généralisation peut finalement avoir des effets contreproductifs en produisant des profils totalement similaires, sans diversité, alors même que la diversité sociale des recrutements reste encore une perspective bien lointaine.

Enfin, la demande accrue de stages liée à la généralisation de la formation en journalisme a deux effets. Le premier est de tarir partiellement la disponibilité en emplois temporaires ou précaires pour des journalistes déjà installés dans la profession, en particulier les pigistes. Le second est d'accroître la compétition entre jeunes en recherche de stages sur un marché qui semble atteindre une certaine saturation.

II. LES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES DES NOUVEAUX TITULAIRES DE LA CARTE DE PRESSE (NTCP) : UNE INSTABILITE CROISSANTE

1/ Une observation sur les 36 premiers mois : une insertion de plus en plus difficile au fil des trois cohortes observées.

Au terme de cette analyse de la période d'insertion, il faut constater une fragilisation plus grande au fil des trois cohortes de la position statutaire des nouveaux titulaires de la carte de presse (NTCP) ; les marchés d'emploi changent et la situation de l'emploi en presse continue de se dégrader, parallèlement à l'érosion de son lectorat. Si le web occupe une place de plus en plus significative, il constitue un nouvel espace de spécialisation plutôt pour les diplômés en journalisme, qui privilégient globalement les activités audiovisuelles et numériques au détriment de l'écrit, même si ce secteur reste encore le secteur dominant.

L'incertitude sur l'avenir s'installe assez tôt pour les diplômés en journalisme mais ils vont rechercher plus fréquemment des positions qui leurs permettront de rester dans l'espace du journalisme encarté. Leurs homologues non-diplômés eux, en particulier ceux pour lesquels l'accès au journalisme est une réorientation, y renoncent. Le fait de travailler sous statuts précaires, courant dans le monde de l'audiovisuel, est assez largement intériorisé et donc accepté par les jeunes diplômés.

Les sorties des fichiers de la CCIJP s'installent, comme réponses partielles à ces incertitudes. Sur l'ensemble des NTCP, 13,7 % des NTCP de la cohorte 1998 sont déjà sortis au bout de 36 mois, 19 % pour la cohorte 2008 et 21 % pour la cohorte 2013.

2/ Les carrières complètes des NTCP 1998 et 2008 : une moindre réussite des NTCP non diplômés en journalisme

Les carrières complètes concernent plus les diplômés en journalisme que les non diplômés, avec un écart de 12 points entre les deux groupes, stable pour chaque cohorte. Pour

ces deux cohortes observées sur deux durées différentes (18 ans pour 1998 et 8 ans pour 2008), le diplôme en journalisme a un effet relativement protecteur. Toutefois, la situation risque d'évoluer de façon moins favorable pour les cohortes 2008 et 2013 lorsqu'on pourra les observer sur la même durée de 18 ans.

Ces carrières complètes se déroulent majoritairement en presse écrite puis dans l'audiovisuel, mais avec des différences importantes entre diplômés en journalisme et non-diplômés : les diplômés sont nettement plus nombreux dans l'audiovisuel et les médias régionaux et locaux alors que les non-diplômés sont plus nombreux en presse, et notamment en presse spécialisée. Autre différence entre diplômés en journalisme et non-diplômés, la part des emplois en CDI, nettement plus importante chez les non-diplômés (10 points d'écart pour chaque cohorte). Au cours de ces carrières complètes d'encartés, certains passent par des périodes de chômage ou sortent temporairement des fichiers de la CCIJP mais ils parviennent à préserver une position professionnelle leur permettant d'obtenir régulièrement leur carte de presse.

Leur domiciliation est assez équilibrée entre régions et Ile-de-France ce qui permet de conclure à une assez forte stabilité de l'emploi régional et local, sans doute liée à une meilleure résistance de la presse quotidienne régionale à la crise de la presse écrite et à l'importance également du secteur audiovisuel régional, en particulier grâce au service public.

L'étude plus précise des parcours des diplômés en journalisme permet d'illustrer ces grandes tendances. Le diplôme en journalisme ne protège pas complètement des aléas de carrière (37,5 %) mais les parcours en CDI ou y aboutissant à partir de la pige ou du CDD concernent 57 % des diplômés en journalisme de la cohorte 1998 ayant fait une carrière complète. La mobilité inter médias est faible ; domine la mobilité intra médias, donc en fait la mobilité inter entreprises, voire intra entreprise par le jeu de la mobilité géographique et de la mobilité professionnelle (changements de qualifications) ou hiérarchique (accès à des postes à responsabilités).

3/ Les sorties de la carte de presse : une érosion continue des NTCP 1998 et 2008

Nous présentons en conclusion des données agrégées mettant en évidence un certain nombre de phénomènes pour l'ensemble de chacune des cohortes. Nous avons introduit ici une durée intermédiaire de 8 ans pour pouvoir comparer les carrières entre la cohorte 1998 et la cohorte 2008 sur une même durée.

Répartition par types de carrières des NTCP 1998 et 2008 : durées complètes et observation à huit ans (en %)

	NTCP 1998 à 18 ans	NTCP 1998 à 8 ans	NTCP 2008 à 8 ans
Carrières complètes :	49,3	70,5	58,7
- dans même média	28,6	57,7	46,9
- dans médias différents	20,9	12,8	11,8
<i>dont carrières avec chômage et/ou interruptions temporaires</i>	16,3	19,1	15,4
Carrières incomplètes dites de sortants :	44,7	23,7	33,6
- dans même média	20,9	21,6	21,0
- dans médias différents	23,7	1,9	12,6
<i>dont carrières avec chômage et/ou interruptions temporaires</i>	22,1	8,4	11,8
Sans carrière (aucun renouvellement après la première obtention)	5,8	5,8	7,7

Premier constat, les carrières complètes sont plus nombreuses à 8 ans pour la cohorte 1998, 70 % contre seulement 58,7 % pour la cohorte 2008. La situation de l'emploi s'est donc beaucoup dégradée en 8 ans pour les journalistes titulaires de la carte de presse. Le passage par le chômage concerne les deux types de carrières, complètes et incomplètes (sortants). L'écart entre les deux cohortes à 8 ans montre un durcissement de la situation de chômeur. Pour la cohorte 1998, le taux de chômage et d'interruptions temporaires est plus important dans les carrières complètes, ce qui signifie que le retour à la carrière était possible, alors que pour la cohorte 2008 la situation globale de l'emploi journalistique ne permet pas le retour au sein du groupe des encartés ; le chômage est donc plus élevé dans le groupe ayant des carrières interrompues d'encartés.

Ce tableau permet aussi d'appréhender la mobilité inter entreprises, inter médias. La mobilité entre médias reste faible alors que la mobilité dans un même média est relativement plus importante ce qui pose la question de la légitimité de la polyvalence des formations initiales au journalisme. Pour les carrières complètes, la mobilité entre médias reste stable pour les deux cohortes, 1998 et 2008 à 8 ans, autour de 12 %. Elle augmente dans le temps pour la cohorte 1998 passant de 12,8 % à 8 ans à 20,9 % à 18 ans. Pour les carrières incomplètes, celles de sortants donc, la mobilité entre médias est similaire pour la cohorte 2008 mais très faible pour la cohorte 1998 à 8 ans ; elle augmente ensuite de façon très significative. En revanche, la mobilité intra média est nettement plus importante pour les carrières complètes : 58 % pour la cohorte 1998 à 8 ans et 47 % pour la cohorte 2008. L'ancrage dans un type de médias semble favoriser les carrières longues. En revanche, pour les carrières interrompues, la mobilité intra média est nettement moindre. Cela pourrait alors expliquer les sorties, la difficulté à s'insérer dans un média et à y rester. Une observation plus fine des parcours devrait permettre d'identifier les flux dominants.

L'étude comparée des carrières complètes et des carrières de sortants a permis la mise en évidence de certaines différences, assez logiques par ailleurs, entre non-sortants et sortants, en particulier celle des formes de mobilité statutaires, signes d'une fragilisation des carrières dans la durée.

Les non-sortants sont plus nombreux en CDI, en particulier les non-diplômés en journalisme. Si pour la cohorte 1998 les diplômés accèdent majoritairement au CDI, ce n'est pas le cas pour la cohorte 2008 : les diplômés restent donc plus longtemps dans des positions moins stables. Nous avons observé que cela tenait aussi à leur part importante dans l'audiovisuel ou le CDD dit CDD d'usage est un mode de gestion des carrières sur la longue durée. Les périodes de chômage sont moindres pour les carrières complètes, de même que les interruptions temporaires.

En toute logique les sortants sont plus nombreux sur des positions instables, piges et CDD, et passent plus fréquemment par des périodes de chômage (20% des séquences des carrières de sortants, diplômés 1998 et 2008, et non-diplômés 1998). Ils sont nettement plus nombreux dans la presse écrite et les médias spécialisés, sans doute découragés par les méthodes de gestion de leurs équipes par les grands groupes de presse magazine grand public.

III. LES SORTANTS DES FICHIERS DE LA CCIJP : UNE DIVERSIFICATION DES PROFILS DE CARRIERE ET UN ELARGISSEMENT DU CHAMP JOURNALISTIQUE

Dans tous les cas, il faut considérer que les sortants, qu'il s'agisse d'une sortie contrainte suite à un licenciement ou à une accumulation de séquences de chômage ou une sortie volontaire sur la base de saisies d'opportunité, prennent le risque d'une autre activité ou

d'une autre forme d'exercice du journalisme, en tous cas pour ceux, non retraités, qui retrouvent une activité. Ils vont y trouver alors sans doute à la fois du travail, mais aussi, pour ceux qui sont sortis volontairement, des formes d'exercice peut-être plus riches, plus intéressants et une liberté de choix et d'action, une autonomie plus large, donc, en creux, une alternative aux incertitudes de l'emploi journalistique ou une réponse aux insatisfactions professionnelles.

Ils sont amenés à construire globalement d'autres configurations professionnelles du journalisme, y compris celle de l'exercice régulier du journalisme sans la carte !...

Statutairement, ce déplacement du salariat vers la prestation de service est sans doute encouragé par les entreprises (choix du statut de TPE/microentreprise ou de travailleur indépendant). Mais il peut aussi correspondre au choix d'un mode d'exercice plus indépendant et autonome, assez en phase avec l'individualisme post-moderne.

Au-delà du maintien dans la position acquise lors de la dernière carte, cet élargissement des possibilités d'emploi doit être donc envisagé comme une réponse à une quête plus personnelle de réalisation de soi : JRI et documentaire ou réalisateur ; photographe avec travail d'auteur ; graphistes et SR avec diversification des supports. Ces spécialisations s'y prêtent car elles sont très plastiques, se rencontrant aussi bien dans la presse que dans l'audiovisuel ou sur le web. Pour les SR et les graphistes par exemple, ces modes d'exercice plus souples permettraient ainsi d'échapper à la routinisation liée à l'usage des logiciels et des bibliothèques de styles pour atteindre une dimension plus créative et plus humaine.

Le passage par le journalisme encarté serait donc utile pour construire son identité professionnelle, s'inscrire dans le groupe des journalistes légitimes. Ensuite, selon les situations, l'aspiration à une vie professionnelle plus ouverte et plus libre, moins entravée par les règles de la CCIJP en conduirait une partie à s'en affranchir. Sans doute quelque chose de similaire est-il à l'œuvre dès la sortie des formations puisqu'environ 1/4 à 1/3 des diplômés des formations reconnues ne se présente jamais devant la CCIJP.

De plus, les difficultés économiques des médias, le réagencement permanent des marchés publicitaires imposent aussi cette souplesse et cette réactivité à ceux qui souhaitent à la fois durer dans ces métiers mais aussi y voir respecter leur indépendance et leur créativité.

Introduction de la partie 1

La compréhension des effets du diplôme en journalisme sur l'insertion et les parcours professionnels des journalistes est, pour ce terrain spécifique des cohortes de nouveaux titulaires de la carte de presse (NTCP), organisée autour de deux axes principaux : les conditions d'entrée dans la profession journalistique et les conditions de l'insertion d'une part, l'analyse des trajectoires professionnelles, incluant les formes des mobilités internes et externes, d'autre part⁶. S'agissant de mesurer l'effet du passage par une formation diplômante en journalisme sur l'entrée sur le marché du travail et la carrière ultérieure, nous présenterons un travail comparatif entre les diplômés en journalisme et non-diplômés en journalisme. Si cette recherche montre une facette de l'emploi journalistique, il ne peut prétendre en donner une analyse exhaustive. En effet, l'absence de statistiques fiables issues des entreprises sur la réalité des marchés d'emploi en France dans les médias fausse partiellement la vision que les données de la CCIJP donnent des marchés de travail des journalistes. Une carte de presse n'équivaut pas à un emploi au sens strict, c'est-à-dire à ce que l'on appelle un emploi équivalent temps plein⁷.

Pour mieux situer les NTCP des trois cohortes retenues, nous redonnons quelques données générales sur les journalistes titulaires de la carte de presse depuis 1990⁸ qui permettent de mieux comprendre l'évolution du groupe d'ensemble.

⁶ Voir méthodologie en annexe 1. Ce travail s'inscrit dans la lignée des précédentes enquêtes réalisées par l'Institut Français de Presse : INSTITUT FRANÇAIS DE PRESSE. Université Panthéon-Assas - Paris II (1992). *Les Journalistes français en 1990. Radiographie d'une profession* / Valérie Devillard, Marie-Françoise Lafosse, Christine Leteinturier, Jean-Pierre Marhuenda, Rémy Rieffel, Paris, Documentation, française, 140 p. (Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels. Ministère de la culture et de la communication / Service juridique et technique de l'information). - DEVILLARD Valérie et alii (2001), *Les journalistes français à l'aube de l'an 2000. Profils et parcours*, Paris, Éditions Panthéon-Assas, 2001, p. 105. - LETEINTURIER Christine, dir. (2014) *Les journalistes français et leur environnement : 1990-2012. Le cas de la presse d'information générale et politique*, Éditions Panthéon-Assas (IFP), 240 p.

⁷ Sur ce point voir : RENOUX Jean-Louis (2015), « Définir les emplois journalistiques dans les médias : statuts, temps de travail, qualification », in LETEINTURIER Christine, FRISQUE Cégolène (2015), *Les espaces professionnels des journalistes ; Des corpus quantitatifs aux analyse qualitatives*, Université Panthéon-Assas, pp. 87-109 ; RENOUX Jean-Louis (2011), *Les régulations de la relation d'emploi dans les médias français*, Thèse, Sociologie / Relations professionnelles, Université Paris Dauphine, Michèle Tallard (dir.) (URL : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00669626/>)

⁸ Voir le site de la CCIJP : <http://www.ccijp.net/> et celui de l'Observatoire des métiers de la Presse / AFDAS : <http://data.metiers-presse.org/index.php>

Tableau 1 : synthèse des données statistiques de la CCIJP : 1990 – 2015

	1990	2000	2005	2010	2015
Nombre total de cartes délivrées	26 614	32 738	36 503	37 007	35 928
Nombre de 1ères cartes	2 140	2 280	1 979	1 822	1 672
Diplômés d'Ecoles reconnues	72	267	303	225	311
Journalistes mensualisés	21 861	25 510	28 032	28 038	26 677
Pigistes & CDD	3 923	6 156	6 889	7 449	7 768
Total Hommes	17 559	19 747	21 028	20 369	19 235
Total Femmes	9 055	12 991	15 475	16 638	16 693
Chômeurs	830	1 072	1 582	1 520	1 483

(source CCIJP/IFP)

Après avoir connu une hausse continue jusqu'au milieu des années 2000, le nombre de cartes délivrées est en baisse. Si cette baisse peut être attribuée à une relative diminution des renouvellements, il s'agit surtout d'un déclin des nouveaux entrants, phénomène marquant depuis l'année 2000. Il s'agit également d'une baisse à l'entrée des effectifs masculins, alors

que le nombre de femmes qui se présentent reste à peu près stable depuis 2010, ce qui dynamise la féminisation du groupe des journalistes. Les diplômés des formations reconnues ne constituent chaque année qu'une très faible part des nouveaux encartés : leur effectif est variable chaque année autour d'environ 300 ce qui ne correspond pas à la totalité des effectifs passés par les formations reconnues. Une partie de ces jeunes diplômés, entre 20 et 30 selon les années, ne se présente pas devant la CCIJP et ne peuvent donc pas être saisis par ce biais.

I. Une intensification de la formation initiale à trois composantes, études générales, formations spécifiques en journalisme et terrain, en forte croissance

Cette analyse de l'évolution des profils sociodémographiques, et plus particulièrement de la formation initiale concernera les trois cohortes de nouveaux titulaires de la carte de presse : 1998, 2008 et 2013, ce qui permettra de mettre en évidence des changements sur 15 ans.

1/ Présentation sociodémographique des trois cohortes de NTCP 1998, 2008 et 2013 : diplômés en journalisme et non-diplômés

L'analyse des profils sociodémographiques des trois cohortes permet de situer les catégories d'âges, la répartition hommes/femmes ainsi que leurs niveaux de formation générale et de formation en journalisme. Ces trois facteurs ne sont pas sans influence ni sur l'entrée dans la profession ni sur la carrière ultérieure. Ces éléments ont été saisis au moment de la demande de carte, c'est-à-dire au moment de l'entrée dans le dispositif de la CCIJP, étape que nous considérons comme le début de leur carrière.

a/ Les femmes plus nombreuses

La part des femmes connaît une croissance en 2008 pour retrouver en 2013 son étiage de 1998. Elles sont plus nombreuses que les hommes parmi les diplômés en journalisme mais c'est l'inverse dans le groupe des non-diplômés.

Tableau 2 : répartition des effectifs par sexe : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %)

	Diplômés en journalisme			Non-diplômés en journalisme		
	1998	2008	2013	1998	2008	2013
Femmes	51,8	54,3	51,3	43,9	54,3	49,7
Hommes	48,2	45,7	48,7	56,1	45,7	50,3

(source : CCIJP/IFP)

b/ Une part importante de nouveaux entrants relativement âgés parmi les non diplômés en journalisme

Ce qui est frappant à la lecture des âges moyens et médians, c'est l'écart d'âge entre les deux groupes, le vieillissement relatif du groupe des non-diplômés entre les deux cohortes, avec un passage de 30 à 34 ans d'âge médian entre 1998 et 2013 ; pour les diplômés il n'y a pas de variation. Le constat est le même pour l'âge moyen : rajeunissement des femmes et stabilité des hommes dans le groupe des diplômés, vieillissement relatif des hommes et des femmes dans le groupe des non-diplômés.

Le groupe des diplômés en journalisme est globalement plus jeune que celui des non-diplômés : ils sont majoritaires parmi les moins de 30 ans (de 73 % en 1998 à 82 % en 2013).

Les non-diplômés sont plus âgés, et présentent une répartition par âges nettement plus large avec des variations relativement importantes selon les tranches d'âges. Ce groupe vieillit au fil du temps, les moins de 30 ans passant de 56 % en 1998 à 43 % en 2013. La part des âges supérieurs à 30 ans augmente : mais il faut également noter que celle des moins de 25

ans est en augmentation légère, de 15 à 20 % entre 1998 et 2013. Les entrées vraiment tardives, à plus de 50 ans, sont également plus nombreuses chez les non diplômés, ce qui induit aussi une petite frange de départs précoces en lien avec l'âge de la retraite.

Le croisement sexe / âge accentue les différences entre le groupe des diplômés et celui des non diplômés. Côté diplômés, les femmes, plus nombreuses, entrent de plus en plus jeunes : leur part parmi les moins de 30 ans passe de 36 % en 1998 à 42,4 % en 2013, alors que celle des hommes reste globalement stable autour de 36/40 %. Chez les non diplômés, groupe plus âgé, les femmes sont légèrement plus jeunes : 26 % en 1998, 32 % en 2008 et 23,6 % en 2013 contre 30 % en 1998, 24 % en 2008 et 19 % en 2013. Mieux dotées en capital scolaire les femmes entrent plus jeunes dans la profession, et majoritairement par le biais des formations diplômantes en journalisme.

Tableau 3 : répartition par sexe et classes d'âges : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %)

	Diplômés en journalisme						Non-Diplômés en journalisme					
	1998		2008		2013		1998		2008		2013	
	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M
<=25 ans	15,7	11,5	22,5	17,3	22,4	20,0	6,7	8,8	10,0	9,0	11,3	8,7
>25 et <=30 ans	20,4	25,7	21,0	18,5	20,3	20,3	19,2	21,8	21,9	15,2	12,3	10,8
>30 et <=40 ans	11,0	7,3	8,3	6,5	5,7	4,5	12,1	13,8	12,4	13,3	14,4	17,4
>45 et <=50 ans	4,7	3,1	2,5	2,2	2,4	2,7	5,0	9,6	8,1	6,2	8,7	10,3
>50 et <=60 ans	0,0	0,5	0,0	1,2	0,6	0,9	0,8	2,1	1,9	1,9	2,6	1,5
>60 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	1,5
% total	51,8	48,2	54,3	45,7	51,5	48,8	43,9	56,1	54,3	45,7	49,7	50,3

(source : CCIJP/IFP)

c/ La nationalité et le lieu de naissance : une majorité écrasante de Français, plutôt d'origines provinciales

La très grande majorité des NTCP est de nationalité française : le nombre des non nationaux oscille entre 5 et 10 individus par cohorte et par catégorie diplômés / non-diplômés en journalisme.

Du point de vue des lieux de naissance, ce sont les régions qui dominent, ce qui est conforme à la répartition de la population française. Toutefois, des différences apparaissent entre les diplômés et les non-diplômés. Les non-diplômés sont un peu plus nés en Ile-de-France ou à l'étranger que les diplômés qui sont plus nombreux à être nés en régions.

Tableau 4 : répartition par lieu de naissance: NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %)

Régions	Diplômés en journalisme			Non-Diplômés en journalisme		
	1998	2008	2013	1998	2008	2013
Régions	63,7	65,4	63,0	51,3	58,4	59,0
Paris et Ile-de-France	28,9	28,4	29,3	36,7	29,7	29,2
Etranger	7,4	6,2	7,8	12,1	12,0	11,8

(source : CCIJP/IFP)

La place de l’Ile-de-France apparaît légèrement supérieure à son poids démographique global (20 % de la population française) et ses composantes sont représentées de façon relativement inégalitaire, ce qui donne aussi une indication en termes de diversité sociale. En dehors de Paris, premier département pour tous les NTCP au niveau national, les suivants sont pour les diplômés le 92 (Hauts de Seine) puis le 78 (Yvelines) ; pour les non-diplômés également le 92 (Hauts-de-Seine) puis le 94 (Val de Marne). Ces départements accueillirent dès la fin des années 1960 des populations plutôt aisées, composées de cadres moyens et supérieurs.

2/ Une élévation continue du niveau d’études générales

a/ le master en ligne de mire

Le niveau d’études augmente pour les deux groupes au fil du temps avec une croissance significative des diplômés à partir de bac + 3. On peut y voir, outre l’effet mécanique de la massification de l’enseignement supérieur, celui de la mise en place du LMD, avec le niveau licence (bac + 3) comme premier niveau pertinent de l’enseignement supérieur et le niveau master (bac + 5) comme niveau à atteindre. Les effectifs détenant des diplômes supérieurs à bac + 5 (niveau doctorat) sont en hausse également mais ne représentent qu’une très faible part.

Tableau 5 : niveau du diplôme de formation générale le plus élevé : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %)

	Diplômés en journalisme			Non-Diplômés en journalisme		
	1998	2008	2013	1998	2008	2013
Non bac	4,2	1,5	0,3	6,7	3,8	3,1
Bac	6,8	6,5	11,0	10,0	8,1	5,6
Bac + 1	4,7	6,2	3,6	2,9	3,3	2,6
Bac + 2	22,6	10,8	8,7	10,4	14,4	9,7
Bac + 3	28,9	28,1	31,9	16,7	11,0	16,4
Bac + 4	25,8	30,6	23,3	21,7	23,9	20,0
Bac + 5 et +	5,8	15,1	20,6	26,3	33,5	36,9
Inconnu	1,1	1,2	0,6	5,4	1,9	5,6

(source : CCIJP/IFP)

Les diplômés en journalisme sont présents dans les niveaux médians, de bac + 2 à bac + 4. Cela tient bien sûr aux niveaux requis par les formations pour admettre les candidats dans les écoles. L’évolution des formations au journalisme vers le niveau master conduit à favoriser l’accès des bac + 3. Or le niveau bac + 4 est aussi fortement représenté, ce qui signifie que nombre de candidats se présente avec un niveau d’études supérieur au seuil demandé.

Du côté des non-diplômés, les répartitions sont différentes. On trouve des profils non bacheliers, de niveau CAP ou BEP orientés vers des métiers techniques. Il y a ensuite des creux plus ou moins importants aux niveaux suivants jusqu’à bac + 3, et une très forte représentation du niveau bac + 5 et plus.

In fine une majorité des membres des deux groupes se retrouve avec des diplômes de mêmes niveaux, les diplômés en journalisme accédant au master *via* leur formation de journalisme, les non-diplômés l’ayant obtenu dans d’autres disciplines.

b/ La place centrale des sciences humaines et sociales dans la formation générale

Les disciplines du diplôme de formation générale le plus élevé permettent de préciser les profils des deux groupes.

Tableau 6 : répartition par discipline du diplôme de formation générale : NTCP 1998, 2008, 2013 (en %)

	Diplômés en journalisme			Non-Diplômés en journalisme		
	1998	2008	2013	1998	2008	2013
Information-communication	15,3	20,3	21,6	31,3	37,8	34,5
Histoire-Géo	15,9	19,3	17,5	9,5	8,6	6,9
Lettres/Langues/Arts	21,8	17,6	16,8	18,4	17,8	17,8
Droit et science politique	14,1	11,5	13,0	15,4	8,1	16,7
Instituts d'études politiques	7,6	11,5	11,0	3,5	5,4	4,6
Journalisme	1,2	5,1	9,6	0,0	0,0	0,0
Economie/Gestion/Commerce	7,6	3,7	5,8	8,0	10,3	4,6
Sciences sociales	4,7	7,4	2,4	5,0	7,6	8,6
Sciences dures/ Ingénierie/ Santé	11,8	3,7	2,4	9,0	4,3	6,3

(source : CCIJP/IFP)

L'information-communication apparaît comme la discipline dominante pour les deux groupes, nettement plus pour les non-diplômés. Toutefois, si on s'intéresse au détail des disciplines agrégées sous cette dénomination, on constate que la discipline universitaire information-communication domine à plus de 80 % pour les diplômés en journalisme alors qu'elle recouvre, pour les non-diplômés, des formations techniques telles que arts graphiques, audiovisuel, photographie, multimédia ou publicité-marketing. Ces formations, associées ensuite à des expériences professionnelles dans ces domaines faciliteront sans doute l'insertion des non-diplômés en journalisme dans cet univers professionnel.

Viennent ensuite pour les diplômés, dans l'ordre, l'histoire-géographie, les lettres-langues et arts et droit/science politique, avec des parts qui se rapprochent au fil des cohortes. Pour les non-diplômés l'ordre est un peu différent avec d'abord les lettres/langues/arts, puis droit/science politique et enfin histoire-géographie, mais pour cette dernière une présence bien moindre que pour les diplômés. Le passage par un IEP clive fortement les deux groupes : 7,6 % pour 1998 et 11 % pour 2008 et 2013 pour les diplômés en journalisme et seulement autour de 5 % pour les non diplômés.

Force est de constater que des disciplines aussi importantes aujourd'hui pour la compréhension des transformations du monde que l'économie, les sciences de la vie ou de la nature ou l'informatique sont très peu représentées alors qu'on attend des journalistes qu'ils soient précisément capables d'analyser pour leur public les dites transformations.

Enfin, le journalisme devient aussi une discipline de formation initiale, avant ou après la formation diplômante. Il s'agit donc d'un cumul de formations aboutissant pour certains diplômés à une formation exclusivement journalistique : ce phénomène apparaît dès 1998 mais il augmente pour concerner presque 10 % des diplômés en 2013.

3/ Une proportion croissante de diplômés en journalisme : vers des effets de saturation ?

Tableau 7 : évolution de la part des diplômés en journalisme : NTCP 1998, 2008, 2013

	Diplômés en journalisme	Non Diplômés en Journalisme
	%	%
1998	44,4	55,6
2008	60,6	39,4
2013	63,1	36,9

(source : CCIJP/IFP)

La part des diplômés en journalisme progresse continûment entre 1998 et 2013 pour dépasser 60 % des NTCP en 2008 et atteindre 63 % en 2013. La progression de la part des diplômés ralentit fortement depuis 2008 ; peut-être un certain étiage est-il atteint ?

a/ Les femmes plus nombreuses et plus diplômées

Tableau 8 : diplômés en journalisme et non-diplômés : NTCP 1998, 2008, 2013 : répartition hommes / femmes (en %)

	Diplômés en journalisme		Non-diplômés en journalisme	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1998	48,2	51,8	56	44
2008	45,8	54,2	45,7	54,3
2013	48,8	51,2	50,2	49,8

(source : CCIJP/IFP)

Entre 1998 et 2008, les femmes sont plus nombreuses à être diplômées en journalisme que les hommes. La situation 2013 montre un meilleur équilibre entre hommes et femmes dans les deux groupes, diplômés en journalisme et non-diplômés en journalisme.

Tableau 9 : diplômés en journalisme : répartition par type de formations au journalisme : NTCP 1998, 2008, 2013 (en %)

	Formations reconnues		Formations non reconnues	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1998	46,2	53,8	49,2	50,8
2008	40,6	59,4	48,0	52,0
2013	43,0	57,0	51,3	48,7

(source : CCIJP/IFP)

La répartition des diplômés en journalisme par type de formations au journalisme montre la place des femmes dans les filières reconnues : mieux dotées en capital scolaire, elles sont mieux armées pour réussir les concours d'entrée que leurs condisciples masculins. Ceux-ci passent alors par des formations non reconnues.

b/ Un marché clivé de la formation initiale en journalisme : la diversité sociale prise en charge par les formations non reconnues.

Le croisement entre le niveau d'études générales atteint et le passage par une formation au journalisme montre des différences importantes selon qu'il s'agit de formations

reconnues ou non reconnues. A partir de l'exemple de la cohorte des NTCP 2013, on peut faire l'hypothèse d'une organisation « sociale » du marché de la formation⁹ : les écoles non reconnues favoriseraient l'accès des moins diplômés, alors que les formations reconnues ou les formations en alternance recruteraient des diplômés de haut niveau. Les formations à bac, bac + 1 et bac +2 ne représentent que 5,4 % des effectifs des diplômés de formations reconnues contre 40 % pour les formations non reconnues et 15 % pour les contrats de professionnalisation.

Tableau 10 : niveaux d'études selon les formations en journalisme : cohorte NTCP 2013 (en %)

	Formations reconnues	Formations non reconnues	Alternance	Ensemble
Bac	1,1	18,3	3,6	7,6
Bac + 1 & 2	4,3	20,9	10,7	12,3
Bac + 3	44,1	22,6	32,1	26,7
Bac + 4	24,7	22,6	28,6	22,1
Bac + 5 & +	25,8	15,7	25,0	27

(source : CCIJP/IFP)

Ce seraient donc les formations non reconnues, et dans une moindre mesure les formations en alternance qui favoriseraient une certaine diversité sociale¹⁰ en recrutant des étudiants moins diplômés.

Tableau 11 : la formation continue et les contrats de professionnalisation (effectifs)

	1998	2008	2013
Formation continue	67	73	39
Contrats de professionnalisation	9	33	33

(source : CCIJP/IFP)

La formation continue est en forte baisse depuis 2013, alors que sa part était relativement stable entre 1998 et 2008. Les causes peuvent être multiples : la formation initiale passe de plus en plus par une formation longue au sein d'un cursus scolaire, comme le montre la croissance des contrats en alternance. L'accès même à ces formations souvent onéreuses devient plus difficile pour les générations les plus jeunes. Enfin, nombre des plus jeunes journalistes sont passés par des filières information-communication au sein desquels ils ont également appris les bases du métier, en particulier à travers la manipulation des outils de production de contenus dont sont désormais équipés la plupart des départements universitaires en Sciences de l'information et de la communication (SIC) ainsi que par le biais des stages désormais généralisés également dans ces cursus.

⁹ Un constat similaire avait pu être établi pour la cohorte des NTCP 2008 : voir LETEINTURIER Christine (2010), « La formation des journalistes français ; quelles évolutions ? quels atouts à l'embauche ? le cas des nouveaux titulaires de la carte de presse 2008 », in *LES CAHIERS DU JOURNALISME*, automne 2011 n° 21, pp. 110/134.

¹⁰ Voir aussi : LAFARGE Géraud, MARCHETTI Dominique (2011), « Les portes fermées du journalisme. L'espace social des étudiants des formations « reconnues » », *ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES*, 189, 2011/4, pp. 72-99 ; LAFARGE Géraud (2008), « Les conditions sociales de l'insertion professionnelle. Destins croisés de deux populations étudiantes d'IUT », *ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES*, 175, 2008/5, pp. 40-53.

c/ La place dominante de l'université dans la formation initiale au journalisme

La formation initiale au journalisme est prise en compte par tout un ensemble de dispositifs de formation qui couvrent les différents segments de marché. Les formations reconnues, délivrées par des écoles privées et des départements universitaires, ont une représentation à peu près stable, autour du tiers des diplômés. Les autres sont donc issus de filières de formation non reconnues par la CPNEJ et ils représentent l'effectif le plus important. Au fil du temps, la part des journalistes issus de formations initiales en journalisme augmente de façon significative – de 44,4 % de diplômés en journalisme en 1998 à 63 % en 2013 –, mais essentiellement grâce à l'apport croissant des formations non reconnues, en partie les écoles privées, mais surtout, nous y reviendrons, les formations universitaires dont la présence a été multipliée par 3 entre la cohorte 1998 et la cohorte 2013.

Tableau 12 : répartition en % des diplômés¹¹ en journalisme par type de formation initiale : NTCP 1998, 2008 et 2013

	1998	2008	2013
Formations reconnues (Ecoles et Universités)	34,6	34,4	33,5
Formations non reconnues (Ecoles)	20,4	22,4	23,4
Formations non reconnues (Universités et IEP)	6,8	9,1	19,6
Formation en Alternance non reconnue	12,0	14,5	10,5
Formation Continue non reconnue	23,6	16,3	9,4
Diplôme étranger non reconnu	2,6	3,3	3,6
Total	44,4	61,7	63

(source : CCIJP/IFP)

Parmi les formations reconnues, les écoles privées sont parmi les plus anciennes mais elles sont les moins nombreuses. En effet, les formations reconnues au fil du temps sont majoritairement des filières universitaires. L'IEP de Paris occupe une position ambiguë : il bénéficie à la fois de financements privés importants (droits de scolarité élevés) et de subventions publiques comme l'ensemble des IEP. La tendance de la CPNEJ qui homologue les formations semble donc être de favoriser les filières à faibles coûts pour les étudiants, donc les filières publiques.

Du côté des formations non reconnues, deux établissements privés émergent : l'ESJ Paris, la plus ancienne formation française au journalisme et un établissement relativement récent, l'ISCPA. Sinon, ce sont là encore les filières universitaires et les IEP qui dominent avec 43 % des diplômés en journalisme issus de formations non reconnues en 2013. La part des diplômés étrangers augmente significativement en 2013 : elle concerne d'abord des journalistes d'origine étrangère mais également des journalistes français qui partent se former à l'étranger.

Si on rapproche quantitativement les deux groupes de formations universitaires – formations reconnues et formations non reconnues – on peut conclure que l'offre de formation est désormais largement dominée par les filières universitaires. Les rapprochements récents de certaines écoles privées avec des universités telles que l'ESJ Lille avec l'Université Lille 1 et de l'IPJ de Paris avec l'Université Paris-Dauphine élargissent encore le champ d'intervention

¹¹ Voir la liste des formations identifiées dans l'annexe méthodologique en fin de chapitre.

de l'Université dans l'espace de la formation initiale au journalisme. Toutefois, les effectifs des écoles privées restant très largement supérieurs en nombre à ceux des universités et des IEP, la majorité des diplômés sortent encore plutôt des écoles privées.

De plus, ces écoles privées prennent aussi en charge les formations en alternance (contrats de professionnalisation) ; citons le CFPJ, l'ESJ Lille décentralisée à Montpellier et l'IPJ. La formation en apprentissage qui se développe aussi bien à l'Université que dans les écoles privées ou les IEP est encore très marginale pour les trois cohortes étudiées. Toutefois, compte tenu de leur dynamisme, il est vraisemblable que cette situation va évoluer pour les générations suivantes.

Il faut également s'intéresser à la répartition Paris / Régions. Pour les formations reconnues, 8 sont installées en régions et 5 à Paris. Pour les formations non reconnues, les écoles privées sont majoritairement parisiennes ou franciliennes ; en revanche, les formations universitaires et les IEP sont très majoritairement installées en régions. On peut donc considérer que l'offre de formation au journalisme est assez bien répartie sur le territoire, favorisant la constitution de viviers de jeunes journalistes formés à proximité des territoires que couvrent les médias régionaux et locaux alors même que la majorité des emplois dans les médias se situe en Ile-de-France.

4/ Les premières expériences en journalisme avant l'obtention de la première carte de presse

Il s'agit ici de décrire les parcours des NTCP des trois cohortes avant l'obtention de la première carte (parcours pré-carte) : c'est-à-dire de caractériser l'ensemble des expériences qu'ils ont accumulées tout au long de leur parcours étudiant ou de leurs parcours professionnels avant leur première demande de carte. A partir des *curriculum vitae* fournis au moment de la première candidature, nous avons pu reconstituer ces parcours ; nous avons ainsi retenu le nombre des séquences travaillées, leurs durées, et les formes de professionnalisation correspondantes (journalisme, information-communication-médias, ou autres).

Les parcours pré-carte sont très différents selon les groupes d'âges. Pour les plus âgés, au-delà de 30 ans, et surtout pour les plus de 40 ans, l'accès tardif au journalisme représente soit une évolution de carrière au sein d'un média, soit une rupture avec une activité antérieure et le choix délibéré du journalisme. Ces entrants tardifs dans les fichiers de la CCIJP présentent des profils assez variés, mais surtout ils ont déjà acquis une ancienneté professionnelle importante ailleurs qu'en journalisme. Ils présentent donc des durées de parcours pré-carte de presse plus longs, voire très longs.

Pour les plus jeunes, il s'agit beaucoup plutôt d'associer des expériences de terrain à l'apprentissage académique dans le cadre de stages ou d'activités rémunérées : ils accumulent donc des expériences au fil du temps mais les durées de ces séquences sont relativement plus courtes. Si ces expériences servent à la fois à consolider le choix professionnel et à répondre aux attentes des formations en journalisme en multipliant les stages et autres formes d'exercice, il s'agit aussi pour l'individu de tester sa capacité à s'adapter aux normes professionnelles et d'affiner sa compréhension des rouages des entreprises médiatiques. Cette première professionnalisation est donc très largement conçue comme un complément à la formation initiale. Pour une minorité, elle représente, en revanche, un véritable parcours professionnel, mais pour une grande part effectuée hors du domaine du journalisme.

a/ Une accumulation d'expériences croissante mais sur des durées moins longues : vers une saturation du marché des stages ?

L'analyse du nombre des périodes qui ont jalonné les parcours pré-carte des trois groupes de NTCP, diplômés en journalisme et non-diplômés permet la mise en évidence de différences importantes entre ces deux groupes.

La quasi-totalité (plus de 95 %) des NTCP des trois cohortes ont acquis une ou plusieurs expériences pré-carte, en journalisme ou ailleurs mais les deux groupes présentent des parcours assez différenciés. Les diplômés en journalisme ont des parcours avec un plus grand nombre de séquences (en moyenne plus de 4 périodes par individu) que les non-diplômés (moyenne de 3 séquences par individu). De même, chez les diplômés le nombre de périodes effectuées peut atteindre 13 pour ne pas dépasser 11 en 1998 et 2008 et seulement 8 en 2013 pour les non-diplômés. Dans les deux cas, il y a une vraie dynamique de professionnalisation avant le passage devant la CCIJP.

Tableau 13 : distribution du nombre de séquences pré-carte : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %)

Nombre de séquences	Diplômés en journalisme			Non-Diplômés en journalisme		
	1998	2008	2013	1998	2008	2013
1	24,1	20,9	22,2	31,1	32,0	33,8
2	21,6	19,8	20,3	26,5	26,6	28,0
3	18,5	17,2	17,9	18,2	19,4	19,5
4	13,9	14,0	14,5	11,3	10,3	10,5
5	9,5	10,7	10,6	6,6	5,7	4,7
6	5,6	7,2	7,2	3,2	2,9	2,0
7	3,0	4,2	4,0	1,6	1,5	0,9
8	1,7	2,6	2,0	0,8	0,8	0,5
9	1,1	1,6	0,9	0,3	0,5	
10 et plus	0,9	1,8	0,5	0,2	0,4	
Nombre moyen de séquences par individu	4,1	4,8	4,5	3,2	3,1	3,0

(source : CCIJP/IFP)

Il faut maintenant corrélérer cette distribution du nombre des séquences à leurs durées. Les différences de profils entre les deux groupes vont clairement se confirmer.

Le groupe des non-diplômés présente une répartition plus homogène des durées, avec une présence importante de durées longues, plus de 50 %, au-delà de 6 mois ; presque 7 % de ce groupe présente des durées supérieures à 10 ans. Comme nous l'avons observé à travers la répartition par groupes d'âges, les non-diplômés sont nettement plus âgés que les diplômés, ils ont donc déjà acquis de véritables expériences professionnelles, en journalisme ou non.

Tableau 14 : répartition des durées des séquences pré-carte : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %)

Répartition des durées	Diplômés en journalisme			Non-Diplômés en journalisme		
	1998	2008	2013	1998	2008	2013
1 à 5 mois	56,4	68,7	74,0	25,9	34,9	31,1
6 à 11 mois	13,2	12,1	11,7	12,5	15,2	14,9
1 à 2 ans	13,4	9,9	7,0	29,0	21,1	18,2
3 à 4 ans	11,0	4,9	2,4	16,7	12,4	16,4
5 à 7 ans	3,6	2,4	3,0	9,3	9,5	8,2
8 à 9 ans	0,7	1,0	0,5	2,6	2,1	4,4
10 ans et plus	1,7	1,1	1,4	4,0	4,7	6,9
Durées moyennes en mois	14,2	10,3	9,5	28,1	27,9	33,7

(source : CCIJP/IFP)

A l'inverse les diplômés sont proportionnellement plus nombreux sur les durées les plus courtes ; ceux ayant cumulé de 1 à 5 mois en période pré-carte passe de 56,4% des effectifs en 1998 à 74 % en 2013. La durée moyenne en mois cumulée par individu le confirme : les non-diplômés présentent une moyenne de durée passant de 28 à 37 mois entre 1998 et 2013 alors que le phénomène inverse concerne les diplômés en journalisme dont la durée moyenne du parcours pré-carte passe de 14 mois environ en 1998 à 9,5 mois en 2013.

Cette situation des diplômés en journalisme révèle sans doute aussi un effet pervers de l'augmentation de l'offre de formation, la concurrence croissante entre les individus sur le marché des stages alors que le marché des médias est en stagnation, voire en diminution pour certains secteurs. Si le nombre de séquences préprofessionnelles augmente bien, c'est leur durée qui diminue avec entre 1998 et 2013 avec une baisse de 5 mois en moyenne ; c'est en quelque sorte un phénomène de saturation de marché du stage qui apparaît ici.

Ces séquences pré-carte s'exercent dans différents secteurs d'activité, le journalisme et les médias bien sûr, dans les métiers de l'information-communication, incluant aussi les métiers non journalistiques des médias et enfin dans d'autres secteurs ne relevant d'aucun des deux champs précédents.

Pour les deux groupes, le journalisme est le secteur le plus fréquent mais avec des taux bien différents ! Les diplômés en journalisme privilégient ce secteur pour leurs expériences en cours de formation : 75 % des effectifs en 1998, presque 90 % en 2013. Les candidats aux écoles de journalisme, en particulier des écoles délivrant des formations reconnues, ont parfaitement intériorisé cette nécessité de montrer à la fois son goût pour le journalisme mais aussi sa détermination à ne pas se laisser distraire de cet objectif. Les non-diplômés en journalisme se répartissent de façon plus large sur les trois champs : ils sont environ la moitié seulement à investir le journalisme, un tiers à travailler aux marges (information, communication, médias hors journalisme) et environ 17 % ont accumulé des expériences dans d'autres secteurs.

Tableau 15 : secteurs d'activité des séquences pré-carte : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %)

	Diplômés en journalisme			Non-Diplômés en journalisme		
	1998	2008	2013	1998	2008	2013
Journalisme sans carte de presse	75	86,1	89,1	45,4	51,3	50,9
Information, Communication & médias (ICM) hors journalisme	17,2	11,1	8,9	36,9	30,0	32,0
Autres	7,8	2,9	2,0	17,7	18,7	17,1

(source : CCIJP/IFP)

b/ Le journalisme est l'activité dominante des séquences pré-carte : le stagiaire concurrence les journalistes précaires et est désormais intégré aux logiques gestionnaires des entreprises médiatiques

Tableau 16 : répartition des séquences pré-carte par statuts professionnels : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %)

	Diplômés en journalisme			Non-Diplômés en journalisme		
	1998	2008	2013	1998	2008	2013
Stagiaire	47,5	58,5	66,0	23,7	34,9	36,9
Pigiste	24,7	16,9	13,5	42,4	28,7	31,4
CDD	17,3	13,5	11,5	8,3	12,5	10,3
Correspondant local	5,5	5,2	2,3	10,4	9,6	4,1
CDI	1,4	1,2	0,6	10,4	6,3	6,6
Contrat professionnalisation	0,4	1,1	0,5	0,0	0,6	0,0
Salarié pigiste	0,5	0,4	0,3	0,0	0,0	0,3
Chômeur	0,7	0,2	0,0	0,6	0,3	0,0
Etranger	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Inconnu	1,8	3,1	5,4	4,2	7,2	10,3

(source : CCIJP/IFP)

La répartition des individus par statuts professionnels au cours de ces périodes pré-carte montre évidemment la place dominante de la position de stagiaire qui progresse fortement au cours de la période, passant de 47,5% en 1998 des effectifs à 66 % en 2013 pour les diplômés en journalisme. Cette situation résulte de la croissance du nombre de NTCP passés par des formations en journalisme (de 44 % en 1998 à 63 % en 2013) : il s'ensuit également une diminution de la part des pigistes et des CDD. Les entreprises elles-mêmes privilégient donc le statut de stagiaire au détriment des autres statuts moins avantageux pour elles. Pour les non-diplômés, la part du stage augmente elle aussi mais elle reste minoritaire (de 23,7 % en 1998 à 37 % en 2013), ceux-là étant plus nombreux dans des statuts rémunérés : pigiste, correspondants locaux, CDI. Il s'agit ici de ceux qui sont déjà en poste dans des médias depuis plusieurs années et qui demandent la carte tardivement.

La présence toujours plus nombreuse d'étudiants stagiaires longuement formés constitue désormais une ressource pour les entreprises de tous les secteurs, les médias n'échappent pas à cette logique. Mais ici les stagiaires s'installent au détriment d'une partie des journalistes en activité, pigistes ou salariés en CDD qui voient les postes temporaires se

raréfier car occupés désormais par ces stagiaires nettement moins bien rémunérés donc moins onéreux. Cette pratique ajoute au flou qui entoure la réalité et le nombre des emplois existants dans les entreprises médiatiques.

La répartition géographique des rédactions d'emploi des séquences pré-carte montre une domination relative de l'Ile-de-France, mais aussi une part très importante des régions et une présence faible mais significative de l'étranger avec quelques différences de proportion entre Paris et la banlieue au fil du temps liée sans doute à la concentration de l'audiovisuel dans Paris et à localisation de nombreux groupes de presse. La part de l'étranger concerne ici autant des journalistes d'origines étrangères que des Français ayant effectué des stages ou ayant travaillé à l'étranger.

Tableau 17 : répartition des séquences pré-carte par domiciliation des rédactions d'emploi : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %)

	Diplômés en journalisme			Non-diplômés en journalisme		
	1998	2008	2013	1998	2008	2013
Paris	25,8	37,1	42,9	38,1	27,7	42,1
Régions	44,4	48,1	39,7	37,8	48,7	28,2
Ile de France	25,8	11,3	10,8	13,5	15,2	16,1
Etranger	4,0	3,5	6,7	10,6	8,5	13,6

(source : CCIJP/IFP)

Cette géographie des lieux d'activité est très différente de celle des lieux de naissance. Les futurs journalistes font donc l'expérience, au cours de ces séquences pré-carte, de déplacements plus ou moins loin de leur lieu de naissance qui a dû être, pour beaucoup, aussi leur lieu de résidence. Sans doute d'ailleurs ces changements ont-ils débuté avec leurs études supérieures. C'est désormais l'ensemble Paris/Ile-de-France qui domine et les régions qui perdent en importance. Ceci correspond d'ailleurs à la géographie de la répartition des médias sur le territoire. La part de l'étranger reste importante, mais un peu moins que pour les lieux de naissance et elle augmente entre 1998 et 2013. Ces déplacements sont relativement similaires pour chaque groupe.

L'importance de la part des régions est aussi à mettre en relation avec les pratiques pédagogiques des écoles de formation qui imposent à tous leurs étudiants de faire au moins un stage dans une rédaction régionale ou locale : par ailleurs, les médias régionaux et départementaux offrent des conditions de stages et de remplacement relativement nombreuses compte-tenu de l'importance de leurs rédactions et de leur faible recours aux pigistes.

Pour les deux groupes, diplômés en journalisme et non-diplômés, c'est en presse écrite que le journalisme s'apprend et/ou s'exerce, avec une part plus importante pour les non-diplômés, mais aussi une tendance à la baisse.

Tableau 18 : répartition des séquences pré-carte par types de médias : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %)

	Diplômés en journalisme			Non-diplômés en journalisme		
	1998	2008	2013	1998	2008	2013
Presse	60,5	50,5	44,7	71,3	61,7	50,7
TV	11,8	15,7	17,8	6,6	13,1	8,9
Web	0,2	7,0	14,3	0,3	6,7	16,1
Radio	19,0	16,1	14,2	9,3	9,7	10,7
Etranger	4,1	5,8	5,9	6,0	5,2	8,9
Agences	4,5	4,9	3,2	6,6	3,6	4,6

(source : CCIJP/IFP)

Nous retrouvons ici la situation du marché général du travail en journalisme : la presse reste dominante, mais sa part baisse régulièrement depuis plus de 20 ans. Viennent ensuite, pour les non-diplômés, le web et la radio alors que pour les diplômés c'est la télévision qui arrive en second, avant le web et la radio. Média très technique, la télévision est peu accueillante pour qui n'est pas formé *a minima* à ses spécificités. Mais il faut aussi prendre en compte les accords passés entre certains groupes audiovisuels et certaines écoles de formation (en particulier de formations reconnues) qui vont ainsi favoriser l'accès de leurs étudiants à ces médias considérés comme prestigieux. La rédaction presse repose sur des connaissances plutôt générales et le web, secteur émergent, reste encore ouvert à des profils variés y compris pour des non-diplômés en journalisme qui vont alors capitaliser sur leur formation générale et sur des compétences techniques (graphisme, traitement de l'image).

Tableau 19 : répartition des séquences pré-carte selon les spécialisations des grands médias : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %)

	Diplômés en journalisme			Non-Diplômés en journalisme		
	1998	2008	2013	1998	2008	2013
Médias régionaux et locaux	53,13	47,8	43,6	34,93	42,2	24,6
Médias nationaux	18,07	20,4	26,3	22,09	14,3	18,9
Médias spécialisés	19,86	20,0	20,1	32,84	32,8	41,4
Médias à vocation internationale	8,94	11,8	10,0	10,15	10,6	15,0

(source : CCIJP/IFP)

L'approche par les grandes spécialisations des médias précise les contours des spécificités des deux groupes. C'est ainsi que, en cours de formation, les diplômés en journalisme se tournent massivement vers les médias régionaux et locaux et les médias nationaux alors que les non-diplômés sont beaucoup plus présents dans les médias spécialisés et dans les médias à vocation internationale. Cette répartition s'explique partiellement par les liens particuliers qu'entretiennent les écoles de formation – dont une majorité est installée en régions - et les grands médias, en particulier la presse quotidienne régionale.

Les spécialisations journalistiques confirment ces clivages de compétences que l'on retrouvera ultérieurement dans les carrières.

Tableau 20 : répartition des séquences pré-carte par spécialisations journalistiques : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %)

	Diplômés en journalisme			Non-Diplômés en journalisme		
	1998	2008	2013	1998	2008	2013
Rédaction	68,6	60,1	61,0	67,4	62,7	51,7
Reportage	13,9	17,5	15,8	6,5	9,6	4,1
Web	0,0	5,5	12,6	0,3	4,5	14,1
Mise en forme presse	10,0	9,6	4,0	10,1	10,1	13,1
Présentation / Chroniqueur ADV	3,9	5,5	3,7	4,7	3,3	4,1
Polyvalents	0,2	0,4	1,8	0,0	1,8	2,1
Photo	2,1	1,0	0,7	9,2	6,6	7,2
Documentation/Iconographie	1,3	0,4	0,5	1,8	1,5	3,4

(source : CCIJP/IFP)

Les deux groupes sont majoritairement rédacteurs, fonction la plus répandue dans la profession journalistique, et ensuite dans le web. Toutefois, les diplômés sont plus représentés dans le reportage (forte proportion de JRI liée à l'emploi en audiovisuel) alors que les non-diplômés se distribuent mieux sur les emplois plus techniques de la presse (mise en forme presse, documentation-iconographie). Pour ces derniers, cela croise aussi leurs formations diplômantes initiales dont nous avons observé qu'elles s'orientaient vers des cursus techniques en arts graphiques, dans l'audiovisuel ou la photographie.

c/ Les activités non journalistiques s'exercent majoritairement à la périphérie du journalisme mais pas uniquement en communication

Pour les séquences qui se sont déroulées hors journalisme, la répartition par types d'activité permet de cerner les secteurs investis et de constater que des filières, hors communication, existent pour atteindre le journalisme.

Tableau 21 : répartition des séquences pré-carte journalistiques par types d'activités information-communication-médias (ICM) : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %)

	Diplômés en journalisme			Non-Diplômés en journalisme		
	1998	2008	2013	1998	2008	2013
Communication	30,0	28,2	38,9	23,7	23,5	13,3
Technicien ADV	4,6	9,4	21,4	6,6	2,0	1,2
Documentation	11,5	12,4	7,6	6,6	14,3	8,1
Edition	12,3	7,1	7,6	9,1	12,2	7,0
Autres	11,5	4,7	6,9	8,8	4,1	2,3
Photographie	2,3	4,1	3,8	12,4	8,7	4,9
Publicité/marketing	11,5	7,1	3,8	10,9	13,3	7,5
Real/prod ADV	4,6	7,1	3,8	9,9	7,7	4,3
Graphisme	1,5	3,5	2,3	3,6	5,6	3,2
Technicien Web/MMD	2,3	5,3	2,3	3,6	5,1	2,9
Technicien Imprimerie	5,4	11,2	1,5	4,4	3,6	2,0
Animateur radio	2,3	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0
<i>Rappel % ICM</i>	<i>17,2</i>	<i>11,1</i>	<i>8,9</i>	<i>36,9</i>	<i>30,0</i>	<i>32,0</i>

(source : CCIJP/IFP)

Les diplômés en journalisme choisissent préférentiellement la communication (30 à 40 % entre 1998 et 2013). Sans doute n'estiment-ils pas inutile d'avoir des expériences de ce genre en cas de réorientation ultérieure. Ceux-ci passent aussi par la filière audiovisuelle (réalisation / production et métiers techniques) s'appuyant alors sur une compétence technique monnayable pour basculer dans le journalisme ensuite. Pour les non-diplômés, la communication vient également en tête, mais avec une part nettement plus faible que pour les diplômés (entre 10 et 20 points d'écart selon les cohortes) suivie par des secteurs plus éloignés du journalisme : documentation, édition, photographie et publicité/marketing. Toutefois, pour peu que ces activités soient exercées dans des médias, elles permettent une immersion dans le monde des médias bien utile pour entrer ensuite dans les rédactions. Et, elles correspondent par ailleurs aussi à la formation initiale de certains des non-diplômés passés par des écoles d'arts graphiques, d'audiovisuel, de photographie ou de documentation.

Quant aux activités ne relevant ni du journalisme, ni de sa périphérie, elles tiennent un peu de l'inventaire à la Prévert : chercheur, vendeur/se, technicien/iemme ou ingénieur en informatique ou électronique, secrétaire, enseignant (essentiellement dans le primaire et le secondaire) ou formateur/trice, styliste, médecin ou pharmacien, rédacteur juridique ou juriste, traducteur/trice mais aussi peintre en bâtiment, violoncelliste, guide de haute-montagne, footballeur professionnel ou exploitant agricole...

5/ Conclusion

En conclusion, la formation des journalistes se renforce continûment autour de trois axes principaux : études générales, études initiales en journalisme et apprentissage sur le terrain par le biais de l'alternance, mais surtout des stages.

Sur le plan de la formation initiale, on constate la domination absolue des sciences humaines et sociales, et la part, toujours moins importante, occupée par l'économie – gestion ou les sciences dures et l'ingénierie à l'heure où les transformations de l'économie et des sociétés sont tirées par le numérique à la convergence de l'informatique, de l'électronique et des télécommunications.

Sur le plan de la formation initiale en journalisme, son expansion répond sans doute aux attentes parfois floues des employeurs, mais sa généralisation peut finalement avoir des effets contreproductifs en produisant des profils trop similaires, sans diversité, alors même que la diversité sociale des recrutements reste encore une perspective bien lointaine.

Enfin, la demande accrue de stages liée à la généralisation de la formation en journalisme a deux effets. Le premier est de tarir partiellement la disponibilité en emplois temporaires ou précaires pour des journalistes déjà installés dans la profession, en particulier les pigistes. Le second est d'accroître la compétition entre jeunes en recherche de stages sur un marché qui semble atteindre une certaine saturation.

II. Les trajectoires professionnelles des NTCP : une instabilité croissante

L'étude des trajectoires professionnelles¹² des NTCP se divise en trois points. Dans une première phase, nous observerons l'insertion professionnelle des trois cohortes sur une durée commune de 36 mois, ce qui permettra de comprendre comment ont évolué les conditions d'accès aux premiers emplois de journaliste encarté. Ensuite, nous étudierons deux catégories différentes de trajectoires : celles des journalistes titulaires de la carte de presse faisant des carrières complètes (sur la durée d'observation) et celle des journalistes sortants des fichiers de la CCIJP.

L'analyse des trajectoires professionnelles sur l'ensemble de la durée d'observation porte sur deux cohortes, les NTCP 1998 et 2008. En effet, la cohorte 2013 ne présente pas une durée de carrière suffisante pour que nous puissions en tirer des conclusions quelconques au-delà de l'analyse précédente des conditions d'insertion. Pour les deux cohortes retenues, il s'agit véritablement de la carrière observée sur la durée : 18 ans pour la cohorte 1998 et 9 ans pour la cohorte 2008 puisque nous y avons réintégré les 36 premiers mois de l'insertion. Il va donc aussi falloir les observer en les comparant à la période d'insertion (36 premiers mois d'activité) pour comprendre comment elles ont évolué. Ici les séquences vont refléter la mobilité professionnelle qui prendra différentes formes que nous chercherons à mettre en évidence.

Depuis deux études¹³ menées par l'IFP en 2000 et en 2008, sur deux cohortes de NTCP 1990 et 1998, a été constaté un phénomène important de sorties des fichiers de la CCIJP, ce qui conduit à observer deux groupes différents : ceux qui font des carrières complètes sur la période observée et ceux qui sortent. Nous scinderons donc l'analyse des carrières suivant ce critère en différenciant l'analyse des carrières complètes de celles des sortants ; pour ces derniers, déjà rencontrés au cours de la période d'insertion des 36 premiers mois, il s'agira aussi de comprendre ce qu'ils deviennent ensuite.

1/ Une observation sur les 36 premiers mois : une insertion de plus en plus difficile au fil des trois cohortes observées

En restant sur la comparaison entre diplômés en journalisme et non-diplômés, nous entrons ici dans l'analyse de la première étape de la carrière, l'entrée en journalisme examinée à travers les situations professionnelles au cours des 36 premiers mois de la carrière, carrière que nous faisons démarrer à partir de l'obtention de la première carte. Cette analyse comparée des conditions d'entrée sur les marchés de travail en journalisme concerne cette fois les trois cohortes de nouveaux titulaires de la carte de presse 1998, 2008 et 2013. Nous pourrions ainsi

¹² Voir aussi : DEVILLARD Valérie (2002), « Les trajectoires des journalistes détenteurs de la carte de presse entre 1990 et 1998. La montée de la précarité », *COMMUNICATION ET LANGAGES*, 133, septembre 2002, pp. 21-32 (http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/colan_0336-1500_2002_num_133_1_3152) ; RUELLAN Denis (2001), « Socialisation des journalistes entrant dans la profession », *QUADERNI*, 45, pp. 137-152 (http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/quad_0987-1381_2001_num_45_1_1501).

¹³ DEVILLARD Valérie, et alii (2001), *Les journalistes français à l'aube de l'an 2000. Profils et parcours*, Paris, Editions Panthéon-Assas (Information et communication), 170 p. ; LETEINTURIER Christine dir. (2014), *Les Journalistes français et leur environnement : 1990 – 2012. Le cas de la presse d'information générale et politique*, Paris, Editions Panthéon-Assas (Institut français de Presse), 240 p.

comparer l'évolution dans le temps des conditions de l'insertion, au-delà du constat d'une forte croissance des statuts instables pour les diplômés en journalisme au fil des cohortes¹⁴.

C'est aussi la période au cours de laquelle les conditions de renouvellement de la carte de presse s'imposent, différentes de celles, plus souples, nécessaires pour la première demande. Le renouvellement est obtenu sur la base d'une professionnalisation évaluée désormais sur l'année et non plus sur les derniers trois mois comme pour l'obtention. Ne peuvent donc l'obtenir que ceux qui peuvent démontrer avoir exercé le journalisme régulièrement sur les 12 mois précédents et en avoir tiré l'essentiel de leurs revenus. Ce cadre imposé par la CCIJP pousse donc les NTCP à consolider leur situation professionnelle, et, quand elle ne l'est pas suffisamment, à ne pas renouveler leur carte de presse.

Nous nous appuyerons sur les séquences constituant cette période de 36 mois en les traitant suivant les mêmes variables que les séquences pré-carte ou la séquence retenue pour l'obtention de la carte de presse.

Tableau 22 : nombre de séquences constituant les 36 premiers mois : NTCP 1998, 2008 & 2013 (en %)

Nombre de séquences	Diplômés en journalisme			Non-Diplômés en journalisme		
	1998	2008	2013	1998	2008	2013
0 ¹⁵	38,5	37,9	38,5	42,5	45,8	48,9
1	34,3	35,2	34,3	37,6	38,6	38,3
2	17,4	18,1	17,4	14,5	11,0	8,6
3	5,9	5,9	5,9	4,6	3,1	2,5
4	2,5	1,7	2,5	1,1	1,1	0,8
5 et plus	1,3	1,1	1,3		0,2	1,1
Nombre moyen de séquences par individu	2,7	2,6	2,6	2,4	2,2	2,2

(source : CCIJP/IFP)

Le nombre de séquences des carrières à 36 mois est évidemment inférieur à celui des carrières complètes mais il apparaît en revanche que la mobilité est relativement forte : presque trois séquences par individu pour les diplômés pour 3 ans contre seulement 5 pour les diplômés 1998 sur 18 ans, soit un changement par an. Ceci semble indiquer une recherche active, dès les premières années, d'une position conforme à leurs attentes mais aussi aux exigences de la CCIJP lors de chaque renouvellement. En début de carrière, la mobilité des diplômés est un peu plus forte que celle des non-diplômés puisqu'ils passent globalement par un plus grand nombre de séquences et qu'ils sont donc moins nombreux dans les petits nombres de séquence.

¹⁴ Les phénomènes observés ici trouvent un écho dans des travaux concernant d'autres espaces nationaux francophones. Voir sur ce point : STANDAERT Olivier (2015), *Les modalités d'accession et d'insertion des jeunes journalistes dans les médias belges francophones*, Thèse, Information-Communication, Université de Louvain/Observatoire des Réseaux médiatiques (ORM), Gérard Derèze, Grévisse Benoît dir. – MARCHE Cécile (2013), *Quel état de l'insertion professionnelle des jeunes journalistes dans le marché du travail journalistique. Le cas de la France et du Québec*. Université Grenoble 3. LLASIC, année 2012/2013. Département de journalisme (Mémoire de master professionnel Journalism ; sous la direction de M. Holubowicz).

¹⁵ La période zéro correspond à celle retenue pour l'obtention de la première carte de presse.

a/ *Les statuts professionnels : une consolidation partielle des acquis de la période d'obtention de la carte de presse fragilisée par l'émergence de formes d'instabilité dans l'emploi.*

L'accès au CDI au cours des 36 premiers mois devient de plus en plus difficile au fil des cohortes observées, même si leur part relative a augmenté par rapport à la période d'obtention de la carte.

Ce sont donc les CDD qui deviennent plus nombreux, ainsi que les contrats de professionnalisation (CDD de deux ans), la part des pigistes restant à peu près stable. Parallèlement l'instabilité pointe, avec un chômage qui augmente au fil du temps. Les interruptions temporaires ont tendance à diminuer de façon concomitante ce qui signifie qu'il devient plus difficile de revenir quand on est allé voir ailleurs, donc on tente moins l'aventure.

Tableau 23 : répartition des séquences des 36 premiers mois par statuts professionnels : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %)

	Diplômés en journalisme			Non-diplômés en journalisme		
	1998	2008	2013	1998	2008	2013
Salariés en CDD	20,3	27,3	32,5	9,5	17,5	19,6
Salariés en CDI	40,0	37,0	23,6	56,0	57,5	47,9
Pigistes	25,0	22,4	22,5	27,7	19,3	24,4
Contrat de Professionnalisation	4,1	8,3	9,0	0,0	0,0	1,5
Chômeurs	2,7	4,7	5,2	2,7	2,9	3,3
Salarié pigiste	1,9	0,0	3,2	0,5	0,4	1,8
Périodes inconnues / Interruptions temporaires	4,1	4,3	2,8	2,7	2,0	1,3
Chômeur-pigiste	1,5	0,0	0,8	0,9	0,4	0,3

(source : CCIJP/IFP)

Situation singulière, les diplômés en journalisme sont moins nombreux en CDI que les non-diplômés. Si la part relative des CDI est plus importante que lors de la période d'obtention, ce qui signifie une consolidation partielle des NTCP qui accèdent graduellement à ce statut, cette part relative diminue au fil du temps ; sur 36 mois la situation des NTCP 2013 est plus difficile que celle des NTCP 1998, les conditions d'accès à l'emploi et d'insertion se sont donc elles aussi dégradées. Le chômage concerne plus fréquemment les diplômés que les non-diplômés. Cela tient partiellement à l'importance des CDD dans les parcours des diplômés qui n'hésitent pas à s'inscrire au chômage en cas de vacance de contrat. La part des pigistes atteint un étiage proche de celui observé pour la population d'ensemble des encartés, autour de 20 %.

S'inscrivent également dans l'apparition de formes d'instabilité, les sorties des fichiers de la CCIJP qui commencent dès la fin de la période d'obtention de la première avec les premiers non renouvellements observés : certains font donc un petit tour par la CCIJP, obtiennent une première carte et ne donnent pas suite. La comparaison des trois cohortes sur 36 mois montre la croissance du nombre des sortants pour chaque cohorte sur les trois premières années, phénomène plus accentué encore chez les non-diplômés en journalisme que chez les diplômés. Nous reviendrons sur l'étude des sortants plus tard mais il faut d'ores et déjà noter que les sorties sont plus nombreuses sur les premières années d'exercice. Une première explication provient du fait qu'obtenir la carte de presse à partir de la deuxième année d'activité devient plus difficile puisque le journaliste doit désormais faire la preuve

d'une activité continue majoritairement journalistique au cours des douze mois précédents sa demande de renouvellement. Mais on peut aussi, comme le montre l'enquête qualitative, considérer que, face à une situation qui ne lui convient pas, le postulant journaliste s'oriente vers d'autres activités ou d'autres formes de l'activité journalistique hors du dispositif de la carte de presse.

Ceci pourrait indiquer une moindre facilité des non-diplômés à rester inscrits dans les fichiers de la CCIJP, voire à se stabiliser dans le métier, ou une forme de déception qui les conduit à repartir rapidement.

Tableau 24 : répartition des sorties de carte de presse au cours des 36 premiers mois : NTCP 1998, 2008 & 2013 (en % cumulé des sorties annuelles)

	Diplômés en journalisme			Non-diplômés en journalisme		
	1998	2008	2013	1998	2008	2013
Année 0 ¹⁶	3,1	4,9	2,4	3,3	6,7	6,7
Année 1	5,2	11,1	12,5	12,1	17,6	21,5
Année 2	9,9	15,1	17,9	16,7	24,8	25,6
Année 3	14,7	21,3		21,8	30,5	

(source : CCIJP/IFP)

Le passage à une position d'encadrement commence également au cours de ces 36 mois mais il est lent et là encore la cohorte 2013 ne parvient pas aux mêmes résultats que les deux précédentes. Les non-diplômés sont plus nombreux à occuper des positions cadres du fait de l'ancienneté accumulée au cours de leur parcours antérieurs.

Tableau 25 : répartition des séquences des 36 premiers mois par fonction : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %)

	Diplômés en journalisme			Non-diplômés en journalisme		
	1998	2008	2013	1998	2008	2013
Base	96,5	95,9	98,2	88,4	88,2	91,6
Cadre	3,5	4,1	1,8	11,6	11,8	8,4

(source : CCIJP/IFP)

Le bilan de l'insertion à 36 mois, à travers les positions statutaires, reste mitigé : certes une majorité consolide sa position en évoluant vers le statut stable lié au CDI. Mais au fil des trois cohortes cette situation se dégrade et c'est la part des statuts précaires qui l'emporte. Le passage par le chômage, les périodes hors carte de presse non renseignées et les sorties définitives des fichiers de la CCIJP, indiquent également l'existence de formes variées d'instabilité, contraintes ou choisies.

L'examen des parcours sur la longue durée et du devenir des sortants de la carte de presse traités ensuite permettra de préciser ce qu'ils deviennent.

b/les marchés d'emploi restent dominés par la presse écrite mais sa part diminue fortement entre 1998 et 2013 au profit du web

La distribution par médias des séquences des 36 premiers mois montre une transformation importante de la part de chaque média entre 1998 et 2013. La presse écrite

¹⁶ Il s'agit de l'année correspondant à l'obtention de la première carte de presse.

représente le premier marché d'emploi des journalistes et les NTCP 1998, 2008 et 2013 n'échappent pas non plus à cette situation. Les diplômés en journalisme y sont nettement moins nombreux que les non-diplômés (15 à 20 points d'écart entre 1998 et 2013), ils sont nettement plus nombreux dans l'audiovisuel (le double des non-diplômés). Entre 1998 et 2013, la part de la radio reste à peu près stable pour les deux groupes, alors que celle de la télévision augmente significativement pour les diplômés. Celle du web augmente également pour les deux groupes, avec une présence nettement plus importante des diplômés en journalisme. Par rapport à la même distribution observée lors des périodes pré-carte, nous constatons aussi des modifications : la part de la radio a fortement diminué alors que celle de la télévision augmente et que celle de la presse reste à peu près stable.

Tableau 26 : répartition des séquences des 36 premiers mois par médias : NTCP 1998, 2008, 2013 (en %)

	Diplômés en journalisme			Non-Diplômés en journalisme		
	1998	2008	2013	1998	2008	2013
Presse	63,7	50,2	39,0	78,4	64,8	61,2
Télévision	14,1	20,3	24,8	8,4	13,0	11,2
Web	1,5	13,4	18,3	0,9	9,0	12,5
Radio	11,8	11,5	11,7	6,2	7,9	8,2
Agences	8,7	4,5	6,1	5,8	4,9	6,9
Etranger	0,2	0,1	0,1	0,4	0,5	0,0

(source : CCIJP/IFP)

La répartition par spécialisations des grands médias montre quelques évolutions quantitatives au fil des trois cohortes. Pour les diplômés, la part des médias nationaux est en augmentation constante, celle des médias spécialisés diminue, celle des médias régionaux et locaux reste à peu près stable. Il faut y voir l'attraction des grandes chaînes audiovisuelles nationales, mais aussi le passage par les sites web des grands médias nationaux, et en particulier des quotidiens. Les quotidiens nationaux ont très peu recruté parmi les trois cohortes observées, et le moyen d'y parvenir un jour est d'entrer par le site web.

Tableau 27 : Répartition des séquences des 36 premiers mois par spécialisation des grands médias : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %)

	Diplômés en journalisme			Non-Diplômés en journalisme		
	1998	2008	2013	1998	2008	2013
Médias nationaux	18,7	24,5	34,9	20,3	12,5	18,9
Médias régionaux et locaux	32,6	36,6	32,9	23,5	25,5	19,7
Médias spécialisés	40,0	31,5	26,0	50,6	54,2	50,5
Médias à vocation internationale	8,7	7,4	6,2	5,6	7,9	10,9

(source : CCIJP/IFP)

Par rapport aux séquences pré-carte, celles des 36 premiers mois sont plus conformes à la réalité des marchés d'emploi, avec une plus faible place des médias régionaux et locaux compensée par l'importance plus grande des médias spécialisés.

c/ Les spécialisations journalistiques : la rédaction reste dominante, suivie par le reportage, un déclin net de la mise en valeur en presse

La répartition des spécialisations journalistiques confirme la prééminence de la rédaction pour les deux groupes, même si son importance relative diminue au fil des cohortes.

Tableau 28 : répartition des séquences des 36 premiers mois par spécialisation journalistiques : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %)

	Diplômés en journalisme			Non-Diplômés en journalisme		
	1998	2008	2013	1998	2008	2013
Rédaction	54,7	46,2	49,7	59,0	52,9	44,9
Reportage	17,3	18,5	19,8	9,7	8,3	7,9
Web	1,2	11,0	13,9	0,4	6,0	10,3
Présentation / Chronique ADV	4,0	6,3	6,3	2,8	6,9	5,3
Mise en valeur en presse	20,4	14,1	5,2	15,9	14,8	15,3
Journalistes Polyvalents	0,4	2,8	4,0	0	1,4	4,2
Photographie	1,9	0,6	0,4	10,1	5,8	7,4
Documentation/iconographie	0,2	0,5	0,6	2,2	3,9	4,7

(source : CCIJP/IFP)

Les diplômés renforcent leur présence dans les activités de reportage en lien avec leur consolidation dans les médias audiovisuels. Au fil des cohortes, la part de la mise en valeur en presse diminue fortement, passant de 20 % des séquences pour les diplômés 1998 à seulement 5 % pour les diplômés 2013 : ceci s'explique par la crise de la presse écrite et sans doute à un changement de logique gestionnaire avec un recours croissant, pour les tâches graphiques et de SR, à des prestataires extérieurs aux rédactions.

Chez les non-diplômés, l'activité de photographe se réduit fortement, à la fois par rapport à la période d'obtention de la carte mais aussi au fil des trois cohortes : on sait le métier de photographe de presse sinistré !

Là encore, la période des 36 premiers mois impose aux NTCP une adaptation à la réalité de l'offre des entreprises avec une part plus importante de la mise en valeur en presse ou de la présentation en audiovisuel. La part de la rédaction paraît en légère baisse, mais la polyvalence est, quant à elle, devenue plus importante.

d/ Conclusion

Au terme de cette analyse de la période d'insertion, il faut constater une fragilisation plus grande au fil des trois cohortes de la position statutaire des NTCP ; les marchés d'emploi changent et la situation de l'emploi dans la presse continue de se dégrader, parallèlement à l'érosion de son lectorat. Si le web occupe une place de plus en plus significative, il constitue un nouvel espace de spécialisation plutôt pour les diplômés en journalisme, qui privilégient globalement les activités audiovisuelles et numériques au détriment de la presse écrite, même si ce secteur reste encore dominant.

L'incertitude sur l'avenir s'installe très tôt, dès les 36 premiers mois pour les diplômés en journalisme mais ils vont rechercher plus fréquemment des positions qui leurs permettront de rester dans l'espace du journalisme encarté. Leurs homologues non-diplômés quant à eux, en particulier ceux pour lesquels l'accès au journalisme est une réorientation, y renoncent. Le fait de travailler sous statuts précaires, courant dans le monde de l'audiovisuel, est assez largement intériorisé et donc accepté par les jeunes diplômés.

Les sorties des fichiers de la CCIJP s'installent. Sur l'ensemble des NTCP, 13,7 % des NTCP de la cohorte 1998 sont déjà sortis au bout de 36 mois, 19 % pour la cohorte 2008 et 21 % pour la cohorte 2013.

2/ Les carrières complètes des NTCP 1998 et 2008 : une moindre réussite des NTCP non diplômés en journalisme

Les carrières complètes correspondent à une situation précise des journalistes : être toujours inscrit dans les fichiers de la CCIJP au 31 décembre 2015. Rappelons que les conditions du renouvellement annuel de la carte exigent une professionnalisation relativement stabilisée puisqu'il faut prouver une activité journalistique principale pour une année complète. Compte-tenu de la part importante des statuts précaires (CDD, pige) parmi les journalistes observés, il est facile de conclure qu'un certain nombre peine à répondre aux exigences de la CCIJP.

Tableau 29 : part des carrières complètes dans les effectifs des cohortes NTCP 1998 et 2008 (en % de la cohorte)

	Diplômés	Non-Diplômés
NTCP 1998 (18 ans)	58,6 %	42,3 %
NTCP 2008 (8 ans)	64,5 %	51 %

(source : CCIJP/IFP)

Les carrières complètes sont majoritaires à la date de l'observation pour les diplômés (58,6 % des NTCP 1998 et 64,5 % des NTCP 2008) mais pas ou peu pour les non-diplômés (42,3 % et 51%). Malgré l'écart de durée entre les deux cohortes (10 ans), on peut faire l'hypothèse que la part des carrières complètes d'encartés sera plus faible à 18 ans pour les NTCP 2008 puisque, à 8 ans, ils sont 64,5%, soit environ seulement 6 points de plus que les NTCP 1998 à 18 ans.

Ces parcours de longue durée correspondent à des situations variées, qui, pour partie, prolongent et consolident les situations acquises au cours des trois premières années d'activité. Pour affiner certains aspects de la mobilité professionnelle et ses différentes formes, nous prendrons comme exemple les diplômés en journalisme de la cohorte 1998.

a/ Des diplômés en journalisme un peu plus mobiles

La mobilité¹⁷, suggérée par la succession des séquences professionnelles repérées prend des formes très variées : changement de grade et/ou de fonction accompagné ou non d'un changement d'entreprise, mobilité géographique avec ou sans changement d'entreprise, seul changement de rédaction. Elle peut aussi être comprise comme une meilleure capacité d'adaptation à l'environnement ou de réactivité aux opportunités. Elle marque fortement l'individualisation des parcours professionnels.

¹⁷ Voir *infra*, chapitre méthodologique.

Tableau 30 : répartition du nombre de séquences des carrières complètes : NTCP 1998 et 2008 (en %)

Nombre de séquences	Diplômés en journalisme		Non-Diplômés en journalisme	
	1998	2008	1998	2008
1	20,6	32,3	25,3	43,7
2	20,0	27,0	21,6	25,7
3	17,8	17,9	16,8	12,2
4	12,7	10,8	13,8	7,3
5	10,3	4,6	9,0	4,5
6	5,9	2,7	6,0	2,9
7	4,4	1,6	3,5	1,6
8	3,1	1,1	1,5	0,4
9	1,8	0,8	1,0	0,4
10 et plus	3,6	1,3	1,7	1,2
Nombre moyen de séquences par individu	4,8	3	3,9	2,3

(source : CCIJP/IFP)

Le nombre moyen de séquences par individu montre une différence certaine entre diplômés, plus mobiles et non-diplômés moins mobiles. Pour les deux cohortes, on constate une mobilité plus forte des diplômés : environ 5 étapes pour les diplômés 1998 (soit environ un changement tous les 3/4 ans) et 3 pour les diplômés 2008 (soit environ un changement tous les deux ans). Pour les non-diplômés, le nombre moyen de séquences par individu est plus faible : à peine 4 pour la cohorte 1998 (soit environ un changement tous les 5 ans) et un peu plus de deux pour la cohorte 2008, soit un changement tous les 4 ans. La différence du nombre des séquences entre 1998 et 2008 s'explique essentiellement par la différence globale de durée de la carrière observée ; 18 ans pour les NTCP 1998 et 8 ans pour les NTCP 2008.

Les diplômés montrent une mobilité plus importante que les non-diplômés, comme déjà au cours de leurs premiers 36 mois : ils passent en moyenne par 5 séquences en 1998 contre 4 pour les non-diplômés. De façon logique, compte tenu des différences de durées, le nombre moyen de séquences est plus faible pour la cohorte 2008, mais l'écart reste entre diplômés et non-diplômés. Toutefois, la mobilité des non-diplômés a quelque peu augmenté au fil du temps.

Tableau 31 : répartition des séquences des carrières complètes par durées : NTCP 1998-2008 (en %)

Répartition des durées	Diplômés en journalisme		Non-Diplômés en journalisme	
	1998	2008	1998	2008
1 à 5 mois	8,4	12,6	3,8	11,0
6 à 11 mois	9,9	12,9	9,0	10,2
1 à 2 ans	28,6	28,1	26,1	19,2
3 à 4 ans	21,8	26,2	26,1	25,3
5 à 7 ans	16,3	14,1	16,3	15,9
8 à 9 ans	7,3	6,1	6,3	17,6
10 ans et plus	7,5	0,0	12,5	0,8
Durée en années	18	9	18	9

(source : CCIJP/IFP)

La mobilité se lit également dans la répartition des durées des séquences constituant les carrières. Pour les diplômés, les séquences plus courtes (de 1 mois à 2 ans) prédominent, ce qui est cohérent avec le fait qu'ils en cumulent plus : 46,9 % pour les diplômés 1998 et 53,6 % pour les diplômés 2008. Plus nombreux sur des positions précaires, passant plus souvent par le chômage, ils sont de ce fait plus mobiles. *A contrario*, pour les non-diplômés ce sont les durées plus longues, de 3 à 7 ans, qui dominent, en lien avec un plus faible nombre de séquences : 42,4 % pour les non-diplômés 1998 et 41 % pour les non-diplômés 2008. Ils sont donc dans des positions statutaires plus stables.

b/ Nombre de diplômés en journalisme restent sur des statuts plutôt instables

La répartition par statuts professionnels présente, elle, des disparités importantes avec celle des périodes d'insertion.

Tableau 32 : répartition des séquences des carrières complètes par statuts professionnels : NTCP 1998-2008 (en %)

	Diplômés en journalisme		Non-Diplômés en journalisme	
	1998	2008	1998	2008
Salariés en CDI	54,7	43,0	63,8	52,9
Salariés en CDD	10,3	18,8	5,6	12,1
Pigistes	15,7	17,3	17,9	19,2
Chômeur	7,3	9,1	6,4	9,2
Périodes inconnues / Interruptions temporaires	4,9	3,0	2,0	3,8
Contrats de professionnalisation	1,5	3,0	0	0
Chômeurs pigistes	4,1	3,7	3,8	2,9
Salariés pigistes	1,3	2,1	0,5	0

(source : CCIJP/IFP)

Les situations professionnelles de ceux qui font des carrières complètes, globalement, continuent de se stabiliser ou évoluent vers la stabilité : la part des CDI a augmenté pour les deux groupes. Mais, comme au cours des 36 premiers mois, des césures dans les parcours apparaissent, liées surtout au passage par des périodes de chômage (un quasi doublement pour les deux groupes) ou à des sorties temporaires des fichiers de la CCIJP, sorties non renseignées. Sur ces points encore, nous retrouvons des différences assez nettes entre diplômés et non-diplômés comme celles constatées pour les périodes d'insertion.

Les non-diplômés sont nettement plus nombreux en CDI, et légèrement plus souvent pigistes ; ils sont moins présents en CDD. Ils consolident ainsi leur position statutaire d'entrée : la part des CDD diminue (moins cinq points entre la période d'insertion et l'ensemble de la carrière complète) et leur part de CDI est désormais largement majoritaire : presque 64 % pour la cohorte 1998 et 53 % pour la cohorte 2008. Mais ils sont également touchés par le chômage, dans des proportions similaires à celle des diplômés.

Les diplômés en journalisme aussi, au fil du temps, accèdent à des postes de salariés en CDI puisque la part de ce statut passe de 40 % au cours des 36 premiers mois à 54,7 % en cours de carrière complète pour les NTCP 1998 et de 37 % à 43 % pour les NTCP 2008. Parallèlement les parts des CDD et de la pige diminuent ; de 20,3 % à 10,3 % de CDD pour les NTCP diplômés de 1998 et de 27,3 % à 18,8 % pour les NTCP diplômés de 2008. Ils sont

aussi un peu plus nombreux à opérer des sorties temporaires, en particulier les NTCP 1998, ce qui s'explique partiellement par les différences de durées de carrière (18 ans et 8 ans).

Les parcours des diplômés en journalisme NTCP 1998 illustrent plus précisément ces données globales.

Tableau 33 : parcours statutaires des diplômés en journalisme NTCP 1998 en %

	En %
Poly-statutaires avec chômage ou interruptions temporaires	37,5
Exclusivement CDI	33
De CDD ou Contrat Pro à CDI	10,7
De pigiste à CDI	13,4
Poly-statutaires sans chômage ni interruptions.	5,4

(source : CCIJP/IFP)

Les carrières de pigistes sont inexistantes : en fait les pigistes alternent des statuts variés, y compris des passages par le CDI, sans toutefois parvenir à s'y stabiliser. Le CDI domine, avec le tiers des effectifs, à quoi il faut ajouter les parcours qui y aboutissent, que l'on parle de la pige (13,4 %) ou du CDD (10,7 %). Nous retrouvons aussi les 37,5 % de diplômés qui ont connu des incidents de parcours.

Sur le plan du passage par le chômage en cours de carrière complète, il n'y a pas de différence sensible entre les deux groupes : 6 à 7 % pour les NTCP 1998 et 9 % pour les NTCP 2008. Signalons une croissance de deux points des passages par le chômage entre 1998 et 2008, ce qui signifie une fragilisation de l'emploi 2008 par rapport à 1998, compte tenu là encore des différences de durées observées.

Sur le plan de leur progression hiérarchique, la situation évolue fortement comme on peut s'y attendre s'agissant de journalistes effectuant des carrières complètes d'encartés.

Comme observé lors des périodes d'insertion, les non-diplômés accèdent à des positions cadres en plus grand nombre que les diplômés : ils passent ainsi de 11,6 % en période d'insertion à 26,5% en cours de carrière complète pour la cohorte 1998 et de 11,8 % à 14,2 % pour la cohorte 2008. Les diplômés accèdent moins à des positions cadre au cours des mêmes durées : de 3,5 % à 20 % pour la cohorte 1998 et de 4,1 à 9,5 % pour la cohorte 2008. Insistons sur la question de l'âge, les non-diplômés, plus âgés à l'entrée en journalisme que les diplômés, peuvent capitaliser sur leurs expériences antérieures pour accéder à des postes à responsabilités. Par ailleurs cette relative lenteur de la progression hiérarchique, en particulier sur 18 ans, peut aussi être perçue par certains, diplômés comme non-diplômés, comme un facteur d'insatisfaction favorisant le départ vers d'autres activités.

Tableau 34 : répartition des séquences des carrières complètes par positions hiérarchiques : NTCP 1998-2008 (en %)

	Diplômés en journalisme		Non-Diplômés en journalisme	
	1998	2008	1998	2008
Base	80,3	90,5	73,5	85,8
Cadre	19,7	9,5	26,5	14,2

(source : CCIJP/IFP)

c/ Les diplômés en journalisme sont plutôt dans l'audiovisuel et le web et les non-diplômés plutôt en presse écrite

La répartition des NTCP par types de médias pour les carrières complètes a quelque peu évolué depuis les périodes d'insertion, mais avec toujours des différences assez fortes entre diplômés et non-diplômés. Pour les deux groupes, la part de la presse diminue au profit essentiellement de l'audiovisuel.

Les non-diplômés sont nettement plus nombreux en presse écrite que dans l'ensemble des autres médias. Ils se répartissent ensuite, comme les diplômés entre télévision, radio et agences. Leur présence dans le web reste nettement plus faible que celles des diplômés.

Les diplômés restent nettement plus nombreux dans l'audiovisuel : 33 % en 1998 et 35,5 % en 2008 contre 18,7 % en 1998 et 24 % en 2008 pour les non-diplômés ; de même pour le web avec un écart du simple au double entre non-diplômés et diplômés. Cette présence importante dans les médias plus techniques s'explique partiellement par leur formation initiale en journalisme qui est une garantie de compétence pour les recruteurs.

Tableau 35 : répartition des séquences des carrières complètes par types de médias : NTCP 1998-2008 (en %)

	Diplômés en journalisme		Non-Diplômés en journalisme	
	1998	2008	1998	2008
Presse	53,6	43,6	71,9	63,6
TV	17,5	24,1	10,6	16,3
Web	2,8	13,8	1,4	7,7
Radio	15,6	11,4	8,1	7,7
Agences	9,6	7,1	8,1	4,8
Etranger	0,2	0,0	0	0
Enseignement	0,6	0,0	0	0

(source : CCIJP/IFP)

Il faut aussi rappeler que ces générations sont nées avec la télévision largement installée dans les foyers ; la télévision est devenue le média dominant et donc sans doute un modèle de référence dans le choix du type de journalisme visé. De plus, l'élargissement des marchés de l'audiovisuel à partir des années 1990 a facilité l'insertion de jeunes diplômés déjà très imprégnés de culture télévisuelle et vidéo. Pour la génération des NTCP 2008, ils ont bénéficié d'une formation à l'informatique au collège et ont pu ainsi s'acclimater facilement à l'internet au cours de leur adolescence.

Par ailleurs, la plupart des écoles de formation, y compris les départements information-communication des universités initie les étudiants à l'ensemble des outils techniques permettant la production de contenus sur divers supports, dans la logique actuelle de transformation des médias par le numérique. On peut lire dans le succès de l'audiovisuel et du web auprès des diplômés la valeur de cette formation. Toutefois elle tient aussi, et tout particulièrement pour l'audiovisuel, aux stratégies développées conjointement par les établissements de formation et les entreprises médiatiques qui coproduisent un certain « malthusianisme » du recrutement au profit de quelques écoles, accentuant ainsi le reproche de formatage qui est souvent fait en particulier aux formations reconnues.

Tableau 36 : la mobilité des diplômés en journalisme NTCP 1998 ayant fait une carrière complète (en %)

	En %
Carrières avec chômage et interruptions	37,5
Carrières mono-médias	52,7
Carrières pluri-médias	9,8

(source : CCIJP/IFP)

La distribution des carrières complètes des diplômés en journalisme de la cohorte montre une forte dynamique intra média (52,7 %) avec des mouvements s'effectuant dans un même média (presse, radio, télévision, web, agences). Comme nous le verrons, carrière complète ne signifie pas carrière sans aléas ou accidents : ils ont concerné le tiers de l'effectif.

La répartition par spécialisations des grands médias reste similaire à celle observée antérieurement avec des écarts très importants entre diplômés et non-diplômés selon les spécialisations. Ces derniers nettement plus nombreux dans les médias spécialisés que les diplômés, même si leur part diminue en cours de carrière (de 54 % en période d'insertion à 40 % en cours de carrières complètes pour la cohorte 1998, sans changement pour la cohorte 2008) au profit des médias régionaux et locaux. Pour les diplômés, le poids des médias nationaux est plus important qu'en période d'insertion (plus 8 points pour les NTCP 1998 et seulement 2 pour les NTCP 2008), et ils sont un peu plus présents dans les médias régionaux et locaux, leur part restant proche de celle observée en cours d'insertion. On sait aussi que les médias régionaux et locaux¹⁸, et tout particulièrement la presse quotidienne ou hebdomadaire, sont les médias où se font les carrières les plus stables, sans doute aussi du fait que ces médias attirent des journalistes qui souhaitent revenir dans leurs régions d'origine.

L'observation de la mobilité inter médias et intra médias des diplômés en journalisme confirme la place importante des médias régionaux et locaux comme secteurs d'emploi permettant d'atteindre assez rapidement une forte stabilité professionnelle.

En fait la mobilité principale, dans l'espace des médias régionaux et locaux est aussi fortement intra entreprise, c'est-à-dire sans changements de titres. C'est ainsi que sur les 35 diplômés en journalisme de la cohorte 1998 (correspondant à peu près au tiers) qui font une carrière complète dans les médias régionaux et locaux, 17 la font en presse quotidienne régionale, 1 en presse hebdomadaire régionale, 4 en radio régionale ou locale et 6 en télévision régionale ou locale ; deux seulement ont changé, passant de la PHR à la PQR. La mobilité va alors être géographique, passages successifs dans diverses agences, cette mobilité géographique étant aussi la condition de la progression hiérarchique.

¹⁸ Sur ce point voir : LETEINTURIER Christine, « Les carrières de journalistes dans les médias locaux et régionaux : étude de deux cohortes de « nouveaux entrants » (1990, 1998), in *SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ*, 84/85, 2011/12, pp.265/290 – BAYER Véronique, OFFROY Cécile (2005), « Journaliste dans la presse quotidienne régionale, quel genre de travail ? », in *LE PORTIQUE. Revue de philosophie et de sciences humaines. Archives des carnets de genre*, 1-2005, 9 p.

Tableau 37 : répartition des séquences des carrières complètes par spécialisations des grands medias : NTCP 1998-2008 (en %)

	Diplômés en journalisme		Non-Diplômés en journalisme	
	1998	2008	1998	2008
Médias régionaux et locaux	34,0	33,5	30,6	26,3
Médias spécialisés	30,8	30,6	40,7	50,2
Médias nationaux	26,1	26,1	20,1	16,3
Médias à vocation internationale	9,2	9,8	8,6	7,2

(source : CCIJP/IFP)

Pour l'audiovisuel national, les effectifs sont également faibles. En radio 5 ont fait des allers-retours entre radios nationales et radios régionales ou locales et 3 ont fait le même mouvement en télévision ; sinon, 2 ont exercé en télévision nationale et 2 dans des chaînes thématiques. Enfin une quinzaine seulement des diplômés en journalisme de la cohorte 1998 (environ 10 %) ont exercé dans différents médias, simultanément ou successivement.

d/ la rédaction comme spécialisation journalistique dominante, suivie par le reportage et la mise en valeur en presse écrite.

Cette place dominante de la rédaction connaît toutefois une légère augmentation pour les carrières complètes par rapport aux périodes d'insertion, mais l'augmentation la plus significative concerne le reportage.

Tableau 38 : répartition des séquences des carrières complètes par spécialisations journalistiques : NTCP 1998-2008 (en %)

	Diplômés en journalisme		Non-Diplômés en journalisme	
	1998	2008	1998	2008
Rédaction	56,4	51,8	59,8	58,0
Reportage	21,5	19,6	12,7	8,7
Mise en valeur en presse	15,3	10,4	13,9	11,6
Web	1,5	9,8	0,8	5,3
Présentation / Chronique ADV	2,7	4,5	1,4	3,9
Journaliste Polyvalent	0,4	2,9	1,4	3,4
Photographie	2,0	0,7	7,1	5,3
Documentation/iconographie	0,2	0,2	2,8	3,9

(source : CCIJP/IFP)

Diplômés et non-diplômés sont majoritairement rédacteurs, dans des proportions assez proches, mais légèrement supérieures pour les non-diplômés. La place des diplômés dans l'audiovisuel les conduit à être plus présents dans les activités de reportages (21,5 % et 19,6 %) et dans celles de la présentation en audiovisuel (2,7 % et 4,5 %). Par rapport à la situation lors de l'obtention de la carte de presse et les premiers 36 mois, les répartitions par spécialisations journalistiques ont un peu évolué. Certes l'activité de rédaction reste centrale, et elle s'est renforcée pour les deux groupes. Mais pour les diplômés, la place du reportage a augmenté, de 14,7 % des séquences à l'obtention de la carte 1998 à 21,5 % en cours de carrière et de 18,5 % à l'obtention de la carte 2008 à 19,6 % en cours de carrière. Et ce sont les métiers de la mise en forme en presse qui ont perdu du terrain : 24,1 % à l'obtention de la

carte 1998 à 15,3 % en cours de carrière et de 17,3 % à l'obtention de la carte 2008 à 10,4 % en cours de carrière. Pour les non-diplômés il y a aussi diminution de la part des métiers de la mise en forme presse et de la photographie au profit surtout de la rédaction et dans une moindre mesure du reportage.

e/ Domiciliation de la dernière période (31/12/2015) : des journalistes plutôt franciliens mais une bonne stabilité des emplois en province

La domiciliation des individus (lieu d'habitation) a été saisie au moment du dépouillement : elle correspond donc au lieu d'habitation déclaré pour le renouvellement de la carte de presse 2015. La répartition des journalistes ayant fait des carrières complètes montre une répartition inégale entre l'Ile-de-France et les autres régions, et variable selon les cohortes et les groupes.

Les diplômés en journalisme de la cohorte 1998 sont à peu près équitablement répartis entre Ile-de-France et régions alors que les NTCP 2008 diplômés sont plus majoritairement franciliens (2/3 contre 1/3 en régions). Les non-diplômés en journalisme, eux, sont majoritairement domiciliés en Ile-de-France dans les mêmes proportions pour les deux cohortes. Ceci confirme la relative stabilité des emplois occupés en régions puisque la part des résidents régionaux est plus importante pour ceux qui font des carrières complètes que pour l'ensemble de chaque groupe en début de carrière : plus de 10 points d'écart entre l'année d'obtention de la carte et l'année 2015 sauf pour les diplômés en journalisme de la cohorte 2008 qui peut s'expliquer par la différence des durées entre 1998 et 2008.

Tableau 39 : répartition des NTCP 1998 et 2008 ayant fait une carrière complète par lieu d'habitation en 2015 (en %)

	Diplômés en journalisme		Non-diplômés en journalisme	
	1998	2008	1998	2008
Régions	48,2	36,4	45,5	44,9
Paris	25,0	33,5	30,7	31,8
Ile-de-France	25,0	28,6	22,8	23,4
Etranger	1,8	1,5	1,0	0,0

(source : CCIJP/IFP)

f/ Conclusion

Les carrières complètes concernent plus les diplômés en journalisme que les non-diplômés, avec un écart de 12 points entre les deux groupes, stable pour chaque cohorte. Pour ces deux cohortes observées sur deux durées différentes (18 ans pour 1998 et 8 ans pour 2008), le diplôme en journalisme a un effet relativement protecteur¹⁹. Toutefois, la situation risque d'évoluer de façon moins favorable pour les cohortes 2008 et 2013 lorsqu'on pourra les observer sur la même durée de 18 ans.

Ces carrières complètes se déroulent majoritairement en presse écrite puis dans l'audiovisuel, mais avec des différences importantes entre les diplômés en journalisme et les non-diplômés : les diplômés sont nettement plus nombreux dans l'audiovisuel et les médias régionaux et locaux alors que les non-diplômés sont plus nombreux en presse, et notamment en presse spécialisée. Autre différence entre diplômés en journalisme et non-diplômés, la part des emplois en CDI, nettement plus importante chez les non-diplômés (10 points d'écart pour

¹⁹ Rappelons que pour la cohorte 1998, les diplômés en journalisme ne représentent que 44 % de l'effectif contre plus de 63 % pour la cohorte 2013.

chaque cohorte). Au cours de ces carrières complètes d'encartés, certains passent par des périodes de chômage ou sortent temporairement des fichiers de la CCIJP, mais globalement ils parviennent à préserver une position professionnelle leur permettant d'obtenir régulièrement leur carte de presse.

Leur domiciliation est assez équilibrée entre régions et Ile-de-France ce qui permet de conclure à une assez forte stabilité de l'emploi en régions, sans doute liée à une meilleure résistance de la presse quotidienne régionale à la crise de la presse écrite et à l'importance également du secteur audiovisuel régional, en particulier grâce au service public.

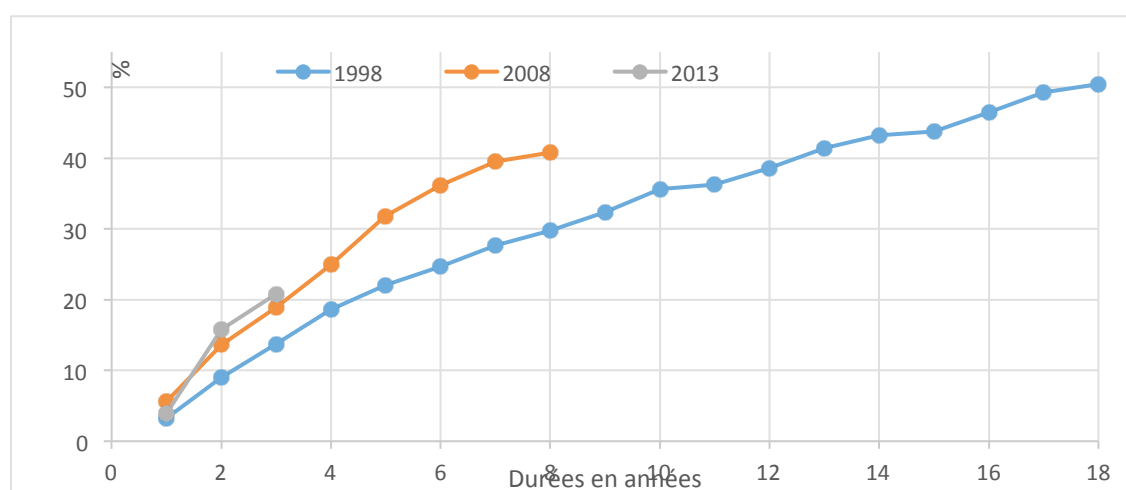
L'étude plus précise des parcours des diplômés en journalisme permet d'illustrer ces grandes tendances. Le diplôme en journalisme ne protège pas complètement des aléas de carrière (37,5 %) mais les parcours en CDI ou y aboutissant à partir de la pige ou du CDD concernent 57 % des diplômés en journalisme de la cohorte 1998 ayant fait une carrière complète. La mobilité inter médias est faible ; domine la mobilité intra médias, donc en fait la mobilité inter entreprises, voire intra entreprise par le jeu de la mobilité géographique et de la mobilité professionnelle (changements de qualification) ou hiérarchique (accès à des postes à responsabilités).

3/ Les sorties de la carte de presse : une érosion continue des NTCP 1998 et 2008

Ce phénomène des sorties des fichiers de la CCIJP tout au long des carrières des deux cohortes de NTCP observés ne doit ni être surestimé ni mal interprété : sortir des fichiers de la CCIJP ne signifie pas nécessairement quitter le journalisme. En effet, rappelons encore que la détention de la carte de presse n'est pas obligatoire pour l'exercice de l'activité ; de plus le numéro de carte attribué est personnel et définitif, un peu comme le numéro de sécurité sociale. Une fois obtenue une première carte, il est toujours possible de fournir son numéro de carte, même si celle-ci n'a pas été renouvelée depuis plusieurs années. Il faut alors considérer ces sorties qui aboutissent, pour certaines à des reconversions, comme des réponses actives à la précarité croissante et aux insatisfactions diverses qui se font jour au fil des parcours journalistiques.

a/ des rythmes de sorties de plus en plus rapides

Figure 1 : rythmes de sortie des fichiers de la CCIJP des NTCP en % par année : 1998, 2008 et 2013

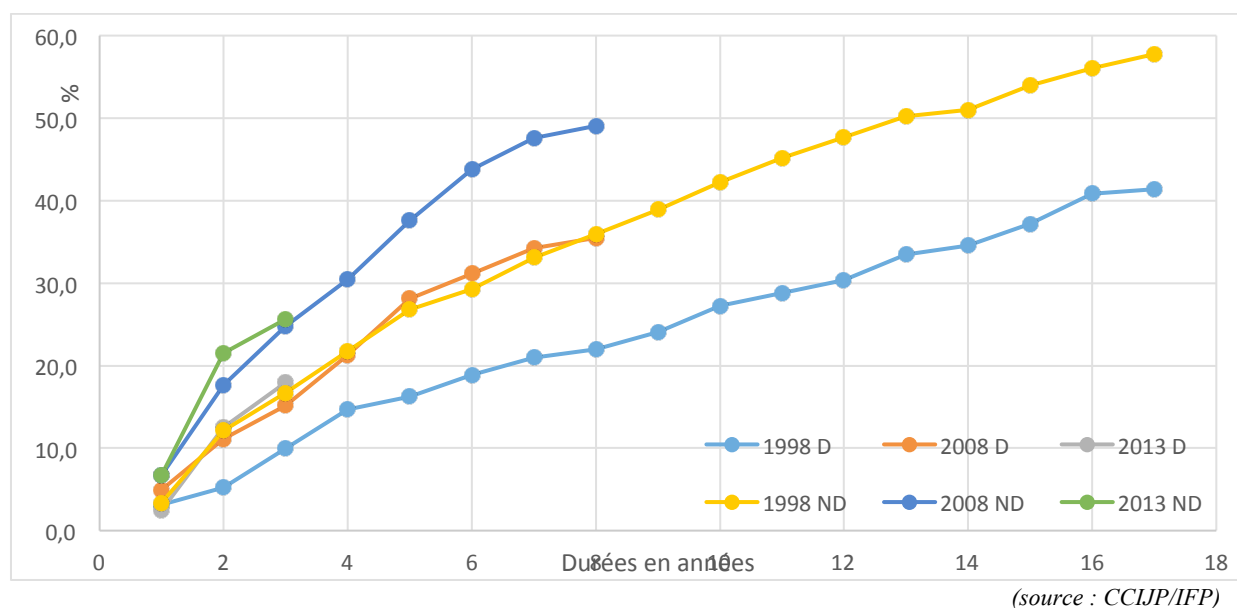


(source : CCIJP/IFP)

Le dépouillement des dossiers des NTCP des trois cohortes montre une érosion régulière des effectifs encartés de ces cohortes, et ce phénomène s'accroît au fil du temps. Au bout de 18 ans, la moitié de la cohorte des NTCP 1998 a quitté les fichiers de la CCIJP.

Concernant la cohorte 2008, 40 % des NTCP sont sortis des fichiers de la CCIJP au bout de 7 ans, alors que pour la cohorte 1998 ils n'étaient que 28 %. Pour la cohorte 2013, seulement trois années ont été observées et il est donc trop tôt pour tirer des conclusions, toutefois le profil de la courbe montre que l'accélération observée entre les NTCP 1998 et les NTCP 2008 se poursuit : plus de 15 % des NTCP 2013 n'ont pas renouvelé leur carte deux ans après leur première inscription.

Figure 2 : rythmes de sortie des fichiers de la CCIJP des NTCP en % par année : 1998, 2008 & 2013 ; diplômés et non diplômés



Ce phénomène touche plus les non-diplômés en journalisme que les diplômés. Les diplômés en journalisme de la cohorte 1998 ne sont que 41 % à être sortis en 2013 contre 57 % pour les non-diplômés. De même, les diplômés 2008 ne sont que 36 % à être sortis en 2013 contre presque 50 % pour les non-diplômés. Quoiqu'observée sur trois années seulement, la cohorte 2013 montre un début de courbe de même tendance, avec un écart d'environ 5 points entre sortants diplômés et sortants non diplômés.

Proportionnellement les diplômés en journalisme sortent donc un peu moins que les non-diplômés, ce qui peut signifier que le diplôme serait une forme de garantie pour durer dans la carrière. Il faut toutefois penser aussi en termes de niveau de diplômes – diplôme de formation générale et diplôme de journalisme, et donc en termes de cumul de diplômes, pour bien comprendre ce phénomène de protection puis de rendement que représente ce capital culturel global et pas le seul diplôme en journalisme.

Au fil du temps toutefois, les courbes se rapprochent : l'augmentation du nombre des diplômés en journalisme, qui conduit à une forme de banalisation de ces profils explique partiellement l'évolution visible entre la cohorte 1998 et la cohorte 2008. La lecture de la cohorte 2013, qu'il faut aborder avec précaution, tend à confirmer ce point de vue. La croissance du nombre des diplômés en journalisme finirait par devenir contre-productive en termes de protection éventuelle sur le marché du travail.

L'importance de ce phénomène de sortie des fichiers de la CCIJP nous a conduit à chercher à comprendre les mécanismes de sortie à l'œuvre en particulier en se demandant si les carrières d'encartés de ces sortants présentent des caractéristiques particulières. Nous proposons maintenant une analyse de leur situation au moment de leur sortie des fichiers de la CCIJP et de leur devenir ultérieur.

b/ Les parcours d'encartés des « sortants »

Ces parcours d'encartés correspondent à la carrière professionnelle comme journaliste titulaire de la carte de presse. En recourant toujours aux mêmes critères, nous allons essayer de comprendre si ces parcours présentent des spécificités particulières en les comparant avec les parcours des carrières complètes. Compte tenu des durées observées, il faut rester prudent dans l'interprétation des chiffres concernant les séquences composant les carrières des sortants ; en effet les moyennes changent entre les deux cohortes mais cela tient à l'écart de durée, 18 ans pour la cohorte 1998 et 8 ans pour la cohorte 2008.

Tableau 40 : répartition du nombre de séquences des parcours d'encartés des sortants : NTCP 1998 et 2008 (en %)

Séquences	Diplômés en journalisme		Non-Diplômés en journalisme	
	1998	2008	1998	2008
1	30,6	46,8	35,8	65,4
2	24,6	26,8	23,4	23,6
3	18,1	15,6	15,4	9,4
4	12,5	6,8	10,9	1,6
5	6,0	2,9	6,5	
de 6 à 11	8,1	1,0	8	
<i>Nombre moyen de séquences par individu</i>	3,3	2,1	2,8	1,5

(source : CCIJP/IFP)

Les répartitions des durées sont, elles aussi, corrélées aux durées différentes d'observation pour chacune des cohortes. Les durées courtes sont un peu plus fréquentes que pour les NTCP faisant des carrières complètes : du tiers en plus pour les diplômés et du double pour les non-diplômés. La durée la plus fréquente est celle de 1 à 2 ans suivie par celle de 1 à 11 mois pour les diplômés ; pour les non-diplômés c'est la durée de 1 à 2 ans la plus fréquente, mais suivie de celle de 3 à 4 ans. Les durées moyennes sont plus courtes pour les diplômés (29 et 18 mois) que pour les non-diplômés (31 et 24 mois) et elles sont logiquement plus courtes puisque les carrières se sont interrompues.

Tableau 41 : répartition des durées des séquences des parcours d'encartés des sortants : NTCP 1998 et 2008 (en %)

	Diplômés en journalisme		Non-diplômés en journalisme	
	1998	2008	1998	2008
1 à 5 mois	12,1	22,9	7,7	7,1
6 à 11 mois	12,9	21,0	16,6	18,9
1 à 2 ans	37,9	28,8	32,8	33,1
3 à 4 ans	19,4	23,4	23,4	29,9
5 à 7 ans	12,1	3,9	13,0	11,0
8 à 9 ans	2,2	0,0	3,8	0,0
10 ans et plus	3,4	0,0	2,7	0,0
Durée moyenne en mois	29	18	31	24
Nombre moyen de séquences par individu	3,3	2,1	2,8	1,5

(source : CCIJP/IFP)

L'observation des fonctions et des statuts, s'agissant de journalistes quittant les fichiers de la CCIJP, et donc potentiellement le secteur du journalisme, devrait faire apparaître des différences nettes avec la situation des journalistes effectuant des carrières complètes d'encartés, mais, sauf pour les statuts, rien de très significatif n'apparaît.

La répartition par statuts des sortants montre des différences importantes avec celle qui prévaut pour les non-sortants : la part des positions stables en CDI y est nettement plus faible, environ quinze points de moins que pour les carrières complètes, sauf pour les non-diplômés de la cohorte 2008.

Tableau 42 : répartition des séquences des parcours d'encartés des sortants par types de statuts professionnels : NTCP 1998 et 2008 (en %)

	Diplômés en journalisme		Non-Diplômés en journalisme	
	1998	2008	1998	2008
Salariés en CDI	32,0	26,5	39,9	61,6
Pigistes	25,2	19,0	26,5	16
Salariés en CDD	9,9	18,5	4,6	9,6
Chômeurs	16,7	17,5	17,7	11,2
Périodes inconnues / Interruptions temporaires	5,4	7,5	5,5	1,6
Contrats de professionnalisation	1,4	6,0	0,0	0,0
Chômeurs pigistes	5,9	3,0	4,9	0,0
Salariés pigistes	3,6	2,0	0,3	0,0

(source : CCIJP/IFP)

Les positions instables sont donc mécaniquement plus nombreuses, en particulier celle de pigiste, nettement plus présente que pour les carrières complètes, la part des CDD elle reste similaire. Le passage par le chômage est aussi nettement plus fréquent : dix points de plus que pour les carrières complètes. Ces éléments qui signifient une précarité plus grande expliquent sans doute partiellement les sorties. Les différences entre diplômés et non-diplômés sont similaires à celles observées pour les carrières complètes avec des non-diplômés un peu plus nombreux en CDI et à la pige que les diplômés, eux plus nombreux en CDD.

Sur le plan des fonctions occupées, l'écart avec la situation des carrières complètes est faible : ils sont plus nombreux à être restés « base », les diplômés plus que les non-diplômés. Cette moindre progression hiérarchique, liée à des statuts plus précaires peut également expliquer les sorties et la recherche de positions plus intéressantes aux frontières du journalisme encarté.

Tableau 43 : répartition des séquences des parcours d'encartés des sortants selon les positions hiérarchiques : NTCP 1998 et 2008 (en %)

	Diplômés en journalisme		Non-diplômés en journalisme	
	1998	2008	1998	2008
Base	88,2	93,2	79,3	81,7
Cadre	11,8	6,8	20,7	18,3

(source : CCIJP/IFP)

La répartition par médias des sortants permet de cerner les secteurs qui sont quittés et ceux qui le sont moins, donc qui, peut-être, garderaient mieux leurs journalistes.

Un premier compte réalisé par grands types de médias pour l'ensemble des deux cohortes 1998 et 2013 permet de repérer les médias qui voient leurs effectifs s'éroder le plus.

Tableau 44 : répartition par médias de l'ensemble des sortants : NTCP 1998 et 2008 (en %)

	1998	2008
Presse	51,6	40 %
Télévision	26	15,8
Radio	25,8	48,9
Web	NS	46,5

(source : CCIJP/IFP)

C'est donc la presse écrite qui perd le plus de journalistes : la moitié des NTCP 1998 entrés en presse l'a quittée 18 ans après. La télévision est le média qui garde le mieux ses journalistes : seulement ¼ de sortants en 1998 et 16 % en 2013. La situation de la radio semble varier fortement entre les deux cohortes : il faut toutefois éviter d'en tirer trop de conclusions dans la mesure où les effectifs sont relativement faibles. De même pour le web, l'effectif de journalistes pour la cohorte 1998 est constamment inférieur à 10, mais ils sont restés... Pour la cohorte 2008, l'effectif web a fortement augmenté, mais l'érosion est importante, presque la moitié en 8 ans. Enfin nous n'avons pas fait figurer les agences dont les effectifs sont également très faibles, aux alentours d'une vingtaine, relativement stables pour les deux cohortes.

S'agissant de la différence entre diplômés et non-diplômés, la répartition par médias des parcours de sortants ne présente pas de différences importantes par rapport à celle des non sortants.

Diplômés et non-diplômés sortants sont nettement plus nombreux en presse écrite que dans l'audiovisuel ; la crise de la presse écrite explique sans doute en partie cette érosion. Pour l'audiovisuel, la part de la télévision est similaire pour les sortants et pour les non sortants, mais c'est la part de la radio qui diminue fortement, presque de moitié : serait-ce que les radios garderaient mieux leurs journalistes ?, ou que l'existence d'un marché relativement stabilisé de ce média favorise la stabilisation des journalistes. Pour le web, les proportions sont à peu près les mêmes entre ceux qui restent et ceux qui sortent.

Tableau 45 : répartition par médias des séquences des parcours d'encartés des sortants : NTCP 1998 et 2008 (en %)

	Diplômés en journalisme		Non-Diplômés en journalisme	
	1998	2008	1998	2008
Presse	62,3	52,3	77,0	59,8
TV	18,9	16,1	10,3	13,1
Web	4,6	14,8	1,2	11,2
Radio	6,9	11,4	4,8	10,3
Agences	7,4	5,4	6,3	4,7
Etranger	0,0	0,0	0,4	0,9

(source : CCIJP/IFP)

S'agissant des catégories thématiques des médias, une différence importante apparaît, à savoir le poids de la presse spécialisée, pour les deux groupes de sortants et pour les deux cohortes (de 20 à 10 points pour les deux groupes entre 1998 et 2008). Compte-tenu de ce que l'on sait des formes de gestion des équipes de journalistes de la presse spécialisée grand public qui fait travailler beaucoup de pigistes, sa place dans le le groupe des médias spécialisées est conforme à ce qui a été observé des statuts et fonctions des sortants.

Tableau 46 : répartition des séquences des parcours d'encartés des sortants par catégories thématiques des médias : NTCP 1998 et 2008 (en %)

	Diplômés en journalisme		Non-Diplômés en journalisme	
	1998	2008	1998	2008
Médias spécialisés	49,7	38,5	59,3	58,9
Médias régionaux et locaux	22,9	33,1	13,4	22,4
Médias nationaux	19,4	20,9	20,9	8,4
Médias à vocation internationale	8,0	7,4	6,3	10,3

(source : CCIJP/IFP)

Conséquence, les médias régionaux et locaux et les médias nationaux sont moins présents que pour les carrières complètes qui, nous l'avons vu, offrent plus d'opportunités pour des carrières longues. Les diplômés sont plus nombreux à sortir des médias régionaux et locaux que les non-diplômés, avec une nette augmentation entre 1998 et 2008.

Tableau 47 : répartition des séquences des parcours d'encartés des sortants selon les spécialisations journalistiques : NTCP 1998 et 2008 (en %)

	Diplômés en journalisme		Non-diplômés en journalisme	
	1998	2008	1998	2008
Rédaction	61,1	54,4	59,2	53,2
Reportage	13,1	13,6	12	5,5
Web	2,3	12,2	0,4	9,2
Mise en forme presse	17,1	10,9	17	15,6
Présentation ADV	3,4	2,7	1,2	6,4
Journaliste Polyvalent	1,1	4,8	0	1,8
Documentation/Iconographie	0	0,7	2,4	2,8
Photographie	1,7	0,7	10	5,5

(source : CCIJP/IFP)

Sur le plan des spécialisations journalistiques, il faut noter toujours la place prépondérante des rédacteurs, la présence nettement moins importante du reportage chez les sortants, pratiquement la moitié : s'agissant surtout de journalistes reporters d'image, cette spécialité, même exercée sous la forme précaire du CDD, procure une certaine stabilité. *A contrario*, la mise en forme en presse est une spécialisation un peu plus fragile puisqu'ils sont un peu plus nombreux parmi les sortants, en particulier en 1998 et pour les non-diplômés, de même que les photographes.

3/ Conclusion

Nous présentons en conclusion des données agrégées mettant en évidence un certain nombre de phénomènes pour l'ensemble de chacune des cohortes. Nous avons introduit ici une durée intermédiaire de 8 ans pour pouvoir comparer les différences de carrières entre la cohorte 1998 et la cohorte 2008 sur une même durée.

Premier constat, les carrières complètes sont plus nombreuses à 8 ans pour la cohorte 1998, 70 % contre seulement 58,7 % pour la cohorte 2008. La situation de l'emploi s'est donc beaucoup dégradée en 8 ans pour les journalistes titulaires de la carte de presse. Le passage par le chômage concerne les deux types de carrières, complètes et incomplètes (sortants). L'écart entre les deux cohortes à 8 ans montre un durcissement de la situation de chômeur. Pour la cohorte 1998, le taux de chômage et d'interruptions temporaires est plus important dans les carrières complètes, ce qui signifie que le retour à la carrière était possible, alors que pour la cohorte 2008 la situation globale de l'emploi journalistique ne permet pas le retour au sein du groupe des encartés, le chômage est donc plus élevé dans le groupe ayant des carrières interrompues d'encartés.

Tableau 48 : répartition par types de carrières des NTCP 1998 et 2008 : durées complètes et observation à huit ans (en %)

	NTCP 1998 à 18 ans	NTCP 1998 à 8 ans	NTCP 2008 à 8 ans
Carrières complètes :	49,3	70,5	58,7
- dans même média	28,6	57,7	46,9
- dans médias différents	20,9	12,8	11,8
<i>dont carrières avec chômage et/ou interruptions temporaires</i>	16,3	19,1	15,4
Carrières incomplètes dites de sortants :	44,7	23,7	33,6
- dans même média	20,9	21,6	21,0
- dans médias différents	23,7	1,9	12,6
<i>dont carrières avec chômage et/ou interruptions temporaires</i>	22,1	8,4	11,8
Sans carrière (aucun renouvellement après la première obtention)	5,8	5,8	7,7

(source : CCIJP/IFP)

Ce tableau permet aussi d'appréhender la mobilité générale inter entreprises et inter médias.

La mobilité entre médias reste faible alors que la mobilité dans un même média est nettement plus importante. Pour les carrières complètes, la mobilité entre médias reste stable pour les deux cohortes, 1998 et 2008 à 8 ans, autour de 12 %. Elle augmente dans le temps

pour la cohorte 1998 passant de 12,8 % à 8 ans à 20,9 % à 18 ans. Pour les carrières incomplètes, celles de sortants donc, la mobilité entre médias est similaire à celle des non sortants pour la cohorte 2008 (autour de 10 %) mais très faible pour la cohorte 1998 à 8 ans ; elle augmente ensuite de façon très significative.

En revanche la mobilité intra média est nettement plus importante pour les carrières complètes : 58 % pour la cohorte 1998 à 8 ans et 47 % pour la cohorte 2008. L'ancrage dans un type de médias semble favoriser les carrières longues, comme nous l'avons observé pour les diplômés en journalisme de la cohorte NTCP 1998. En revanche, pour les carrières interrompues, la mobilité intra média est nettement moindre que pour les carrières complètes. Cela pourrait alors expliquer les sorties, la difficulté à s'insérer dans un média et à y rester. Une observation plus fine des parcours devrait permettre d'identifier les flux dominants.

L'étude comparée des carrières complètes et des carrières de sortants a permis la mise en évidence de certaines différences, assez logiques par ailleurs, entre non-sortants et sortants, en particulier celle des formes de mobilité statutaires, signes d'une fragilisation des carrières dans la durée²⁰.

Les non-sortants sont plus nombreux en CDI, en particulier les non-diplômés en journalisme. Si pour la cohorte 1998 les diplômés accèdent majoritairement au CDI (donc sur une période de 18 ans) ce n'est pas le cas pour la cohorte 2008 : les diplômés restent donc plus longtemps dans des positions moins stables. Nous avons observé que cela tenait aussi à leur part importante dans l'audiovisuel ou le CDD dit CDD d'usage est un mode de gestion des carrières sur la longue durée. Les périodes de chômage sont moindres pour les carrières complètes, de même que les interruptions temporaires.

De façon logique les sortants sont plus nombreux à venir de positions instables, piges et CDD, passent plus fréquemment par des périodes de chômage (20% des séquences des carrières de sortants, diplômés 1998 et 2008, et non-diplômés 1998). Ils sont nettement plus nombreux dans la presse écrite et les médias spécialisés, sans doute découragés par les méthodes de gestion de leurs équipes par les grands groupes de presse magazine grand public. Si pour la cohorte 1998 on observe un taux de sortie des femmes un peu plus important, ce n'est plus le cas pour la cohorte 2008 : la similitude des situations professionnelles entre les hommes et les femmes augmente. L'étude de la dernière période d'activité des sortants va permettre de mieux préciser leurs situations professionnelles au moment où ils quittent les fichiers de la CCIJP.

²⁰ Voir aussi : PILMIS Olivier (2013), « *L'Intermittence au travail. Une sociologie des marchés de la pigue et de l'art dramatique* », Economica (Etudes sociologiques), 195 p.

III. Les sortants de la CCIJP : une diversification des profils de carrière et un élargissement du champ journalistique

Comme nous l'avons déjà évoqué, les sortants des fichiers de la CCIJP sont ceux qui, pour des raisons diverses, n'ont pas renouvelé leur carte de presse au cours de la période observée, et ce quelle que soit la date de cette cessation. Ce non-renouvellement peut ainsi correspondre à plusieurs formes de « sorties » : des fausses sorties si celui qui ne renouvelle pas sa carte reste journaliste mais exerce sans la carte sous des statuts divers ; des sorties réelles à destination d'activités périphériques au journalisme ce qui permet de préserver sa socialisation professionnelle (communication, réalisation ou production audiovisuelle, édition, industries culturelles au sens large) ; et enfin, des sorties tout aussi réelles que les précédentes mais à destination d'univers radicalement différents²¹.

Dans la perspective de mieux comprendre ce phénomène²², leur situation lors de leur dernière demande de carte a été analysée, en recourant aux mêmes critères que pour l'étude des différentes phases de carrière antérieures. Il s'est agi également de restituer leurs profils sociodémographiques de façon à pouvoir travailler sur l'ensemble des variables, y compris les diplômes en journalisme mais aussi d'études générales. Enfin en explorant les ressources du web²³ (Google et les réseaux sociaux professionnels, LinkedIn et Viadeo) nous avons cherché à savoir ce qu'ils étaient devenus. S'agissant de la cohorte 1998 étudiée ici, nous avons obtenu des informations pour les deux tiers des sortants ; ce taux permet de valider les

²¹ Voir par exemple le reportage de « Sept enseignants racontent leur reconversion sur le tard. Pour 25 % des admis, le concours d'« instit » est une reconversion professionnelle. Un phénomène en hausse. *LE MONDE* | 26.12.2016 à 14h28.

Emilie Bousseau : « L'attentat contre *Charlie Hebdo* a conforté mon envie de participer à la mission de l'école. Quand j'ai été embauchée comme journaliste dans un quotidien régional, j'étais passionnée par ce métier et le monde qui s'ouvrait à moi. L'idée des bouclages à 3 heures du matin les soirs d'élection, des dimanches et jours fériés travaillés pour informer les gens, les rebondissements des journées qui n'en finissent pas ne me faisaient pas peur. Mieux, elle m'excitait. A l'époque, je n'avais pas d'enfants et je ne savais pas si j'en aurais un jour. Ils représentaient même une espèce qui m'était tout à fait étrangère.

« Pendant plusieurs années, le journalisme a tenu ses promesses et m'a permis de vivre des moments forts et de m'épanouir à plus d'un titre. Puis, deux enfants sont arrivés, et j'ai eu de plus en plus de difficultés avec un métier qui m'empêchait de les voir grandir. Certains n'en souffrent pas, disent qu'ils privilégient la qualité des moments passés avec eux, plus que leur quantité. Moi, je ne m'y retrouvais pas. Dans le même temps, ce travail a commencé à me lasser. J'aurais aimé travailler pour des magazines, avoir plus de temps pour creuser les sujets, mais le statut de pigiste souvent lié à l'activité ne me garantissait pas la stabilité dont a besoin une famille. J'ai repensé à l'enseignement (à une époque, j'avais voulu être prof de philo), aux enfants avec qui le contact passait, contre toute attente, plutôt bien.

« Et puis l'attentat contre *Charlie Hebdo* a conforté mon envie de participer à la mission de l'école : nos enfants, il fallait leur apprendre à réfléchir, leur donner les clés pour faire les bons choix. »

http://www.lemonde.fr/education/article/2016/12/26/sept-enseignants-racontent-leur-reconversion-sur-le-tard_5054097_1473685.html#HQ9ydtTzGAJYvWEed.99

²² Le dernier annuaire de l'IJBA (*Institut de journalisme Bordeaux Aquitaine. Les diplômés dans les entreprises. Mars 2014*) montre des phénomènes similaires. Certes les carrières n'y sont pas retracées mais la répartition des quelques 1560 diplômés selon leur activité en mars 2014 montre que 13 % ne font pas de journalisme mais sont soit dans la communication, soit dans l'enseignement, soit dans d'autres activités qui vont de la musique ou la littérature à la magistrature en passant par la gendarmerie ou l'agriculture bio. Ajoutons à cela que 42 se définissent comme journalistes de collectivités locales ou territoriales, 14 comme réalisateurs indépendants et 32 comme journalistes dans des médias ou des sociétés de programmes étrangers, espaces professionnels qui ne permettent pas, ou très difficilement, l'accès à la carte de presse !

²³ BASTIN Gilles, « Analyser les carrières de journalistes dans les mondes de l'information : propositions pour une enquête indirecte sur le réseau LinkedIn », in LETEINTURIER Christine, FRISQUE Cégolène (2015), *Les espaces professionnels des journalistes ; Des corpus quantitatifs aux analyse qualitatives*, Université Panthéon-Assas, pp. 87-109.

résultats sans toutefois pouvoir les extrapoler, compte tenu des effectifs relativement faibles, en particulier pour les diplômés en journalisme (73 individus).

1/ Qui sont les « sortants » ?

a/ profils sociodémographiques : autant de femmes que d'hommes, entre 30 et 40 ans et habitants majoritairement l'Ile-de-France

Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses parmi les sortants diplômés alors que les hommes sont plus nombreux parmi les non-diplômés. Nous avons constaté que les femmes étaient plus nombreuses parmi les diplômés en journalisme, 51,8 % ; elles sortent donc en fait de façon plus importante puisqu'elles représentent 60 % des sortants diplômés. Mais sur l'ensemble des sortants, il y a à peu près autant de femmes que d'hommes.

Tableau 49 : répartition des sortants 1998 par sexes (en %)

	Sortants diplômés en journalisme	Sortants non-diplômés en journalisme	Rappel Ensemble cohorte
Femmes	60,3	45,1	47,4
Hommes	39,7	54,9	52,6

(source : CCIJP/IFP)

L'âge moyen de sortie se situe aux alentours de 38/39 ans, ce qui semble un âge raisonnable pour envisager une nouvelle situation professionnelle. En moyenne, les sortants quittent la CCIJP au bout de 7 à 8 ans.

La variation d'âge entre les deux groupes, diplômés et non-diplômés, est importante mais elle l'était déjà à l'entrée pour l'ensemble de la cohorte. La répartition par tranches d'âges montre que ceux qui sortent sont entrés relativement jeunes, majoritairement avant 30 ans, puis entre 31 et 40 ans. Les sorties se décalent ensuite légèrement, les carrières d'encartés étant alors plus ou moins longues. Le gros des sorties s'effectue plutôt entre 30 et 40 ans, comme le montrait le calcul des âges moyens d'entrée et de sortie, puis entre 41 et 50 ans, puis entre 20 et 30 ans : pour ces derniers on peut parler de sorties précoces qui interviennent donc dès les premières années d'exercice. Les sorties au-delà de 60 ans correspondent à des départs en retraite, certains pouvant faire valoir leurs droits entre 50 et 60 ans selon leur durée de cotisation.

Tableau 50 : répartition des sortants 1998 par tranches d'âges d'entrée et de sortie (en %)

	Sortants diplômés en journalisme		Sortants non-diplômés en journalisme	
	Age d'entrée	Age de sortie	Age d'entrée	Age de sortie
20/30 ans	58,9	23,3	57,6	22,2
31/40 ans	30,1	42,5	25,7	39,6
41/50 ans	9,6	26,0	13,2	25,0
51/60 ans	1,4	4,1	3,5	9,0
61 & +	0,0	4,1	0,0	4,2

(source : CCIJP/IFP)

Les sortants sont, plus que les autres, domiciliés à Paris et en Ile-de-France à 70 % (dont 40 % à Paris *intra muros*) pour seulement 30 % en régions, soit 6 points de plus que l'ensemble de la cohorte. S'agissant de changer d'emploi ou d'exercer sur des modes

différents, en particulier en devenant entrepreneur ou travailleur indépendant, il faut être installé dans un vaste bassin d'emploi, et sur ce point, l'Ile-de-France reste la première région économique de France, celle où se concentre l'essentiel des entreprises médiatiques et de production de contenus.

La répartition par niveaux de diplômes des sortants ne présente guère de différences importantes, à la fois entre diplômés et non-diplômés, et par rapport à l'ensemble de la cohorte.

Tableau 51 : répartition des sortants 1998 par niveaux de diplômes d'études générales (en %)

	Diplômés en journalisme		Non-diplômés en journalisme	
	Sortants	Ensemble cohorte	Sortants	Ensemble cohorte
Non bac	2,7	4,2	5,6	6,7
Bac	5,5	6,8	9,1	10,0
Bac + 1 & 2	32,9	27,1	14,0	13
Bac + 3	27,4	28,9	15,4	16,7
Bac + 4	26,0	25,8	19,6	21,7
Bac + 5 & +	4,1	5,8	25,2	26,3
Inconnu	1,4	1,1	11,2	5,4

(source : CCIJP/IFP)

Les sortants diplômés en journalisme sont un peu moins diplômés que l'ensemble de la cohorte : ils sont plus présents sur les niveaux allant de bac + 1 à bac + 2. Côté sortants non-diplômés, la répartition est proche de la répartition globale de la cohorte. Le niveau de diplôme atteint ne semble pas être un critère de différenciation entre sortants et non-sortants de la cohorte 1998.

Sur l'ensemble des sortants, les diplômés en journalisme représentent un tiers (33,8 %) contre deux tiers (66,2 %), soit une proportion inférieure de 10 points à celle de l'ensemble de la cohorte. L'observation du type de formation au journalisme par laquelle ils sont passés les différencie assez nettement du groupe des diplômés de l'ensemble de la cohorte 1998. Ils sont majoritairement issus des dispositifs de formation continue (10 points de plus que leur part dans l'ensemble de la cohorte), ensuite de formations non reconnues et enfin de formations reconnues. Aucun titulaire d'un contrat de professionnalisation ne fait partie des sortants, mais ils sont très peu nombreux (10 sur l'ensemble de la cohorte). Le passage par des cursus longs diplômants semble donc un avantage, en tous cas pour la cohorte 1998.

Tableau 52 : répartition des sortants 1998 par types de formations au journalisme (en %)

	Sortants diplômés en journalisme	Ensemble diplômés cohorte 1998
Formations reconnues	21,9	34,0
Formations non reconnues	23,3	26,2
Formation continue	47,9	35,1
Contrats de professionnalisation	6,8	4,7

(source : CCIJP/IFP)

Ce constat est cohérent avec la répartition par diplômes de formation générale, ceux passant par la formation continue pour se former au journalisme étant majoritairement moins

diplômés du supérieur que ceux des formations diplômantes. L'importance du capital culturel serait-elle un facteur de sortie ?

b/ situation des sortants lors de leur dernière séquence d'encarté

Nous avons observé que les parcours de sortants présentaient quelques spécificités. Des carrières plus courtes évidemment, donc une mobilité légèrement moindre en journalisme, la presse et surtout la presse spécialisée et le web comme secteurs moins porteurs car quittés plus fréquemment, des métiers plus fragiles (mise en forme presse, photographie).

La situation observée maintenant correspond à la dernière séquence avec carte repérée dans les parcours, donc la situation juste avant leur sortie des fichiers de la CCIJP. Nous examinerons successivement les mêmes variables pour tenter de déterminer les raisons possibles de leur sortie de la CCIJP.

Tableau 53 : répartition des sortants par fonctions : dernière séquence avant la sortie : NTCP 1998 et 2008 (en %)

	Diplômés en journalisme		Non-Diplômés en journalisme	
	1998	2008	1998	2008
Base	84,1	91,4	82,7	82,2
Cadre	15,9	8,6	17,3	17,8

(source : CCIJP/IFP)

De façon assez logique, les sortants sont un peu plus « base » et donc moins « cadres » que leurs homologues ayant des carrières complètes : pour les diplômés en journalisme l'écart est de 4 points et pour les non-diplômés de 10 points. L'attente incertaine d'un passage à une position cadre pourrait expliquer les départs...

Sur le plan des statuts professionnels, la situation des sortants présente quelques différences avec ceux qui font des carrières complètes. Si les salariés en CDI sont minoritaires (alors qu'ils sont devenus majoritaires pour ceux qui font des carrières complètes), ils représentent tout de même autour de 40 % des sortants ! Pour ceux-là au moins la sortie n'est pas liée à une situation quelconque de précarité, sauf peut-être le revenu... Ils n'ont donc pas peur du risque que représente l'abandon du salariat, du CDI si l'activité elle-même, le travail est plus riche, plus intéressant et la liberté de choix et d'action, l'autonomie plus larges.

Tableau 54 : répartition des sortants par statut professionnel : dernière séquence avant la sortie : NTCP 1998 et 2008 (en %)

	Diplômés en journalisme		Non-Diplômés en journalisme	
	1998	2008	1998	2008
Salarié CDI	37,7	29,2	40,9	52,9
Pigiste	28,6	23,9	30,7	24,5
Salarié CDD	9,1	23,9	3,6	11,8
Chômeur	18,2	16,8	19,7	10,8
Salarié Contrat Pro.	0,0	3,5	0,0	0,0
Chômeur - pigiste	5,2	0,9	5,1	0,0
Salarié - pigiste	1,3	0,9	0,0	0,0

(source : CCIJP/IFP)

Le passage par le chômage y est nettement plus important, 10 à 12 points de plus que pour les carrières complètes avec une légère décline entre 1998 et 2008. Les positions

instables²⁴ (pigistes et CDD) y sont aussi plus fréquentes que pour les carrières complètes : là encore, la difficulté à accéder à une position stable pourrait être un facteur de lassitude motivant la recherche d'une situation professionnelle meilleure ou différente.

Sur le plan des types de médias d'exercice dominants des sortants, il y a une présence moyenne de la presse écrite beaucoup plus importante que pour ceux qui font des carrières complètes : environ 10 points de plus, sauf pour les non-diplômés 2008.

Tableau 55 : répartition des sortants par types de médias : dernière séquence avant la sortie : NTCP 1998 et 2008 (en %)

	Diplômés en journalisme		Non-Diplômés en journalisme	
	1998	2008	1998	2008
Presse	61,9	51,1	82,7	58,0
Web	3,2	18,1	0,0	8,0
Télévision	15,9	17,0	8,2	14,8
Radio	9,5	10,6	5,5	10,2
Agences	9,5	3,2	3,6	8,0
Etranger	0,0	0,0	0,0	1,1

(source : CCIJP/IFP)

La succession des plans sociaux qui ont affecté les différentes catégories de presse peut partiellement expliquer cette érosion. Du coup, l'audiovisuel apparaît comme un secteur moins quitté, autour de 10 points de moins que sa part dans les carrières complètes. Ensuite, les différences diplômés /non-diplômés en journalisme restent similaires à celles repérées pour ceux qui font des carrières complètes, avec un plus grand nombre de non-diplômés en presse écrite et de diplômés en audiovisuel.

Les catégories thématiques des médias sont un peu plus clivantes entre les carrières complètes et les sortants.

Tableau 56 : répartition des sortants par grandes catégories thématiques de médias : dernière séquence avant la sortie : NTCP 1998 et 2008 (en %)

	Diplômés en journalisme		Non-Diplômés en journalisme	
	1998	2008	1998	2008
Médias régionaux et locaux	23,8	40,4	15,5	19,3
Médias spécialisés	44,4	33,0	59,1	56,8
Médias nationaux	20,6	22,3	20,9	13,6
Médias à vocation internationale	11,1	4,3	4,5	10,2

(source : CCIJP/IFP)

²⁴ Voir aussi : FRISQUE Cégolène, SAITTA Eugénie (2011), *Journalistes de la précarité. Formes d'instabilité et modes d'adaptation*, avec la collaboration de Benjamin Ferron et Nicolas Harvey. Rapport pour le département des études, de la prospective et de la statistique. Ministère de la culture et de la communication, juillet 2011 (http://www.academia.edu/8180965/Journalistes_de_la_precairite_Formes_dinstabilite_et_modes_dadaptation_-_Cegolene_Frisque_et_Eugenie_Saitta_avec_la_collaboration_de_Benjamin_Ferron_et_Nicolas_Harvey) . - RAMBACH Anne et Marine (2009), *Les Nouveaux Intellos précaires*, Stock, (1^{ère} éd. 2002 – Les Intellos précaires), 444 p.

Les médias spécialisés sont plus présents dans les parcours des sortants que dans ceux des carrières complètes. S'ils représentent un puissant secteur éditorial et donc aussi des emplois, les logiques gestionnaires qui y sont à l'œuvre ne favorisent pas la stabilité, sauf en presse technique et professionnelle. En effet, en presse magazine grand public, le statut ordinaire du rédacteur est celui de pigiste, l'accès au CDI s'obtenant le plus souvent à la faveur d'un passage en position cadre avec la prise en charge d'équipes de rédacteurs pigistes. Par ailleurs, ce secteur est vécu comme moins prestigieux que les médias nationaux, car trop assujéti aux logiques commerciales de production de contenus en lien avec la publicité ; il est donc éloigné des représentations que portent les étudiants des écoles de journalisme, en particulier ceux des formations reconnues. Enfin, on peut noter que les diplômés sortants sont plus nombreux à venir des médias régionaux et locaux, avec une forte croissance entre 1998 et 2008, alors que les sortants non-diplômés y sont nettement moins nombreux que leurs homologues ayant des carrières complètes.

Leur domiciliation saisie pour l'année de leur dernière période montre des différences avec celle de leurs homologues ayant fait des carrières complètes avec une plus forte part de Paris et de l'Ile-de-France, ce qui correspond à la géographie des emplois en particulier en presse spécialisée. Sauf pour les diplômés en journalisme de la cohorte 2008, la part des régions est nettement moindre que pour les carrières complètes, plus de 20 points pour les diplômés 1998, et 15 à 10 points pour les non-diplômés. De façon mécanique, c'est donc l'Ile-de-France, Paris compris, qui domine, avec des résidences parisiennes, elles aussi, nettement plus nombreuses que pour ceux qui ont fait des carrières complètes.

Tableau 57 : répartition des NTCP 1998 et 2008 sortants par lieu d'habitation de leur dernière séquence d'encartés (en %)

	Diplômés en journalisme		Non-diplômés en journalisme	
	1998	2008	1998	2008
Régions	29,1	49,6	30,4	34,0
Paris	41,8	33,9	39,9	37,9
Ile de France	27,8	16,5	29,0	28,2
Etranger	1,3	0,0	0,7	0,0

(source : CCIJP/IFP)

Activité de base du journalisme, la rédaction reste la spécialité journalistique dominante, toujours suivie par le reportage et la mise en valeur en presse écrite. Il est donc logique que les rédacteurs soient aussi majoritaires parmi les sortants. C'est la hiérarchie de ces spécialités par rapport aux périodes précédentes, et entre diplômés en journalisme et non diplômés qui change. La part des rédacteurs sortants est plus importante que leur part dans les carrières complètes, de même pour la mise en forme en presse. Elle est nettement inférieure pour le reportage (presque 10 points), la qualification technique des JRI est une protection, y compris s'ils exercent en CDD.

Tableau 58 : répartition des sortants par spécialisation journalistique : dernière séquence avant la sortie : NTCP 1998 et 2008 (en %)

Spécialisations	Diplômés en journalisme		Non-Diplômés en journalisme	
	1998	2008	1998	2008
Rédaction	61,9	55,9	55,5	50,0
Reportage	9,5	14,0	7,3	6,7
Mise en valeur en presse	19,0	8,6	19,1	20,0
Présentation ADV	3,2	3,2	3,6	5,6
Journaliste Polyvalent	0,0	3,2	0,0	1,1
Documentation/Iconographie	0,0	1,1	3,6	1,1
Photographie	3,2	1,1	10,9	8,9
Web	3,2	12,9	0,0	6,7

(source : CCIJP/IFP)

Un dernier facteur de sortie des fichiers de la CCIJP peut être lié à un refus²⁵ lors d'un renouvellement. Cette part est faible mais elle concerne tout de même 30 personnes pour la cohorte 1998 soit 15,7 % des sortants. La majorité (14) concerne soit le statut de l'entreprise, soit celui du demandeur en particulier quand son activité est considérée comme non journalistique. La question des ressources (montant et origine) est la deuxième cause avec 6 refus, à égalité avec le chômage prolongé (6 personnes également). A travers ces refus, les commissaires identifient à la fois ce que sont les difficultés de carrières des journalistes encartés et ce que pourraient être les causes de sortie du groupe des encartés.

Les carrières des sortants, nous l'avons vu, présente des profils différents de ceux des journalistes ayant fait des carrières complètes. La situation lors de la dernière carte confirme ces caractéristiques : part plus importante de la presse écrite, en particulier spécialisée, forte proportion de Franciliens et surtout de Parisiens (en lien avec la géographie des emplois qui vont être quittés), métiers de la presse aussi, rédaction et mise en valeur et proportion plus importante de statuts précaires, mais avec tout de même 30 à 40 % de CDI, surtout parmi les diplômés en journalisme, et bien sûr part plus importante du chômage, en particulier pour les diplômés en journalisme (de 18 à 16 %).

2/ Que deviennent-ils ensuite ? du journalisme sans carte à la restauration de vieux gréements, entre élargissement de l'espace professionnel du journalisme et reconversions différenciées : l'exemple des NTCP 1998.

Pour documenter le devenir de ces sortants, nous avons effectué des recherches systématiques sur les réseaux sociaux professionnels, LinkedIn et Viadeo, et compléter en lançant des recherches directes sur Google. Les sortants de la cohorte 1998 s'y trouvent à environ 65 %, la culture numérique s'étant largement répandue dans le milieu journalistique depuis le début des années 2000.

Les sortants identifiés ont donc quitté les fichiers de la CCIJP pour des destins variés entre « vraies » et « fausses sorties ».

²⁵ Voir aussi : LETEINTURIER Christine (2014), « Communication et carrières des journalistes français : le cas des refus de la carte de presse 2010 », *LES CAHIERS DU JOURNALISME*, n°26, printemps/Eté 2014, pp. 116/133 (http://www.cahiersdunjournisme.net/cdj/pdf/26/07_LETEINTURIER_TAB.pdf)

Tableau 59 : répartition par secteurs d'activité des sortants 1998 après la dernière carte de presse (en %)

	Sortants diplômés en journalisme	Sortants non-diplômés en journalisme
Journalisme	27,4	27,1
Hors Média	12,3	9,7
Aucune (retraite/chômage)	11,0	9,7
Edition	9,6	1,4
Communication	8,2	10,4
Audiovisuel (production, réalisation)	8,2	4,2
Médias (hors journalisme)	4,1	2,1
Photo	2,7	9,7
Publicité Marketing	1,4	0,0
Arts graphiques	1,4	2,8
Inconnu	13,7	22,9

(source : CCIJP/IFP)

Le journalisme reste le premier secteur d'activité des sortants : en fait plus du quart des sortants, diplômés et non-diplômés, poursuivent leur activité professionnelle en journalisme, sans la carte de presse. Ils s'inscrivent aussi dans des secteurs proches du journalisme, qui en sont, en quelque sorte, des extensions dans l'univers de la production de contenus variés pour les médias : production – réalisation audiovisuelle, photo, arts graphiques, ou d'autres métiers des médias. Les métiers connexes tels que la communication, la publicité ou l'édition sont également recherchés, mais dans des proportions moindres.

Des différences de choix apparaissent entre diplômés et non-diplômés, au-delà du journalisme. Les diplômés sont plutôt dans l'édition, l'audiovisuel et les médias alors que les non diplômés sont plus nombreux en communication et en photographie. Certains, les chômeurs et retraités, ne sont évidemment dans aucun univers professionnel. Seuls 10 à 12 % des sortants vont s'insérer en dehors de l'espace élargi des médias, et nous verrons qu'ils font alors des choix très variés.

Il faut également examiner leurs statuts professionnels pour comprendre comment ces sortants ont réinvesti d'autres territoires professionnels que celui circonscrit par la CCIJP.

Tableau 60 : répartition par statut professionnel des sortants 1998 après la dernière carte de presse (en %)

	Sortants diplômés en journalisme	Sortants non-diplômés en journalisme
Inconnu	13,7	20,1
Salarié	19,2	20,1
Pigiste	12,3	14,6
Travailleur indépendant (Free lance)	19,2	13,2
Entrepreneur	16,4	10,4
Retraité	11,0	11,1
Auteur	4,1	5,6
Intermittent	4,1	4,2

Chômeur	0,0	0,7
---------	-----	-----

(source : CCIJP/IFP)

Aux statuts antérieurs, pigistes ou salariés (en CDD ou en CDI), s'en sont ajoutés d'autres, en particulier ceux qui renvoient à des conditions d'exercice autonome de l'activité : entrepreneurs ou travailleurs indépendants. De façon assez paradoxale, certains des sortants ont donc abandonné des positions relativement favorables, le CDI par exemple pour plus d'un tiers des sortants, pour tenter l'autonomie d'action, avec les responsabilités que cela induit²⁶. Là encore, on observe quelques différences entre diplômés en journalisme et non diplômés. Ils sont globalement autant salariés les uns que les autres mais la distribution des autres statuts est plus différenciée. Les diplômés sont plutôt entrepreneurs et travailleurs indépendants, alors que les non-diplômés sont plutôt pigistes.

Quelles sont les activités investies par les 27 « entrepreneurs » ?

Cela tient un peu de l'inventaire à la Prévert :

- 6 restent dans le secteur des médias dont 3 dans celui de la production audiovisuelle et 3 dans la presse ;
- 7 s'inscrivent dans le secteur de la communication ;
- 2 ont créé une agence de graphisme multimédia ;
- 10 s'inscrivent dans des secteurs très variés largement hors médias :
 - Organisateur de stages de football,
 - Reprise de l'horlogerie Triton à Montbéliard,
 - Design,
 - Constructions en bois,
 - Fabrication et vente d'articles de pêches,
 - Aide à la création artistique,
 - Fabrique de sacs et accessoires de mode à Madagascar,
 - Société de fitness,
 - Formation pour adultes,
 - Restauration de vieux gréements.

3/ Conclusion

Dans tous les cas, il faut considérer que les sortants, qu'il s'agisse d'une sortie contrainte suite à un licenciement ou à une accumulation de séquences de chômage, ou d'une sortie volontaire sur la base de saisies d'opportunité, prennent le risque, en tous cas pour ceux, non retraités, qui retrouvent une activité. Ils vont y trouver alors sans doute à la fois du travail, mais aussi, pour ceux qui sont sortis volontairement, des formes d'exercice peut-être plus riches, plus intéressantes et une liberté de choix et d'action, une autonomie plus large, donc, en creux, une alternative aux incertitudes de l'emploi journalistique ou une réponse aux insatisfactions professionnelles.

²⁶ Ce phénomène ne touche pas seulement les journalistes français ! Voir l'article « Ruraux d'adoption : l'avant-garde est dans le pré. Nouvelles vies à la campagne 1/7 ». Ils ont quitté la ville pour s'installer dans un environnement rural. A leur manière, ce sont des aventuriers. Aujourd'hui, rencontres avec des artistes et des télétravailleurs en Haute-Loire ». *LE MONDE CULTURE ET IDEES* | 10.07.2014 à 17h31 • Mis à jour le 13.07.2014 à 16h02 | Par Raphaëlle Rérolle (Brioude, Haute-Loire, envoyée spéciale), sur Lemonde.fr : « Isabel dirigeait le bureau de l'Agence France-Presse (AFP) pour l'Afrique australe, dix pays en tout, quand elle a mis le cap vers la Haute-Loire. Fini le journalisme, finis les zigzags entre les différents pays où la conduisait son métier. « *Je ne trouvais plus dans cette vie ce que je cherchais* », se souvient-elle. Depuis quelques années, elle s'était formée au management, puis à la psychothérapie et au coaching d'entreprise. »

Ils sont amenés à construire globalement d'autres configurations professionnelles du journalisme, y compris celle de l'exercice régulier du journalisme sans la carte !...

Statutairement, ce déplacement du salariat vers la prestation de service est sans doute encouragé par les entreprises (choix du statut de TPE / microentreprise ou de travailleur indépendant). Mais il peut aussi correspondre au choix d'un mode d'exercice plus indépendant et autonome, assez en phase avec l'individualisme post-moderne.

Au-delà du maintien dans la position acquise lors de la dernière carte, cet élargissement des possibilités d'emploi doit être donc envisagé comme une réponse à une quête plus personnelle de réalisation de soi : JRI et documentaire ou réalisateur ; photographe avec travail d'auteur ; graphistes et SR avec diversification des supports. Ces spécialisations s'y prêtent car elles sont très plastiques, se rencontrant aussi bien dans la presse que dans l'audiovisuel ou sur le web. Pour les SR et les graphistes par exemple, ces modes d'exercice plus souples permettraient ainsi d'échapper à la routinisation liée à l'usage des logiciels et des bibliothèques de style pour atteindre une dimension plus créative et plus humaine.

Le passage par le journalisme encarté serait donc utile pour construire son identité professionnelle, s'inscrire dans le groupe des journalistes légitimes. Ensuite, selon les situations, l'aspiration à une vie professionnelle plus ouverte et plus libre, moins entravée par les règles de la CCIJP en conduirait une partie à s'en affranchir. Sans doute quelque chose de similaire est-il à l'œuvre dès la sortie des formations puisqu'environ 20 à 30 % des diplômés des formations reconnues ne se présente jamais devant la CCIJP.

De plus, les difficultés économiques des médias et le réagencement permanent des marchés publicitaires imposent aussi cette souplesse et cette réactivité à ceux qui souhaitent à la fois durer dans ces métiers mais aussi y voir respecter leur indépendance et leur créativité.

Partie 2 :

Les conditions d'entrée et les carrières dans un espace professionnel aux frontières mouvantes

Corpus « enquête par questionnaire auprès de diplômés de formations spécialisées »

Samuel Bouron

Maître de conférences

Université Paris-Dauphine

IRISSO

IV. Les profils des diplômés

L'un des intérêts du questionnaire est d'observer les transformations des profils des étudiants d'une partie des écoles de journalisme (dans le cas de ce questionnaire il s'agit plutôt des diplômés des écoles les plus prestigieuses) à partir des trois promotions 1997, 2007 et 2012. Les transformations se révèlent particulièrement fortes entre 1997 et 2007 plutôt qu'entre 2007 et 2012. L'écart entre les promotions n'est pas le même : 10 ans dans le premier cas, 5 ans dans l'autre. Mais les écoles de journalisme connaissent aussi d'importantes transformations qui expliquent ces évolutions. Elles se rapprochent des universités, s'ouvrent au numérique et le nombre de formations s'accroît à la fin des années 1990.

Les tableaux suivants répertorient les principales transformations des profils des étudiants en journalisme. Elles sont de quatre ordres :

1) **Les écoles tendent à se féminiser** (tableau 64). En 1997, seulement 2 étudiants sur 5 sont des femmes. Mais dix ans plus tard, elles sont devenues majoritaires. Ce nombre se stabilise entre 2007 et 2012. Toutefois, si cette tendance générale l'emporte, l'augmentation de la proportion de filles n'est pas égale dans toutes les écoles. Par exemple, l'ESJ Lille et le CUEJ sont plus féminisées que le CFJ et l'IPJ. Ceci s'explique en partie par les modalités de sélection des étudiants.

2) **La proportion de diplômés des IEP diminue** dans certaines grandes écoles dont les diplômés sont surreprésentés dans le questionnaire (tableau 65). Ils étaient plus d'un tiers en 1997 et ils ne représentent aujourd'hui plus qu'un étudiant sur 5. Toutefois, dans la population générale des journalistes, la proportion des diplômés d'IEP continue d'augmenter (voir tableau 6).

3) **La proportion d'étudiants issue des classes préparatoires aux grandes écoles a augmenté** (tableau 66). De moins d'un étudiant sur 10 en 1997, ils représentent désormais un quart des étudiants en 2012. Cette transformation accompagne la féminisation de la profession, puisque les étudiants issus des CPGE sont plus souvent des femmes que la moyenne.

4) Enfin, **la moyenne générale obtenue au baccalauréat est meilleure que dans le passé** (tableau 67). La promotion diplômée en 1997 est surreprésentée pour la mention « assez bien » tandis que la promotion diplômée en 2012 est surreprésentée pour les mentions « bien » et « très bien ». L'augmentation du pourcentage de mentions au baccalauréat ne s'observe toutefois pas uniquement pour les étudiants des écoles de journalisme.

Tableau 61 : la féminisation de la profession de journaliste entre 1997 et 2007

Effectif/poids			
% en ligne	Une femme	Un homme	Ensemble
% en colonne			
1997	19	28	47
	40,4	59,6	100,0
	10,6	17,6	13,9
2007	63	49	112
	56,3	43,8	100,0
	35,2	30,8	33,1
2012	97	82	179
	54,2	45,8	100,0
	54,2	51,6	53,0
Ensemble	179	159	338
	53,0	47,0	100,0
	100,0	100,0	100,0

Tableau 62 : une baisse de la proportion des diplômés d'IEP dans les écoles de journalisme

Effectif/poids	Non diplômés d'un IEP	Diplômés d'un IEP	Ensemble
% en ligne			
% en colonne			
1997	28	16	44
	63,6	36,4	100,0
	11,5	19,5	13,5
2007	78	29	107
	72,9	27,1	100,0
	32,0	35,4	32,8
2012	138	37	175
	78,9	21,1	100,0
	56,6	45,1	53,7
Ensemble	244	82	326
	74,8	25,2	100,0
	100,0	100,0	100,0

Tableau 63 : une stabilisation des diplômés d'une classe préparatoire aux grandes écoles

Effectif/poids	Non diplômés d'une CPGE	Diplômés d'une CPGE	Ensemble
% en ligne			
% en colonne			
1997	41	4	45
	91,1	8,9	100,0
	16,7	4,7	13,6
2007	71	37	108
	65,7	34,3	100,0
	29,0	43,0	32,6
2012	133	45	178
	74,7	25,3	100,0
	54,3	52,3	53,8
Ensemble	245	86	331
	74,0	26,0	100,0
	100,0	100,0	100,0

Tableau 64 : une augmentation relative du niveau scolaire des bacheliers

Effectif/poids	Passable (à partir de 10)	Assez bien (à partir de 12)	Bien (à partir de 14)	Très bien (à partir de 16)	Ensemble
% en ligne					
% en colonne					
1997	10	24	11	2	47
	21,3	51,1	23,4	4,3	100,0
	11,6	18,9	13,3	5,3	14,1
2007	34	41	21	13	109
	31,2	37,6	19,3	11,9	100,0
	39,5	32,3	25,3	34,2	32,6
2012	42	62	51	23	178
	23,6	34,8	28,7	12,9	100,0
	48,8	48,8	61,4	60,5	53,3
Ensemble	86	127	83	38	334
	25,7	38,0	24,9	11,4	100,0
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

V. *Nouvelles frontières professionnelles et « zone grise » du journalisme*

Comment peut-on définir les frontières du journalisme ? Nous explorerons ici trois critères d'appartenance au journalisme. D'abord, la définition la plus large et subjective correspond à la profession que déclarent les répondants ; ensuite, la définition institutionnelle correspond à la détention de la carte de presse ; enfin, une définition plus restreinte exclut ceux dont l'activité professionnelle ne se limite pas au journalisme et qui travaillent dans d'autres secteurs des médias, en particulier le web (49 répondants) et la communication (42 répondants).

1. **Trois frontières professionnelles possibles**

L'écart entre la définition la plus subjective – la profession que déclarent les répondants – et la définition objective la plus restreinte – n'exercer que dans le journalisme – constitue ce que nous appellerons la **zone grise** du journalisme, où les diplômés ne sont pas complètement entrés dans la profession, sans pour autant se situer en dehors. Cette zone grise tend à correspondre aux situations de précarité qui touchent une partie du marché du travail des journalistes.

a. *Quelle profession disent-ils exercer ?*

D'abord, **4 diplômés sur 5 (81,7 %) déclarent exercer la profession de journaliste** ou, inversement, un diplômé sur 5 n'exerce plus la profession de journaliste après être pourtant passé par une école. La proportion augmente à 89,5 % (162 répondants sur 181) pour la promotion diplômée en 2012 et elle se situe autour de 73 % (34 répondants sur 47 pour la promotion 1997 et 83 répondants sur 112 pour la promotion 2007) pour les autres promotions, où davantage de diplômés ont quitté la profession au fil des ans.

b. *Combien sont titulaires de la Carte de presse ?*

Néanmoins, ces résultats sont fondés sur les déclarations des répondants : il leur était simplement demandé, en ouverture du questionnaire, quelle était leur profession. Mais si l'on se fonde sur la carte de presse comme indicateur objectif de l'appartenance à la profession de journaliste – et non plus sur une dimension subjective – **la proportion baisse à 72 %**, soit 10 points de moins. En effet, une cinquantaine de journalistes (17 % des diplômés) se définissent comme tel mais sans posséder la carte de presse. Cette proportion se situe donc dans une zone grise qui est caractéristique du journalisme²⁷. Contrairement à des professions où le titre professionnel équivaut à une licence d'exercice de la profession, comme c'est le cas de nombreuses professions libérales comme les médecins ou les avocats, il ne suffit pas d'obtenir un diplôme de journaliste pour devenir journaliste.

Dans quel secteur d'activité exercent-ils ?

La difficulté à tracer les frontières du journalisme se révèle encore lorsqu'on différencie ceux qui ne font que du journalisme et ceux qui font du journalisme parmi leurs diverses activités. **3 diplômés sur 5 ne font que du journalisme et un quart exerce entre autres une activité de journaliste**, qu'ils se définissent ou non comme des journalistes. Or, si un diplômé ne pratiquant que le journalisme a de fortes chances d'avoir sa carte de presse (86 %), la probabilité diminue fortement lorsque ce diplômé ne pratique pas seulement le journalisme : parmi ces derniers, seulement 3 sur 5 disposent de leur carte de presse.

²⁷ D. Ruellan, *Le professionnalisme du flou*, Rennes, PUR, 1993.

2. Contrats et qualifications des répondants

a. Le contrat de travail

Les fragmentations apparaissent également selon le contrat de travail dont les diplômés disposent. Près d'un diplômé sur deux bénéficie d'un CDI (48,3 %), obtenu en moyenne trois ans après la sortie de l'école. L'autre moitié des diplômés a soit un CDD (au total 1 individu sur 5), est payé à la pige (plus d'un quart des diplômés), mais aussi des CDDU (24 répondants), des droits d'auteur (17 répondants) ou encore est autoentrepreneur (17 répondants). 17 répondants sont également à temps partiel.

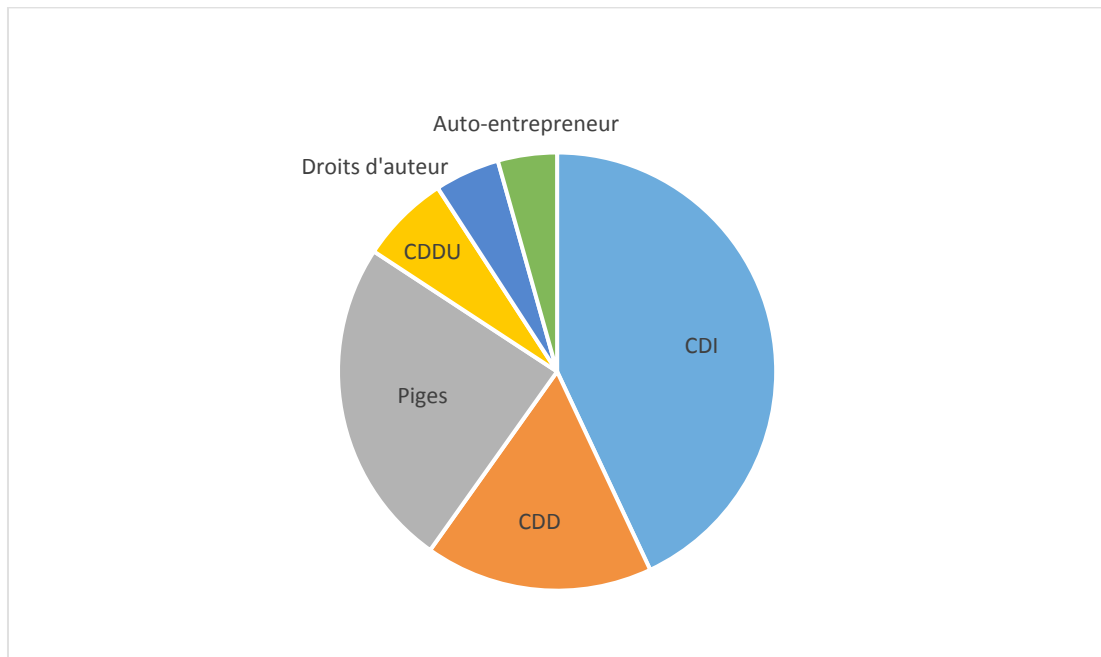


Figure 3 : la répartition des contrats de travail des journalistes

Certains diplômés peuvent aussi exercer le journalisme pour un employeur seulement (74 %) ou bien pour plusieurs employeurs (un quart des journalistes), soit la même proportion que pour les pigistes. Au premier abord, on peut penser que ceux qui travaillent pour plusieurs employeurs sont aussi les mêmes que ceux qui sont pigistes. Mais il s'agit d'une illusion. Sur 86 répondants qui travaillent pour plusieurs employeurs, 25 ne sont pas pour autant pigistes, ou, à l'inverse, sur 96 pigistes, 34 travaillent pour un seul employeur. Autrement dit, un tiers ne cumule pas le statut de pigiste et le travail pour plusieurs employeurs.

b. Des fragmentations selon les qualifications

Les journalistes peuvent aussi se définir différemment selon leur qualification²⁸. En effet, une infime minorité (8 répondants sur 350) se définit seulement comme journaliste, sans qualificatif supplémentaire. Les autres nomment leur position dans la division du travail au sein de la rédaction : chef d'agence, chef d'édition, chef de rubrique, etc. 21 se disent « chef » d'une entité. Mais la proportion de diplômés exerçant une responsabilité est plus importante, puisqu'un diplômé sur 4 occupe une fonction d'encadrement dans la rédaction. Ils peuvent alors apparaître dans les dénominations comme des responsables ou des directeurs/directrices. Les autres précisent par exemple : la nature de leur contrat, comme les journalistes pigistes ; ou les horaires de leur travail, comme les journalistes matinaliers ; le public auquel ils s'adressent, comme les journalistes locaux ;

²⁸ La question était « Quelle est votre qualification ou fonction actuelle ? »

ou encore leur spécialité thématique, comme les journalistes sportifs. Les qualificatifs qui reviennent le plus sont ceux de « rédacteur » – un tiers des qualifications contient ce qualificatif – et dans une moindre mesure « reporters » (31 répondants), soit les tâches principales du métier de journaliste. De manière générale, ces multiples qualifications permettent d’apercevoir les spécificités des différents postes occupés par les journalistes.

Il est également nécessaire de préciser que les médias qui concentrent les représentations du métier de journaliste sont largement minoritaires parmi les recrutements des journalistes diplômés. La presse d’information générale et politique emploie 8 % des répondants (28 diplômés), presque tous au *Monde* (9 diplômés), au *Figaro* (4) et à *Libération* (4). Mais la plupart sont des pigistes et si l’on ne gardait que les journalistes qui ne travaillent que pour ces journaux, la proportion tomberait à 3 %, soit 10 journalistes.

3. La zone grise et ses variations

Au regard de ces différents éléments, plutôt que de tracer une frontière nette entre journalistes et non journalistes, il serait plus juste de mettre en relief un continuum entre ces deux populations, qui comprendrait **une zone grise d’un peu plus du tiers des répondants au questionnaire (34 % soit 119 diplômés)**. Cette zone grise se situerait entre une population de journalistes qui se définissent comme tel, qui possèdent une carte de presse et qui n’exercent pas d’activité professionnelle dans un autre secteur (communication, web, etc.) – un peu plus de la moitié des répondants correspond à cette définition restreinte du journaliste – et une population qui ne se définit pas comme journaliste et qui n’y exerce plus aucune activité. Nous tenterons de comprendre en détail les conditions qui rendent possible cette zone grise et qui expliquent son accroissement dans l’histoire récente de la profession.

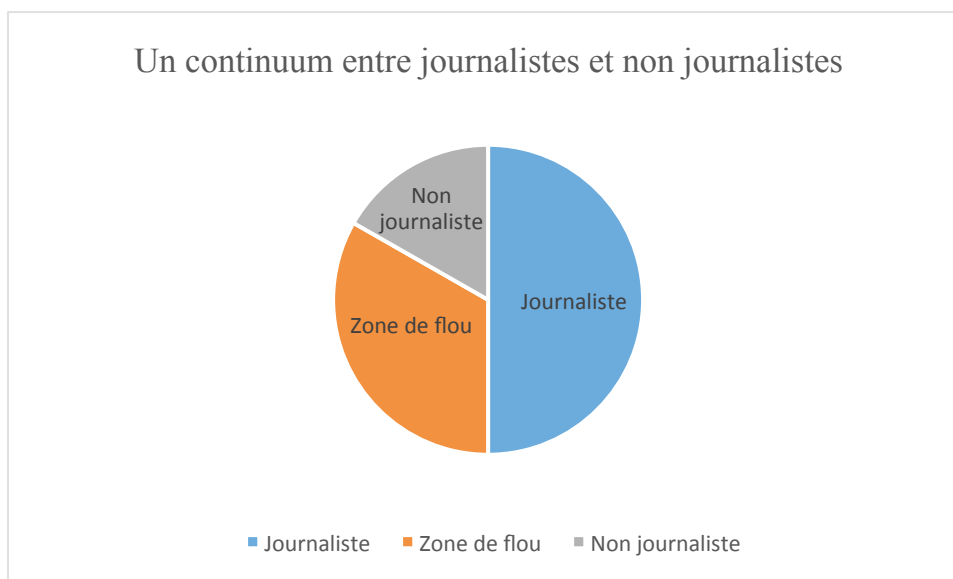


Figure 4 : un continuum entre journalistes et non journalistes



Figure 5 : Trois critères d'appartenance au journalisme (en %)

Le graphique ci-dessus trace un triangle dont les sommets représentent chacun le pourcentage relatif à chacune des trois définitions prises en compte dans l'appartenance à la profession. Il fait apparaître en bleu une aire, restreinte, qui inclut les trois conditions.

a. Variations de la zone grise selon les écoles

Ce graphique est construit à partir des moyennes des réponses de l'ensemble des répondants. Néanmoins, la situation des diplômés n'est pas la même selon l'école d'où les journalistes sont diplômés. Dans les formations perçues comme les plus prestigieuses, 9 diplômés sur 10 (90 %) se déclarent comme journalistes et 75 à 80 % d'entre eux n'exercent que dans le secteur du journalisme, c'est-à-dire que la zone grise pour ces écoles atteint 10 à 15 points. Mais à l'autre bout de l'échelle, cette zone grise atteint jusqu'à 30 points pour certaines formations reconnues et 47 points environ pour certaines formations non reconnues. Les écarts peuvent être visualisés sur le tableau ci-dessous.

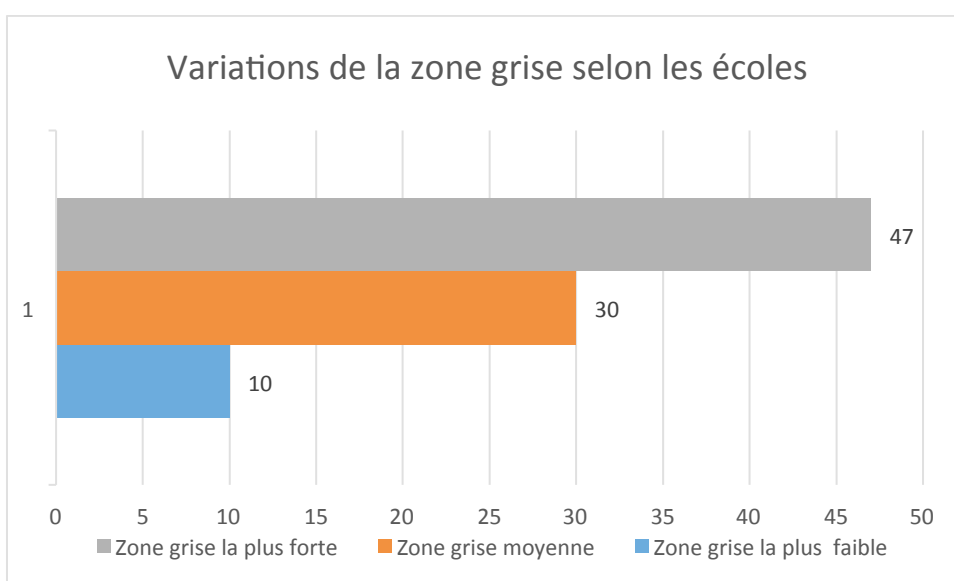


Figure 6 : variations de la zone grise selon les écoles (en points)

b. Variations de la zone grise selon la cohorte

Les situations des diplômés varient également fortement selon la cohorte dont ils sont issus. Pour la promotion diplômée en 2012, 89,5 % des répondants (soit 162 diplômés) se disent journalistes, 75 % (165 diplômés) sont titulaires de la carte de presse et 68 % (123 diplômés) ne travaillent que dans le secteur du journalisme, soit un écart maximal de 21,5 points, qui est l'écart le plus important des trois cohortes. Pour la promotion de diplômés en 2007, 74 % des répondants (83 diplômés) se disent journalistes, 67 % (74 diplômés) sont titulaires de la carte de presse et 58 % (65 diplômés) seulement ne travaillent que dans le secteur du journalisme, soit un écart maximal de 16 points. Enfin, pour la promotion 1997, 72 % (34 diplômés) se déclarent journalistes et 74,5 % (35 diplômés) disposent d'une carte de presse. Dans ce cas, la population des titulaires de la carte de presse est même un peu moins restreinte que celle qui se définit comme journalistes. Le pourcentage d'entre eux qui travaillent exclusivement dans le secteur du journalisme est de 64 % (30 diplômés). L'écart est donc assez faible : environ de 11 points.

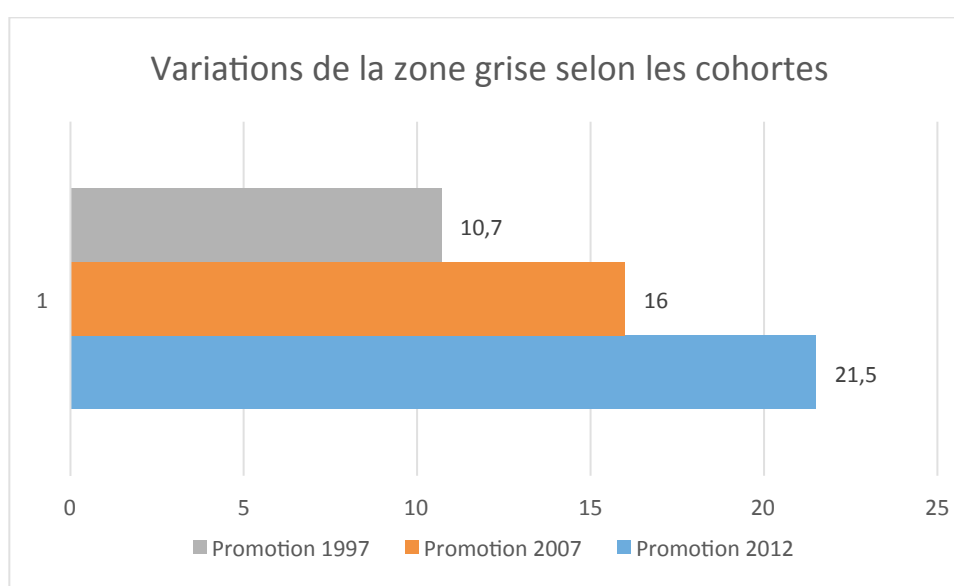


Figure 7 : variation de la zone grise selon les cohortes

Ces écarts montrent que la promotion diplômée en 1997 est moins précaire que celle de 2012. Elle s'est stabilisée au cours du temps. D'une part, les diplômés de 1997 sont moins nombreux à se déclarer journalistes (écart de 17,2 points). Une partie de cette promotion a quitté la profession alors que celle de 2012 comprend encore une plus forte proportion « à y croire ». De même, les diplômés de 2012 sont plus nombreux à travailler exclusivement dans le journalisme que pour les deux autres promotions : l'écart est de 10 points avec celle de 2007. Les diplômés de 2012 essaient encore de trouver un poste qui correspond à leurs aspirations professionnelles, même si leur situation est momentanément pour une partie d'entre eux en décalage avec leurs représentations du métier. Avec le temps, ce décalage se réduit. Soit les diplômés revoient leurs ambitions et sortent de la profession, soit ils finissent par atteindre leurs objectifs.

VI. Les carrières des diplômés

Pour mieux saisir les oppositions et les continuités entre les frontières professionnelles, il est possible de retracer les carrières qui mènent les uns et les autres, vers la partie la plus stabilisée du marché du travail ou vers la partie plus instable. Nous allons désormais entrer davantage dans les catégories évoquées plus haut dans l'analyse.

1. Titulaires et non titulaires de la carte de presse

a. Les titulaires de la carte de presse

Commençons d'abord par les titulaires de la carte de presse, qui comprennent comme nous le savons 72 % des répondants au questionnaire. Pour eux, la carte de presse est importante ; 4 journalistes sur 5 qui la possèdent pensent qu'elle est nécessaire à l'exercice de la profession. Ils sont presque autant (à deux répondants près) à penser qu'elle symbolise leur appartenance à la profession. Ils ne sont pas non plus insensibles à la possibilité d'entrer gratuitement dans les musées (58 % soit 145 répondants) et 37 % (93 répondants) pensent que la carte de presse leur offre des avantages fiscaux.

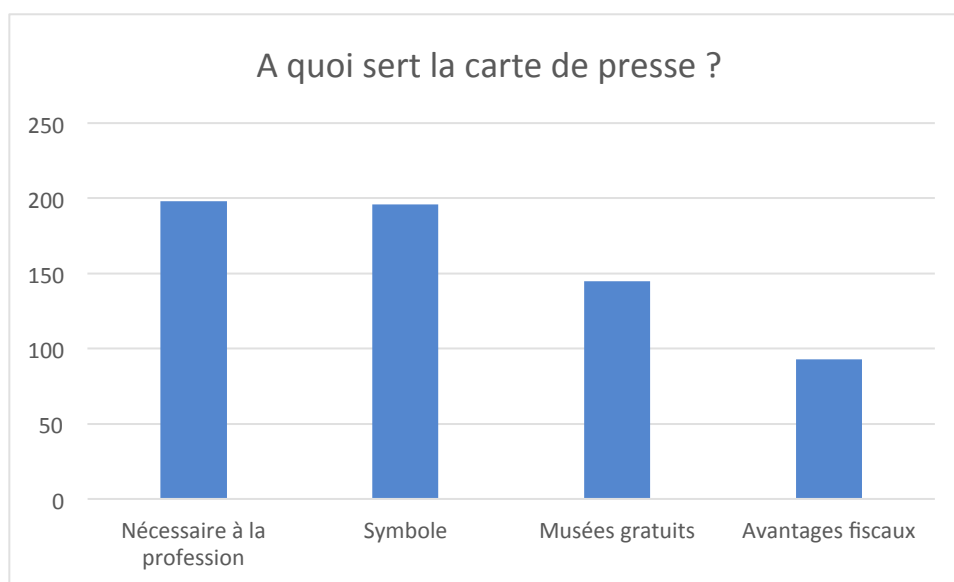


Figure 8 : à quoi sert la carte de presse pour ceux qui la possèdent ?

Parmi les titulaires de la carte de presse, une large majorité, 84 %, l'a possédée sans interruption, ce qui représente les 3/5^e de l'effectif total. Parmi les 16 % des répondants qui ont déjà connu des interruptions dans l'obtention de leur carte de presse, un peu plus de la moitié ne l'a perdue qu'une seule fois. Les autres ont connu des « accidents » répétés, mais ils représentent finalement une petite partie de l'effectif total, c'est-à-dire 10 répondants.

b. Les non titulaires de la carte de presse

À l'inverse, on peut essayer de comprendre ce qui conduit 28 % des répondants (soit 92 diplômés) à ne pas avoir la carte de presse. Parmi les non titulaires de la carte de presse, 1/10^e ne gagne pas suffisamment pour y prétendre. Plus de la moitié n'exerce pas une activité suffisamment en lien avec le journalisme : soit leur qualification n'est pas reconnue (17 répondants), soit leur

employeur n'est pas éligible (27 répondants). Plus intrigant, 38 % d'entre eux (35 diplômés) n'en ont tout simplement pas fait la demande. Ceci s'explique pour un quart d'entre eux par le fait qu'ils ne se considèrent plus du tout journaliste ou qu'ils sont journalistes à l'étranger (1/5^e). Les autres ne souhaitent pas en faire la demande parce qu'ils ne pensent pas en tirer d'avantages fiscaux, ou alors ils déclarent à l'inverse, ne pas vouloir faire la demande parce qu'il s'agit d'une niche fiscale. Certains évoquent aussi un « problème avec la paperasse ». Enfin, quelques-uns exercent le journalisme sous un autre statut qui ne leur permet pas d'obtenir la carte, comme celui d'intermittent du spectacle, parfois à la demande de l'employeur, comme l'explique ce répondant :

« J'ai été titulaire d'une carte de presse de 2007 à 2012. J'ai ensuite dû changer de statut et devenir intermittent à la demande d'un employeur (une chaîne de télévision nationale). Cette pratique est de plus en plus répandue. Ces 5 dernières années la plupart de mes collègues JRI (Journalistes reporter d'images) free-lance sont passés intermittents du spectacle et sont payés comme "Opérateurs de prise de vues". » (34 ans, journaliste sous le statut d'intermittent du spectacle, diplômé en 2007 d'une formation reconnue)

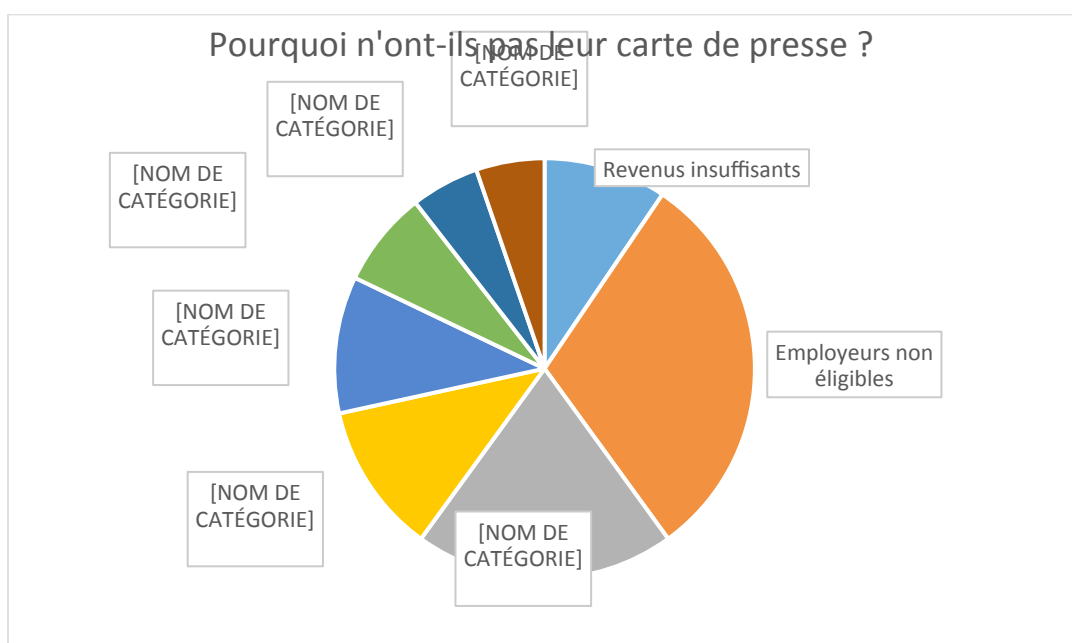


Figure 9 : pourquoi n'ont-ils pas leur carte de presse ?

c. La perte de la carte de presse

Parmi les non titulaires de la carte de presse (28 %), plus de la moitié ne l'a jamais perdue puisqu'elle ne l'a en fait jamais obtenue. D'ailleurs, la grande majorité de ceux qui ne l'ont jamais eue ne l'ont jamais demandée. On retrouve les mêmes raisons évoquées précédemment, quand on leur demande pourquoi ils n'ont jamais demandé la carte de presse. Ils travaillent pour la plupart dans des secteurs d'activité extérieurs au journalisme.

« Je n'ai pas fait la demande quand j'aurais pu y prétendre après l'école, et depuis, mes revenus institutionnels sont trop importants. » (Homme, journaliste pigiste et communicant institutionnel, 29 ans, diplômé en 2012 d'une formation reconnue.)

Même sans être titulaires de la carte de presse, certains continuent de pratiquer le journalisme mais sans en tirer leurs revenus principaux.

L'autre moitié, celle qui a déjà obtenu une carte de presse par le passé, la perd en moyenne six ans après leur sortie de l'école. Aujourd'hui, 87 % d'entre elle (environ 12 % de l'ensemble des répondants, soit 42 individus) a arrêté de la demander, pour des raisons en partie similaires à celles

évoquées précédemment. Toutefois, on comprend chez cette population les étapes qui conduisent à ne plus envisager de faire le métier de journaliste. D'abord, le diplômé est confronté à une importante précarité. Pour vivre, il complète ses revenus par une autre activité. Puis, cette activité d'abord secondaire devient peu à peu l'activité principale, même si certains n'ont pas définitivement abandonné l'idée d'exercer le journalisme.

« Après un accident de parcours professionnel et une période de chômage de six mois, j'ai tenté d'élargir mes horizons d'emploi (édition, communication, etc.). J'ai retrouvé un emploi principal dans le secteur associatif tout en assurant en parallèle des enseignements et une pige régulière. L'extrême précarisation de la profession et la situation globale des médias permettent difficilement de vivre du journalisme à l'heure actuelle. Sans exclure de revenir au métier pour lequel je me suis formé, je crois possible - et nécessaire - de le combiner avec d'autres activités. » (Homme, chargé de communication, 43 ans, diplômé en 1997 d'une formation reconnue)

« L'intérêt pour le poste proposé (JRI au ministère de l'intérieur) et le type de contrat proposé (CDD de 3 ans reconductible), comparé à la situation précaire imposée dans les organes de presse et des piges proposées pas toujours intéressantes (édition en rédaction, desk...) m'ont conduit à abandonner ma carte de presse. Mais j'envisage de la récupérer dans les prochaines années. » (Homme, Journaliste reporter d'images, 26 ans, diplômé en 2012 d'une formation au journalisme non reconnue)

Mais certains diplômés trouvent aussi un moyen de mieux réaliser la vocation qui les avait poussés vers le journalisme ailleurs que dans une entreprise de presse où les conditions de travail leur semblent trop éloignées du journalisme qu'ils aiment et même si l'activité correspondrait mieux aux critères de la CCIJP. Ceci renvoie notamment au biais économique de la définition du journalisme de la Commission de la carte. Ces cas sont particulièrement intéressants parce qu'ils montrent les limites de l'hypothèse selon laquelle les diplômés qui ne possèdent pas leur carte de presse seraient systématiquement les plus éloignés de l'activité journalistique.

« J'ai simplement arrêté de la demander parce que depuis 2 ans on me répète que je n'ai pas suffisamment d'heures déclarées dans le journalisme. Je suis actuellement au RSA mais je n'exerce pas d'autre métier. Je travaille sur un documentaire d'investigation en Amérique du Sud pour lequel j'ai mis toutes mes économies et qui m'occupe à temps plein. C'est un travail journalistique pour lequel j'ai reçu une bourse (Prix Rotary du jeune reporter de télévision). J'ai réussi à en vendre un quinze minutes à France 24 et là je travaille sur la version longue (52 minutes). Mais du côté de la CCIJP, ils ne veulent rien entendre. J'ai fait appel, mais c'est toujours non. » (Homme, Journaliste, 33 ans, diplômé en 2012 d'une formation au journalisme reconnue.)

« La précarité de la pige et de toutes sortes de contrats de travail que j'ai pu signer durant les 3 années où j'ai eu la carte, la qualité de travail dans les rédactions où je suis passée, m'ont déprimée et m'ont fait perdre mes idéaux qui m'avaient poussée à faire des études de journalisme. J'ai pris une année sabbatique (service civique dans une association de lutte contre la pauvreté). À l'issue de cette année sabbatique, j'ai décidé de ne pas poursuivre dans le monde de la presse mais de travailler dans le monde associatif et militant. » (Femme, chargée de projet dans une ONG, 33 ans, diplômée en 2007 d'une formation au journalisme reconnue).

Ce dernier cas montre un exemple de reconversion du journalisme vers un autre secteur d'activité. Le diplômé exprime néanmoins une continuité entre sa vocation journalistique et le contenu actuel de son activité. Ce sont selon lui les perspectives professionnelles offertes après son passage dans l'école qui l'éloignaient de ses attentes initiales. Pour le dire simplement, on peut avoir le sentiment de mobiliser davantage ses compétences journalistiques dans un projet extérieur au monde de l'information mais qui possède une plus forte dimension intellectuelle que dans un journalisme « assis » et routinier qui caractérise certains postes du monde de l'information. Le cas de ces diplômés, que l'on situerait volontiers pour une partie d'entre eux dans la « zone grise », interroge les limites des frontières professionnelles telles qu'elles ont été institutionnalisées par la CCIJP.

2. L'entrée sur le marché du travail

Pour progresser dans l'analyse, il convient de placer la focale sur le moment où les étudiants sortent de leur école de journalisme pour entrer sur le marché du travail. On se représente souvent ce passage de façon linéaire, comme si la frontière entre la fin des études, allant parfois de pair avec des conditions de vie précaires et une incertitude face à l'avenir, s'effaçait au profit d'une situation stabilisée. Toutefois, la frontière entre ces deux mondes, comme avec celle de la profession, ne semble pas aussi nette.

a. Les problèmes de précarité à l'entrée sur le marché du travail

D'abord, 36 % déclarent avoir eu des difficultés à trouver un ou plusieurs emplois à la sortie de l'école. Mais cette question, relativement large, masque en partie la nature des problèmes que rencontrent les diplômés. Leur difficulté semble être moins de trouver des emplois ou des piges que de trouver un travail dont le contenu soit stimulant d'un point de vue journalistique et qui offre des conditions de travail permettant de le réaliser durablement (rémunération, temps de travail, etc.)

Le premier problème que rencontrent les jeunes diplômés est celle des revenus : 37 % trouvent qu'ils gagnaient trop peu au regard de la quantité de travail fournie dans les premiers mois après leur sortie de l'école. 22 % déplorent que leurs conditions de travail ne leur permettent pas de fournir un travail de qualité sans empiéter sur le temps libre, ou que l'ambiance de la rédaction soit dégradée. Enfin, 14 % des répondants ont trouvé des emplois ou des piges, mais éloignés de leurs intérêts professionnels.

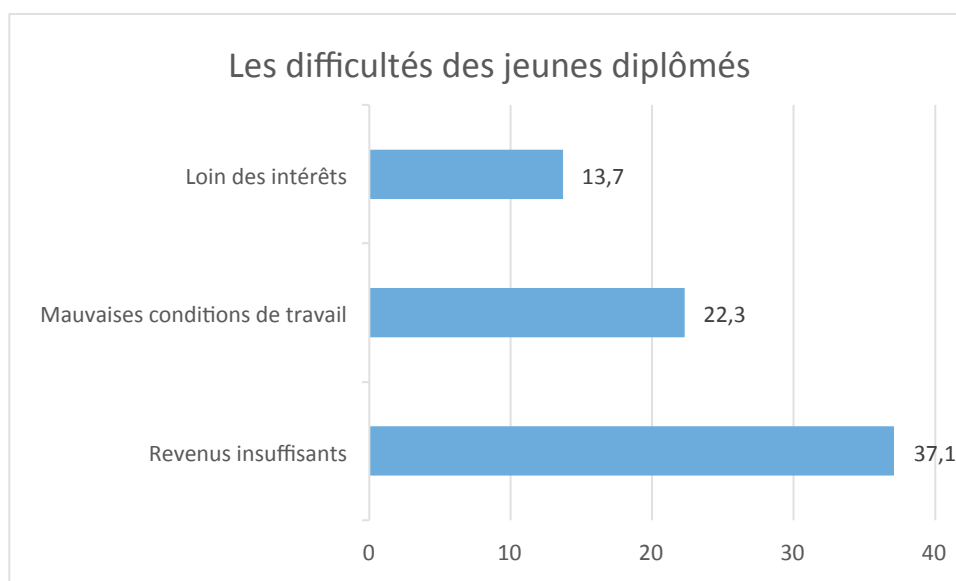


Figure 10 : les trois principales difficultés exprimées par les diplômés à l'entrée sur le marché du travail

Selon les répondants au questionnaire, les conditions d'entrée sur le marché du travail se sont considérablement dégradées entre 1997 et 2007, et dans une moindre mesure entre 2007 et 2012. Pour la promotion 1997, 11 répondants (soit un quart de la promotion) déplorent des revenus insuffisants lors de l'entrée dans la carrière. Mais cette proportion s'élève aux 2/5^e pour les promotions 2007 et 2012 (respectivement 43 et 72 répondants). De même, pour la promotion 1997, aucun diplômé ne se plaint des mauvaises conditions de travail (ambiance dégradée, empiètement du travail sur le temps

libre). Ils sont 23 % dans ce cas en 2007 (25 répondants), et 29 % en 2012 (50 répondants), ce qui renvoie plus largement aux enquêtes socio-économiques sur les transformations du salariat²⁹.

Une partie des diplômés ressent lourdement la précarité du métier, pas seulement par la faiblesse des revenus mais aussi par la nécessité, pour pénétrer durablement le marché du travail, de se tenir à la disposition des employeurs et donc de donner la priorité, dans sa vie, aux aspects professionnels. Dès lors, il devient difficile de séparer le temps de travail et le temps de repos ou de loisir, ainsi que de réaliser un contenu en dehors des attentes des employeurs. Dans les premiers mois, la capacité des diplômés à se conformer aux attentes de ceux qui les emploient semble être particulièrement importante. Les récits suivants expriment notamment les difficultés liées au statut de pigiste, qui représente environ un quart de l'ensemble des répondants, et un tiers de la promotion diplômée en 2012. Dans les mois qui suivent la sortie de l'école, ce statut est très fréquent et il représente la situation majoritaire pour les récents diplômés.

« Même si à aucun moment je ne me suis retrouvée sans travail, l'anxiété générée par les piges et les engagements pris auprès de plusieurs employeurs m'ont beaucoup pesée. » (Femme, 31 ans, en CDI depuis un an, diplômée en 2012 d'une formation au journalisme reconnue.)

« Succession de centaines de CDD ou de piges pour [une chaîne de télévision nationale], de remplacements ponctuels ou de renforts liés aux besoins de l'actualité. Des contrats par nature incertains, plus ou moins espacés, demandés au dernier moment (la veille pour le lendemain, la nuit, ou le matin pour le jour même), dans une géographie étendue (appels de différentes régions), et sans certitudes d'avoir d'autres contrats. Demande une grande mobilité et impossibilité de mener une vie sociale pour rester disponible en permanence, et impossibilité de se projeter au-delà de quelques jours pour tout projet personnel. » (Homme, 35 ans, en CDI trois ans après la sortie de l'école, diplômé en 2007 d'une formation au journalisme reconnue.)

« Il est difficile de devoir jongler entre les piges, car on risque de perdre un employeur lorsque l'on doit refuser une pige. Il faudrait rester à l'entière disposition de chacun des employeurs pour pouvoir rester dans ses bons petits papiers, ce qui est impossible lorsqu'on en a plusieurs. » (Femme, 27 ans, journaliste pigiste, diplômée en 2012 d'une formation au journalisme reconnue.)

Ce faisant, certains diplômés ont l'impression de ne plus apprendre et progresser à la sortie de leur école, voire de « régresser » selon les termes employés, car l'entreprise ne mobilise qu'une partie des compétences dont ils disposent et qui justifient leur niveau d'étude.

« Les compétences requises pour exercer ce métier sont en dessous de celles acquises pendant les études (problème de surqualification : faire des micros-trottoirs alors qu'on a un master, qu'on parle trois ou quatre langues, etc.) » (Femme, 27 ans, journaliste en CDD, diplômée en 2012 d'une formation au journalisme reconnue.)

Parmi les diplômés qui rencontrent des problèmes à la sortie, seul un tiers cherche des compléments de revenu à leur activité journalistique et 1/6^e environ bifurque vers un autre métier. Les autres persistent dans le journalisme en attendant que leur situation s'améliore. En moyenne, la situation de ces diplômés s'est stabilisée 2 ans après leur sortie de l'école et les diplômés, quel que soit l'année de leur promotion, obtiennent la plupart du temps leur carte de presse au cours des trois premières années, avec un pic la troisième année (environ un tiers). À l'inverse, la proportion de CDI ne cesse de s'accroître au fil des promotions, sans que l'on sache s'il s'agit d'une précarisation du marché du travail ou s'il s'agit de l'amélioration du statut des journalistes plus de dix ans après leur sortie de l'école.

²⁹ Voir par exemple R. Caveng, *Un laboratoire du « salariat libéral »*. Les instituts de sondage, Paris, Le Croquant, 2011.

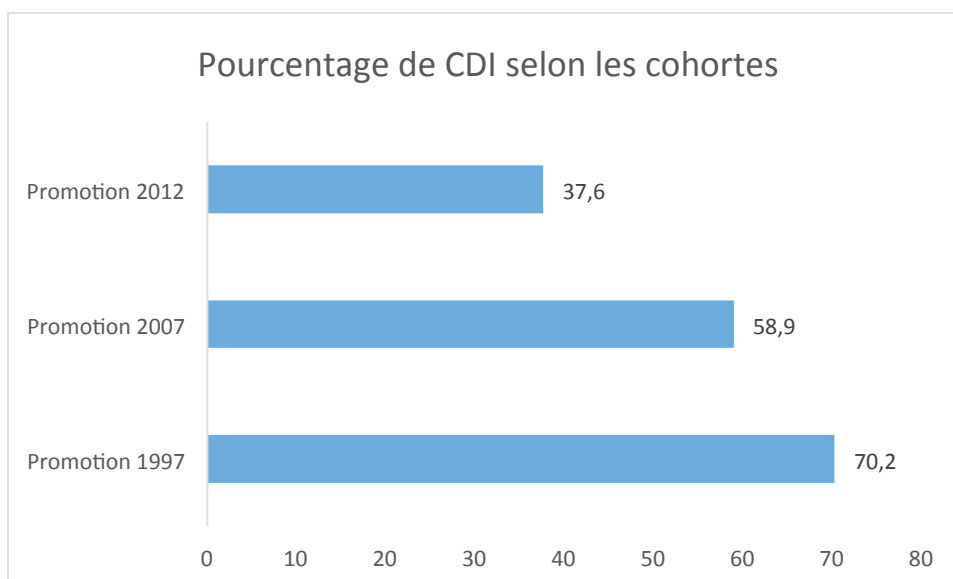


Figure 11 : pourcentage de CDI selon les promotions diplômées en 1997, 2007 et 2012

Toutefois la progression sur le marché du travail n'est pas linéaire et les problèmes que rencontrent les jeunes diplômés à la sortie de leur école peuvent se retrouver ultérieurement lorsque leur contrat de travail prend fin.

« Pas de grosse difficulté à s'insérer sur le marché. J'ai commencé à piger pour une chaîne d'information continue très vite après mon stage de fin d'études puis j'ai enchaîné rapidement sur un CDDU de 6 mois puis un autre de 1 an. C'est après que ça s'est compliqué, je n'ai pas été prolongée et je n'ai jamais retrouvé d'autre travail derrière. » (Femme, serveuse, 29 ans, diplômée en 2012 d'une formation au journalisme reconnue.)

« À l'issue d'un stage [dans une chaîne audiovisuelle nationale] j'ai travaillé régulièrement pour la chaîne, sur les antennes régionales. Jusqu'à ce qu'un moratoire empêchant l'embauche de CDD de moins de deux ans soit mis en place et m'empêche de poursuivre ma collaboration avec la chaîne. J'ai dû faire appel à mes contacts (stages, anciens camarades de promo) pour retrouver un emploi dans le secteur de la presse et j'ai connu une année de "galère". » (Homme, 33 ans, journaliste en CDI 3 ans après la sortie de l'école, diplômé en 2007 d'une formation au journalisme reconnue.)

Au moment du questionnaire, plus de 2 diplômés sur 5 expriment encore au moins une difficulté dans leur situation professionnelle. 16 % estiment gagner trop peu au regard du travail fourni. 11 % ont trouvé un emploi ou des piges, mais leur temps de travail n'offre pas de perspective durable. 8 % ont des activités professionnelles éloignées de leurs intérêts. Enfin, 6 % n'ont pas d'emploi durable. Tous ces indicateurs témoignent de la précarité d'une partie des journalistes.

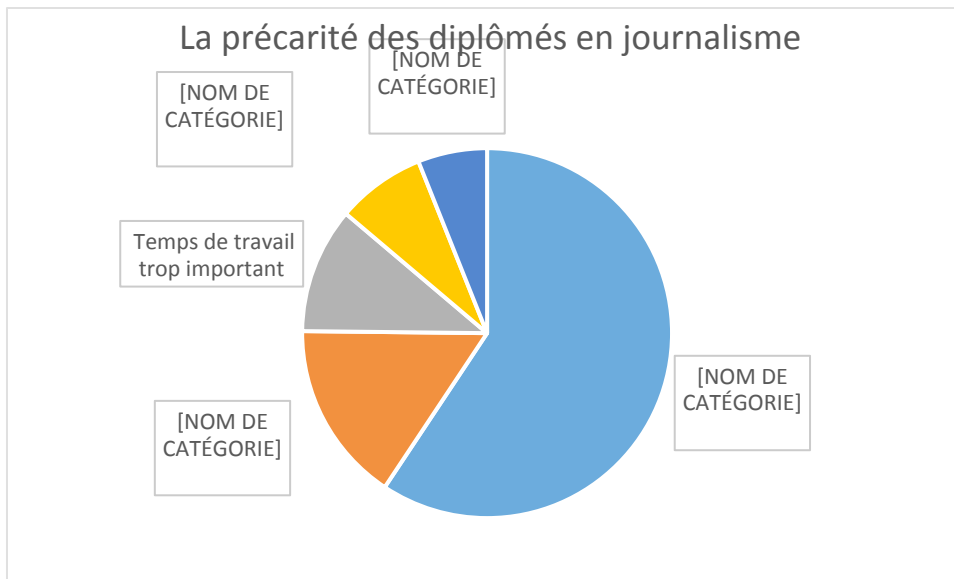


Figure 12 : les problèmes des diplômés dans l'accès au marché du travail

b. L'adéquation formation-emploi

Une série de questions avait pour but de saisir la relation entre la formation et le poste occupé. Les répondants devaient estimer sur une échelle allant de 1 à 5 l'adéquation entre leur formation et leur travail. Le jugement qui est demandé aux répondants pour cette question dépend donc de leur(s) activité(s) professionnelle(s) (pour ceux qui ont une), laquelle (ou lesquelles) n'est pas nécessairement en lien avec le journalisme, et donc avec leurs études. Indirectement, il est demandé aux diplômés s'ils réalisent le métier pour lequel ils ont été formés. Quasiment les deux tiers d'entre eux expriment une forte adéquation (212 diplômés sur 319), et à l'inverse 45 étudiants sur 319 déplorent une faible adéquation, quand 72 répondants se situent entre les deux.

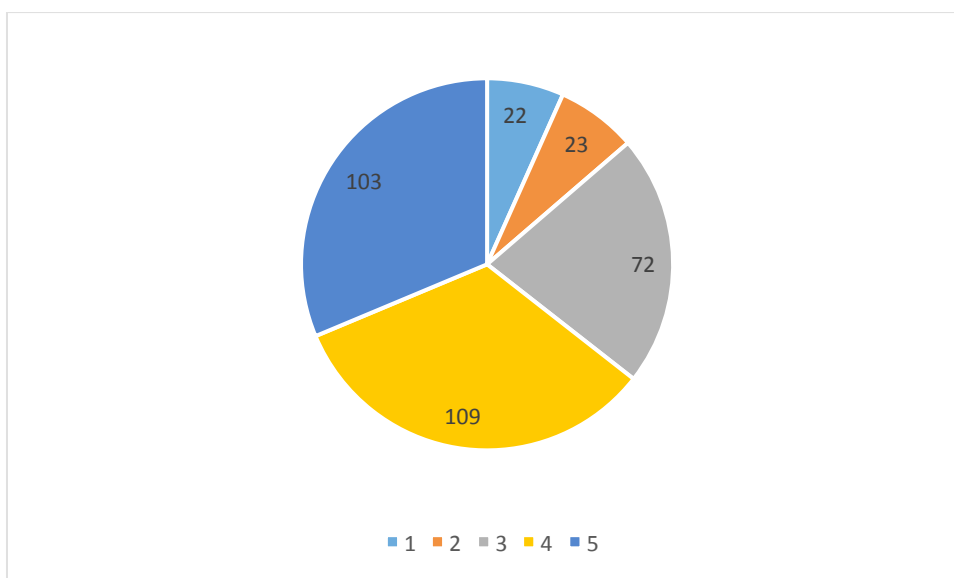


Figure 13 : l'adéquation entre la formation et le poste sur une échelle de 1 à 5

On peut alors travailler sur les modalités de la relative inadéquation (environ un diplômé sur trois ne mobilise que partiellement ou pas du tout les compétences pour lesquelles il est diplômé) entre

les formations et les emplois. Il ne s'agit pas d'établir un jugement normatif sur des formations en journalisme qui seraient inadaptées au marché du travail, mais plutôt de comprendre comment les diplômés mobilisent leurs compétences scolaires à court terme, puis à long terme. Les palmarès des écoles de journalisme oublient notamment qu'en-dehors du débat sur le « formatage » des étudiants en journalisme, c'est-à-dire du degré d'employabilité que les étudiants doivent atteindre, la mission des formations est d'assurer des compétences générales qui ne sont pas seulement utiles pour l'entrée sur le marché du travail, mais aussi pour la progression dans la carrière.

Il était ainsi demandé aux diplômés quelles compétences leur avaient manqué pour leur insertion professionnelle, pour progresser ultérieurement dans leur carrière et enfin quelles compétences leur avaient été inutiles.

Les répondants avaient le choix entre les modalités suivantes :

- Les techniques d'expression : écriture, parler radio, etc.
- La maîtrise des logiciels de montage/ de mise en page/ de retouche photo, etc.
- Des connaissances spécialisées (économie, droit, sport)
- Des connaissances historiques et politiques nécessaires à la mise en contexte de l'information
- Des connaissances sur les transformations récentes des médias
- Des compétences pour travailler sur le web
- Des techniques dans le *datajournalism* et/ou le *factchecking*
- Des techniques d'enquête journalistique
- Des connaissances sur le fonctionnement d'une entreprise de presse
- La photographie
- Aucune

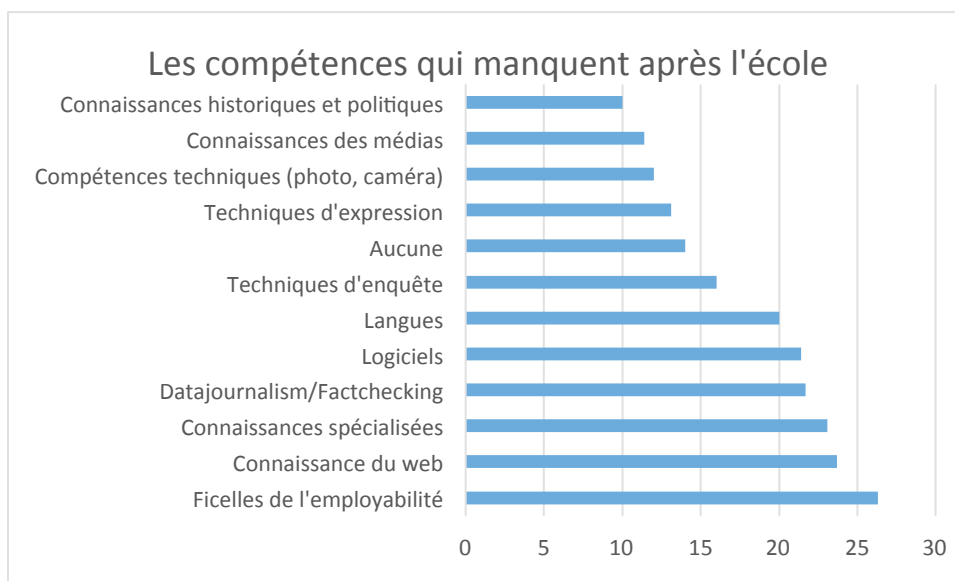


Figure 14 : les compétences qui manquent pour l'insertion professionnelle (en %)

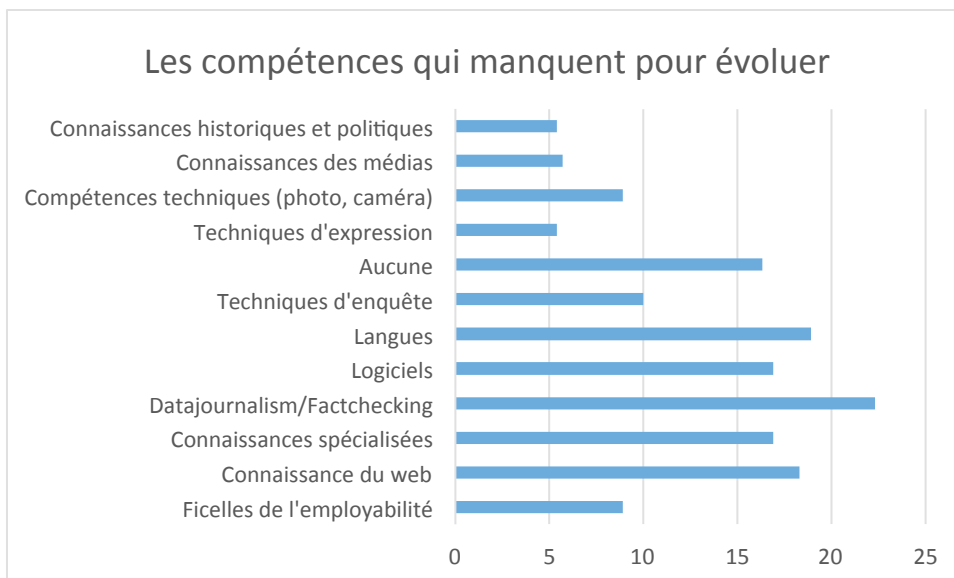


Figure 15 : les compétences qui manquent pour progresser dans la carrière (en %)

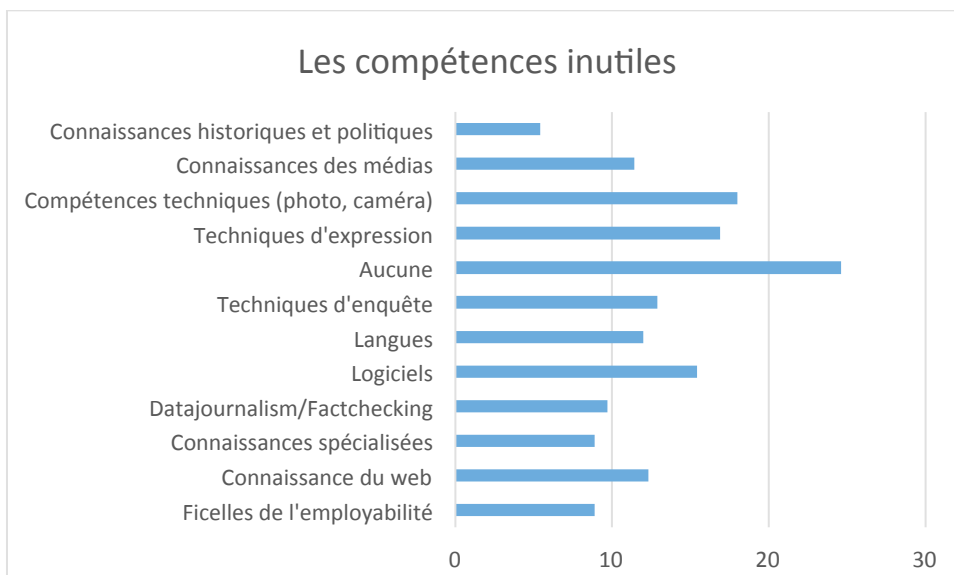


Figure 16 : les compétences qui ne sont pas mobilisées dans le poste (en %)

Il est intéressant de comparer les réponses aux trois questions. Le premier document dessine une opposition claire entre les compétences dont les diplômés ont le plus besoin à court terme, pour correspondre aux attentes des employeurs. Il s'agit d'abord des compétences propres au pigiste, pour trouver des offres d'emploi et pour « vendre » leurs sujets. Les diplômés insistent en effet sur le fait qu'ils ne sont pas préparés au statut de pigiste, qui constitue pourtant une étape fréquente à la sortie des écoles, ni aux techniques relatives aux entretiens d'embauche.

« Il me semble que les écoles de journalisme omettent trop souvent de former et sensibiliser leurs étudiants à l'une des réalités du journalisme d'aujourd'hui : la pige ou le journalisme indépendant. Apprendre à proposer des sujets, des synopsis de reportages, apprendre à gérer sa comptabilité seul(e), apprendre à vendre ses sujets et ses compétences, auprès des rédactions est essentielle à mes yeux. D'une part car une majorité d'étudiants en journalisme ont un profil littéraire ou sciences politiques, en tout cas peu enclins et sensibilisés au commerce et à la vente, d'autre part car le monde du journalisme est de plus en plus précaire et de plus en plus de jeunes journalistes

commencent, par choix ou par dépit, par de la pige ou du journalisme indépendant. » (Femme, 31 ans, journaliste pigiste pour une dizaine de médias, diplômée en 2012 d'une formation reconnue en filière apprentissage)

« À l'école nous avons beaucoup travaillé sur comment présenter un JT ou comment écrire le Portrait de Libération. Résultat, personne dans ma promo ne présente de JT ou n'écrit la page portrait de Libération. Par contre, nous sommes beaucoup à être pigistes et à devoir développer des stratégies individuelles pour nous en sortir. Ce qui est très compliqué. C'est dommage car, trop occupés à présenter nos JT de 20h, nous n'avons jamais appris à devenir pigistes... » (Homme, 35 ans, journaliste pigiste, diplômé en 2007 d'une formation au journalisme reconnue.)

« L'apprentissage de "comment trouver un job" manque cruellement. À l'école, on nous rappelle sans cesse que nous sommes les meilleurs, mais arrivés sur le marché du travail, on est juste comme les autres. et on se retrouve démunis : qui contacter dans les rédactions ? le rédac chef ? les RH ? les directeurs de rédaction ? comment attirer leur attention sur notre mail/CV ? quelle information mettre en avant ? comment relancer les gens ? et une fois l'entretien décroché, comment ça se passe ? à l'école, pas d'entraînement à ce sujet. Pourtant, les entretiens dans le journalisme n'ont rien à voir avec les entretiens dans les entreprises plus institutionnelles ou les agences de comm ! » (Homme, 31 ans, journaliste pigiste, diplômé en 2012 d'une formation au journalisme reconnue.)

À la sortie de l'école, les diplômés semblent avoir besoin de compétences très techniques et directement utiles pour trouver un emploi. On retrouve ainsi parmi les compétences les plus citées les connaissances les plus techniques et les plus spécialisées (logiciels, web, connaissances spécialisées, langues). Il est intéressant de voir que les compétences « manquantes » ne sont finalement pas spécifiques au journalisme et sont davantage propres au monde de l'entreprise et au management. Dans l'enseignement supérieur, on retrouve en particulier ces compétences dans les écoles de commerce. Les connaissances les plus généralistes sont reléguées au fond du classement. Les connaissances historiques et les connaissances des médias font partie des compétences les moins citées. Toutefois, elles sont paradoxalement les moins inutiles dans la mesure où elles font partie d'un bagage intellectuel qui, bien que plus diffus que les compétences « d'employabilité » n'en sont pas moins nécessaires au quotidien dans la pratique du métier.

Pour progresser dans la carrière, les connaissances de l'entreprise et de la recherche d'un emploi deviennent beaucoup moins importantes. Les répondants semblent plutôt désireux de renouveler leur panel de compétences importées par les transformations technologiques (web, *datajournalism/factchecking*, logiciels, etc.) Ils peuvent aussi avoir besoin de connaissances plus spécialisées ou bien de progresser dans les langues étrangères, tandis que les bases techniques du métier semblent avoir été acquises.

c. L'école et le réseau professionnel

Les réponses « ouvertes » du questionnaire qui invitent les diplômés à s'exprimer sur leur insertion professionnelle révèlent l'importance des ressources liées au réseau pour trouver un emploi et pour progresser dans la carrière. Comme le poids du réseau professionnel sur le marché du travail faisait partie de nos hypothèses, nous avons formulé plusieurs questions relatives à cette thématique dans le questionnaire.

La première avait trait à la façon dont les diplômés avaient trouvé leur premier emploi.

« Après votre formation, comment avez-vous trouvé votre premier emploi ? (Plusieurs réponses possibles) :

- Par le réseau de l'école (direction des études, enseignants, etc.)
 - Par le réseau des anciens de l'école
 - Par votre réseau personnel (famille, amis, etc.)
 - À la suite d'un stage, de piges ou d'un contrat d'alternance effectué pendant votre
- scolarité pour ce même employeur
- Par candidature spontanée
 - Par réponse à une offre d'emploi »

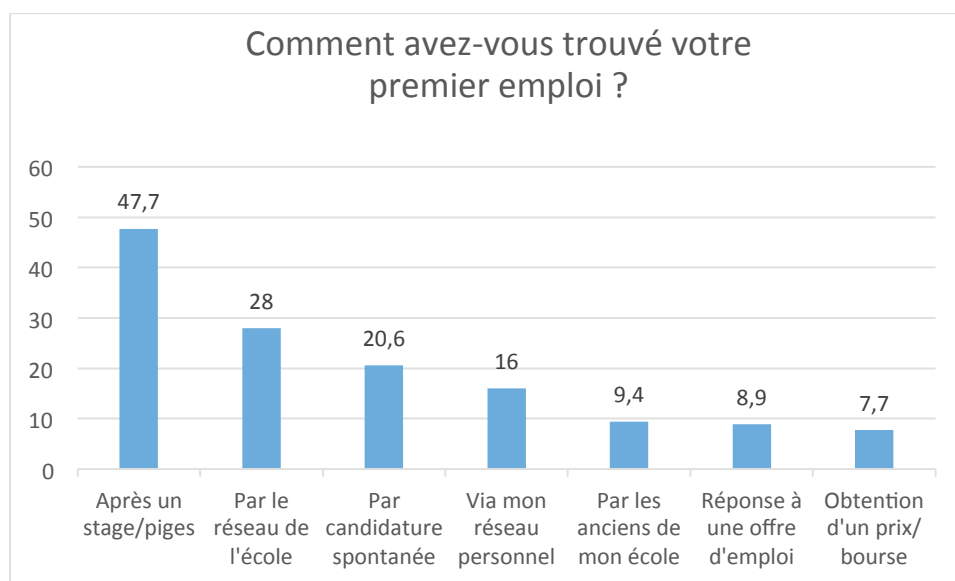


Figure 17 : l'accès des diplômés à leur premier emploi (en %)

Près de la moitié des diplômés a trouvé son premier emploi après un stage ou après plusieurs piges, ce qui n'est guère surprenant puisque ce mode de recrutement est largement privilégié au sein des rédactions. Les employeurs puisent de façon privilégiée au sein des « collaborateurs » qu'ils connaissent déjà. D'ailleurs, les réponses varient très peu selon l'école d'où provient le diplômé. Cette réponse nous donne donc peu d'informations sur la façon dont l'école constitue potentiellement une ressource dans l'accès au marché du travail. Le diplômé peut avoir trouvé en amont un emploi après un stage qui lui a été trouvé par l'école. Dans ce cas, le répondant au questionnaire pouvait cocher les deux réponses, ce qui explique que le total des réponses soit supérieur à 100. Trouver un emploi *via* le réseau de l'école constitue la deuxième réponse la plus fréquente (28 %), surtout si on y ajoute le rôle des anciens de cette même école (9 %). Près d'un tiers des diplômés a ainsi bénéficié de cette voie d'accès. Mais ce pourcentage est plus élevé pour les écoles les plus anciennes, qui ont pu tisser des réseaux de relations plus importants au fil des ans. Un quart des diplômés de l'ESJ Lille (13 répondants sur les 51 répondants diplômés de cette école, soit 14 % de la population totale) a ainsi décroché son premier emploi par l'intermédiaire de l'école, et 9 par les anciens. Au CFJ (45 répondants soit 13 % des répondants), 8 diplômés ont décroché leur premier emploi par l'intermédiaire de l'école et 12 par les anciens, soit presque l'inverse de l'ESJ Lille, même si l'influence de l'école dans l'accès au marché du travail reste la même.

Les autres peuvent compter sur leurs candidatures spontanées (21 %) – même si le nom de l'école peut jouer indirectement dans la perception qu'ont les employeurs du candidat – le réseau

personnel (16 %) ou encore la réponse à une offre d'emploi (8,9 %), mode de recrutement d'autant plus important que le diplômé n'a pas la possibilité de s'appuyer sur un réseau de l'école conséquent.

Le réseau de l'école ne joue pas seulement dans l'obtention d'un emploi. Il peut aussi soutenir le diplômé pour des éléments plus ponctuels, comme obtenir le numéro de téléphone d'un interlocuteur ou bien obtenir des informations utiles pour une enquête, par exemple. Ces ressources sont d'ailleurs les plus fréquentes pour l'ensemble des répondants (Graphique 17).

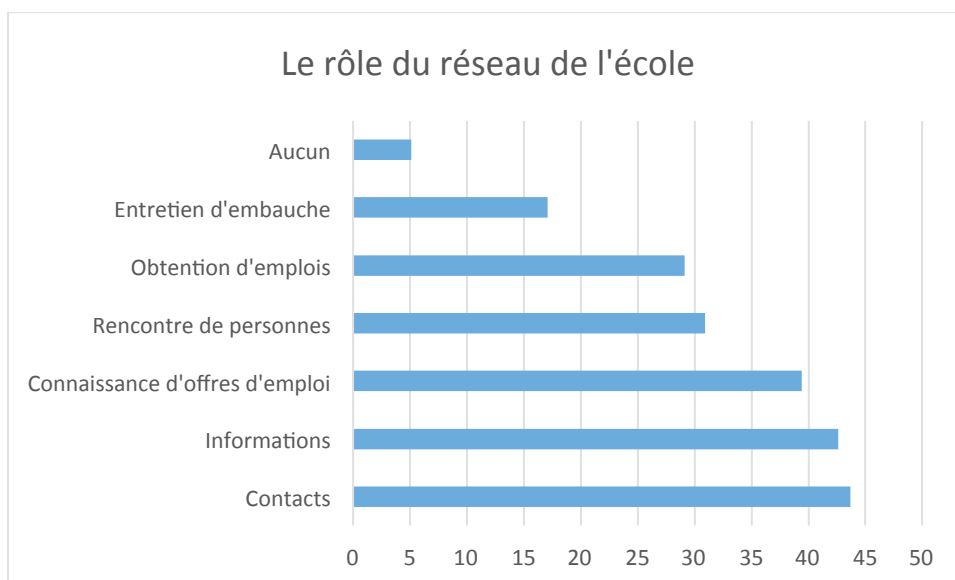


Figure 18 : le rôle du réseau dans l'école (en %)

Pour les répondants, l'école est à la fois le lieu d'acquisition de compétences qu'ils n'auraient pas pu acquérir dans un apprentissage du métier « sur le tas » (23 %), une socialisation au milieu professionnel (22 %), un label (22 %) et une marque de sérieux (18 %). Le réseau apparaît encore une fois dans cette question comme la marque des écoles les plus anciennes. En moyenne, 15 % disent que l'école a joué un rôle dans leur carrière sur ce plan, mais la proportion atteint 20 % et 23 % pour le CFJ et l'ESJ Lille, qui représentent 13 % et 14 % des répondants. Ces écoles disposent notamment de réseaux d'anciens qui organisent des activités régulières comme les anniversaires de l'établissement ou encore la publication d'une gazette où l'on trouve les informations concernant les anciennes promotions. L'existence de ces associations (et la participation des diplômés à ses activités) est largement majoritaire au CFJ (22 % des membres d'une association proviennent de cette école, soit 19 individus), à l'ESJ Lille (27 % soit 23 individus) et à l'IPJ (23 % soit 20 individus, alors que l'école représente 15 % des répondants). Dans ces écoles, environ 2 diplômés sur 5 adhèrent à l'association des anciens. Elles puisent aussi de façon privilégiée chez leurs diplômés pour constituer leur effectif d'enseignants. Ainsi, au CFJ un diplômé sur trois a déjà enseigné dans l'école, sur la base des répondants au questionnaire.

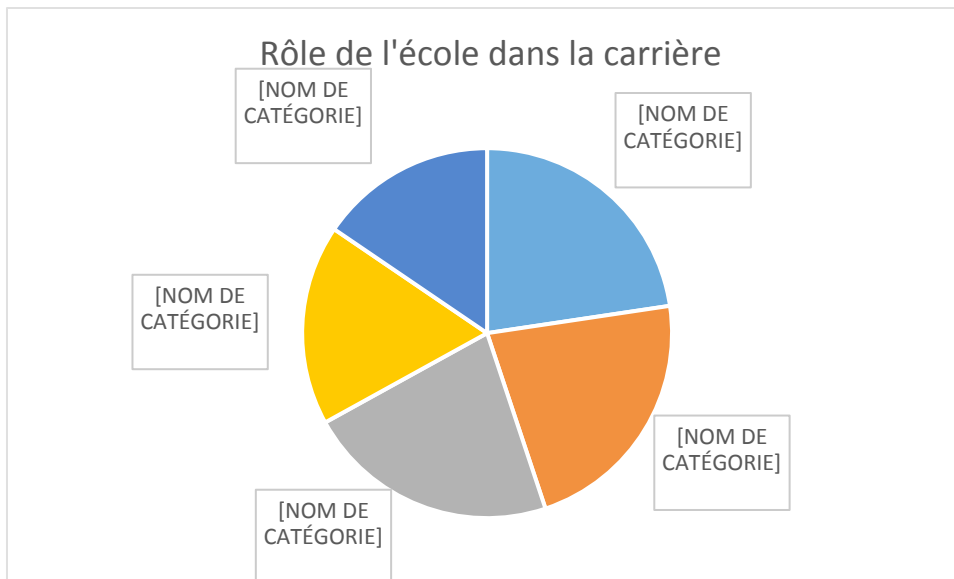


Figure 19 : à quoi a servi l'école de journalisme selon les diplômés ?

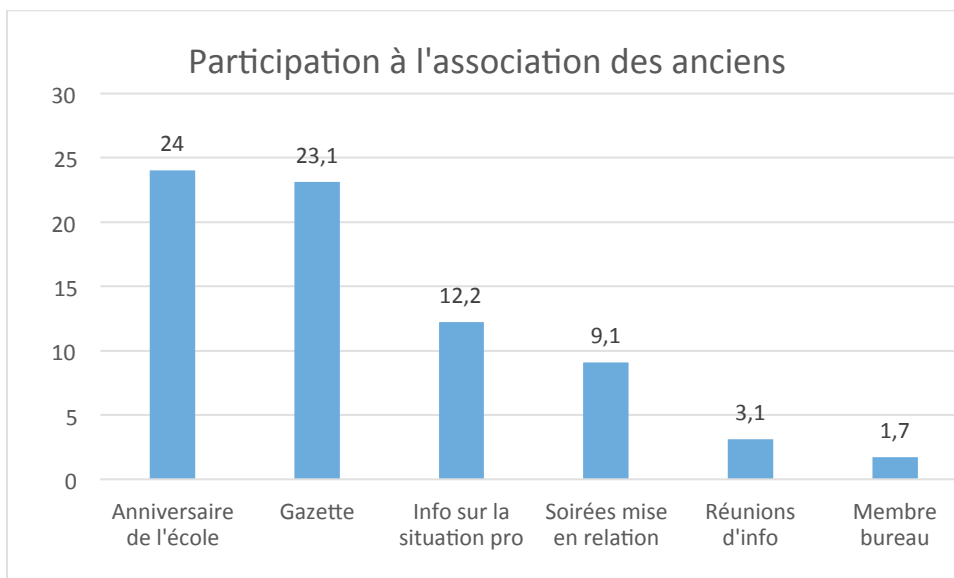


Figure 20 : la participation aux activités de l'association des anciens diplômés (en %)

3. Focus sur le profil social et professionnel des lauréats de prix et bourses

Obtenir un prix ou une bourse à la sortie d'une école de journalisme est devenu pour les étudiants un enjeu pour obtenir un poste convoité et pour les écoles un enjeu de visibilité dans le paysage concurrentiel de la formation au journalisme. Ces dispositifs sont devenus suffisamment importants pour que la plupart des cursus consacrent du temps pour préparer les étudiants. Ce faisant, les étudiants passent désormais deux vagues de concours avant d'entrer sur le marché du travail : la première correspond aux concours qui précèdent l'entrée dans les écoles et la seconde intervient en aval de la scolarité des étudiants. Cette double vague pose la question du profil social des lauréats de ces prix et bourses. Est-ce que ces dispositifs favorisent ou non les mêmes variables sociales que celles qui sont décisives dans la réussite des concours des écoles ? Est-ce que les prix et les bourses destinés aux jeunes diplômés en journalisme viennent transformer ou redoubler la sélection sociale et scolaire

des journalistes ? Dans un premier temps, nous établirons le portrait professionnel de ces lauréats, puis nous observerons en quoi cette population se différencie socialement des non lauréats.

a. Une insertion professionnelle satisfaisante

Dans leur grande majorité, les lauréats d'un prix ou d'une bourse réservés aux jeunes diplômés ont atteint leur supposé but initial de devenir des journalistes. Parmi les 40 individus, 36 sont journalistes aujourd'hui. Parmi les quatre diplômés ayant quitté la profession, un seul est sans emploi et les trois autres occupent les métiers de chargé de projet dans une ONG, de chef de bureau régional en radio et de directeur de collection dans un musée. Les 36 journalistes travaillent majoritairement en télévision nationale (12 individus) et en radio nationale ou internationale (10 individus), soit un peu moins des deux tiers de l'effectif. Ils travaillent dans une moindre mesure pour la presse écrite (10 individus dont 4 en presse quotidienne nationale et 3 en presse quotidienne régionale), mais assez peu pour le web (4 individus). Cette population professionnelle semble assez homogène, même si une partie d'entre elle se situe à la frontière entre le journalisme et d'autres emplois dans les médias : six d'entre eux n'ont effectivement pas une activité professionnelle limitée au journalisme et travaillent aussi dans des secteurs connexes tels que le web et la communication institutionnelle.

En comparant la population des lauréats avec celle des diplômés qui n'ont pas obtenu un prix ou une bourse à la sortie de l'école, on découvre qu'ils se caractérisent d'une part par une moins forte précarité et d'autre part par une activité professionnelle plus exclusive en journalisme. Leur contrat de travail est un peu plus souvent à durée indéterminée (52 % pour les lauréats contre 47 % pour les non lauréats) et ils se situent moins fréquemment en situation précaire, au regard du taux de pigistes (22 % contre 28 %). Ils disposent aussi plus fréquemment d'une carte de presse (87 % contre 70 %) qu'ils ont obtenue la plupart du temps chaque année sans interruption, depuis leur première obtention quelques mois après la sortie de leur école (91 % contre 84 %). Néanmoins, les lauréats n'ont pas de revenus plus conséquents que les autres : ils déclarent gagner 2263 euros nets mensuels contre 2252 euros pour les non lauréats.

Les écarts deviennent plus importants lorsque l'on tient compte de critères subjectifs tels que la perception de leur situation professionnelle. Ils sont par exemple plus nombreux à penser que leur activité professionnelle est complètement en adéquation à leur formation (44 % contre 30 %). L'écart devient plus important encore en considérant leurs liens avec l'école dont ils sont diplômés. Ils gardent plus souvent le contact avec leurs formateurs (47 % contre 27 %) et ils sont plus fréquemment adhérents de l'association des anciens étudiants (45 % contre 22 %). Enfin, 42 % des lauréats enseignent ou ont déjà enseigné dans une école de journalisme, contre seulement 14 % des non lauréats. Ils figurent donc comme des exemples à suivre pour les futurs diplômés. Toutefois, considérer ce que les lauréats sont devenus ne suffit pas à dire si les bénéfices de leur situation professionnelle proviennent seulement des effets positifs de l'obtention d'un prix ou d'une bourse, ou bien s'ils sont en partie liés aux ressources sociales du diplômé.

b. Des variations selon l'origine scolaire

L'effet seul de l'origine sociale est assez faible au regard des données quantitatives. Précisons que la sélectivité aux concours d'entrée est telle qu'à niveau scolaire égal, les étudiants d'origine populaire ont déjà quitté la compétition pour l'entrée sur le marché du travail des journalistes. Il existe une inégalité sociale entre hommes (55 % de la population) et femmes (48 %). Mais les décalages sont beaucoup plus importants lorsque l'on tient compte des variables scolaires. Dans l'ordre du moins déterminant au plus déterminant, les lauréats ont un niveau d'étude plus important : 42 % ont un bac +5 contre 31 % des non lauréats. Ils sont plus souvent passés par une classe préparatoire aux grandes écoles (34 % contre 23 %) et ils ont davantage obtenu des mentions bien ou très bien au

baccalauréat (59 % contre 34 %). La modalité la plus discriminante, c'est-à-dire celle qui fait le plus varier l'obtention ou non d'un prix ou d'une bourse, est le passage antérieur dans un Institut d'études politiques (IEP) : 49 % des lauréats, soit près de la moitié, en est diplômé, contre 21 % des non lauréats. La population qui réussit le mieux la sélection construite en aval des écoles de journalisme est aussi celle qui avait déjà tiré son épingle du jeu scolaire avant d'entrer dans l'école. Autrement dit, les lauréats étaient déjà les plus sélectionnés scolairement avant leur entrée dans l'école. D'ailleurs, l'école de journalisme d'où proviennent les lauréats n'a que peu de poids dans l'obtention de ces prix et bourses.

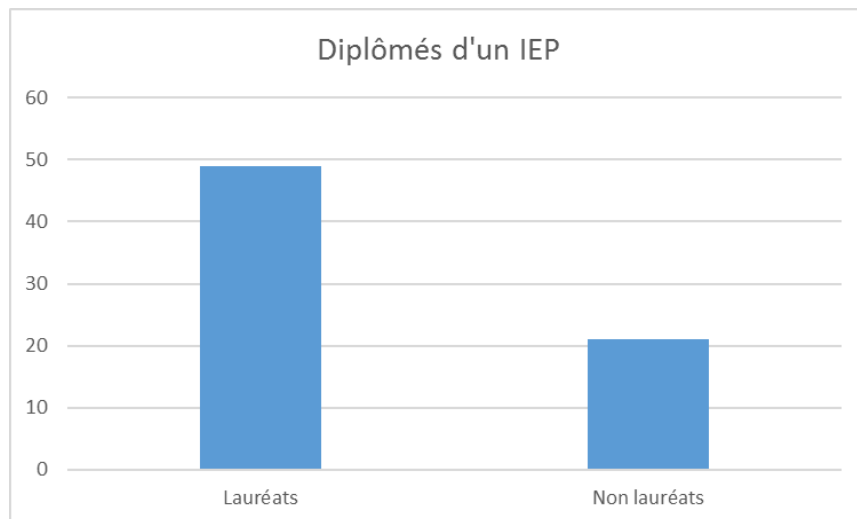


Figure 21 : les lauréats d'un prix selon le diplôme d'IEP

À partir des données relatives au profil des lauréats des prix et bourses destinés aux diplômés, nous nous demandons si ces dispositifs modifiaient ou non la structure sociale du recrutement des journalistes, notamment par rapport au travail de sélection déjà effectué en amont par les écoles d'où ils proviennent. Au regard des statistiques, les concours proposés aux étudiants à l'issue de leur passage dans les écoles favorisent des variables sociales et scolaires très proches de la sélection effectuée pour l'admission dans les écoles. D'une certaine façon, ces résultats sont cohérents : les formateurs des écoles préparent leurs étudiants à obtenir des postes de journalistes et ils ont donc des attentes proches de celles des rédactions qui organisent les jurys des prix et bourses. Puis le caractère professionnalisant des écoles de journalisme n'est pas nouveau, il est constitutif de l'histoire de ces formations. Ce qui est plus inédit néanmoins, c'est le degré de systématisation de la relation entre les formations et le marché du travail. Entre les prix et bourses, les palmarès des écoles et les critères de reconnaissance, les écoles sont prises en étau entre un ensemble d'injonctions, explicites ou implicites, qui rendent plus risqué tout écart aux contenus standards.

Partie 3 :

Enquête qualitative sur les conditions d’insertion et les parcours professionnels des diplômés de formations en journalisme

Corpus « diplômés de trois promotions 1997, 2007 et 2012 extraits du réseau professionnel LinkedIn »

Valérie Devillard, Professeure
Université Panthéon-Assas, Paris II, Ifp/Carism

Guillaume Le Saulnier, Maître de conférences
Université de Reims Champagne-Ardenne, Cérep

En collaboration avec Inna Biei doctorante au Carism, Université Panthéon-Assas, Paris II

Avec le concours de Jean-Sébastien Barbeau et de Marie-Eva Lesaunier doctorants au Carism, et des étudiants de master 2 « Médias, publics et cultures numériques » promotion 2015-2016 de l’Ifp, Université Panthéon-Assas, Paris II

VII. Les conditions d'entrée dans les formations en journalisme

L'analyse des conditions d'entrée dans une formation en journalisme à travers les parcours décrits par les enquêtés (48 entretiens) met en évidence quelques tendances lourdes. Celles-ci se situent au croisement des attentes des jeunes candidats à ces formations et des exigences du marché du travail en constante évolution. Malgré la nécessité d'entreprendre de longues études souvent sélectives et sans garantie d'emploi à la fin du cursus, le journalisme demeure toujours un métier « qui fait rêver ».

Alors que l'offre des formations et la demande des employeurs s'ajustent en permanence, entrer dans une formation en journalisme, reconnue par ses pairs, a constitué pour la majorité des enquêtés une épreuve importante.

L'analyse qualitative du corpus d'entretiens permet de former un double constat :

- Le premier est lié à une forme d'homogénéisation des aspirations des postulants à ces formations reconnues ou non. Un grand nombre de jeunes étudiants continuent à privilégier la « voie royale » d'accès à la profession et à passer les épreuves très sélectives des écoles reconnues par la profession, qui demandent une préparation en amont dans les cursus scolaires élitistes.
- Le second relève davantage de la politique de recrutement menée au sein des cursus journalistiques : la renommée de la formation reste toujours un des indicateurs importants lors du choix « crucial » de l'école par les futurs étudiants, même si de nouveaux critères de sélection de la formation se sont ajoutés pour les cohortes les plus récentes.

1. Une préparation aux concours des formations les plus sélectives de plus en plus longue

36 enquêtés sur 48 mettent plus de deux ans pour se préparer aux concours d'entrée et répondre aux critères d'accès à « la voie royale ». Parmi ceux-ci, un grand nombre d'enquêtés affirme qu'ils fondent principalement leur choix sur la réputation de la formation. Pour une jeune diplômée de l'ESJ Lille de 2012, intégrer une « école » classée « *en haut de la liste* » signifie également faire partie de l'élite journalistique. Cela a donc influencé fortement son choix final : « *Je savais qu'elle [l'ESJ Lille] était très reconnue, la plus connue des écoles en journalisme* ».

Dans cette catégorie, les femmes restent majoritaires. Avant de passer les concours dans les formations reconnues, elles poursuivent des cursus universitaires en droit, sciences politiques, lettres, histoire, sciences sociales ou encore dans les écoles de commerce. Ces parcours « d'excellence » conjugués parfois à un double cursus facilitent, selon elles, l'accès à ces écoles et à l'issue du cursus à une insertion professionnelle facilitée dans les grands médias. Par ailleurs, elles ont souvent pris en compte dès les premières années de leur formation initiale des critères de sélection (le choix des formations les plus qualifiantes étant central, comme Sciences Po et les IEP en région) des concours en journalisme et ce afin d'accroître leurs chances. De surcroît, nombreuses sont celles qui optent pour le « label » de l'école plus que pour le contenu de la formation, ce qui crée parfois une frustration pendant et après leurs études en journalisme.

Les parcours masculins sont, quant à eux, plus nombreux à privilégier la voie professionnelle - en passant par de multiples expériences professionnelles préalables – avant et afin d'intégrer une formation en journalisme. Cette tendance est encore plus marquée chez les enquêtés issus des promotions les plus récentes, 2007 et 2012. Un diplômé de l'IPJ promotion 2007, journaliste en CDI âgé de 35 ans, déclare ainsi avoir fait un choix « *utilitaire* » entre deux écoles après entrepris un stage en entreprise. A l'issue de ce stage, l'employeur était prêt à l'embaucher en contrat de professionnalisation, qu'il a effectué parallèlement à ses études en école de journalisme. D'après lui, l'IPJ ne représentait pas « *une voie royale* » mais proposait une approche très « *pratique* », très « *qualifiante* » et privilégiait « *l'expérience en entreprise en parallèle* ».

2. Formations privées non-reconnues contre formations publiques non-reconnues

La multiplication de l'offre des formations privées, que l'on observe voici plusieurs années, répond à une demande croissante d'étudiants qui, n'ayant pas réussi leur concours d'entrée dans des écoles reconnues, s'engouffrent dans ces cursus moins sélectifs en matière de ressources scolaires mais davantage en matière de ressources économiques. Celles-ci ne bénéficient pas de la reconnaissance des instances professionnelles et viennent « perturber » les parcours d'enseignement supérieur des jeunes étudiants en journalisme. Ceci est, par exemple, le cas de Maëlle, 27 ans, journaliste en CDI, diplômée d'une formation privée non reconnue en 2012 :

« Je me suis embarquée là-dedans [...] en allant dans une école privée non reconnue où ma cousine était en communication. C'est une école qui faisait journalisme, communication et graphisme je crois. Et donc une école privée non reconnue qui coûtait très cher, [...] c'est 6 000 euros l'année [...] qui proposait une formation vraiment plus que médiocre. »

Par ailleurs, une nouvelle génération de profils dits « atypiques » émerge majoritairement dans la promotion de 2012. Ce sont de jeunes diplômés qui ont choisi de faire leur cursus dans l'offre croissante de formations publiques non reconnues (licences professionnelles et master universitaires en journalisme).

Le passage par ce type de cursus constitue pour eux le « faible » coût d'entrée qu'ils jugent malgré tout suffisant pour tenter d'entrer dans les marchés du travail journalistique. Ces enquêtés confirment bien la facilité relative d'accès à ce type de formations face au niveau croissant de sélectivité pratiquée dans les grandes écoles reconnues. Par ailleurs, ces formations sont plus susceptibles de suspendre leurs critères de sélection dès lors qu'un postulant peut leur faire bénéficier d'un contrat de professionnalisation (lui-même étant souvent le fruit de multiples stages accomplis préalablement dans le secteur médiatique par l'étudiant).

3. Se doter d'une expérience sur le terrain en sus de la formation, une nouvelle complexité

La concurrence intense lors des concours et les critères de plus en plus stricts de sélection dans les cursus reconnus ont entraîné les jeunes postulants, outre leur ressources

scolaires d'excellence, à se construire un bagage professionnel « *sur le terrain* » et ce pour optimiser leurs chances d'entrer dans ces formations. Contrairement à la promotion de 1997, les diplômés de 2007 et 2012 constatent ainsi que si les attributs d'excellence de la réussite scolaire restent indispensables, ils ne suffisent plus pour accéder aux formations reconnues par les instances professionnelles.

Pour pouvoir entrer dans ce microcosme fermé³⁰, les étudiants se trouvent de plus en plus dans l'obligation de faire la preuve qu'ils ont acquis par ailleurs une expérience professionnelle avant les concours. Cette tendance, liée à la profonde transformation des marchés du travail ainsi qu'à la concurrence de plus en plus importante à la sortie de la formation, se concrétise dans une expérience de plus en plus conséquente de stages entrepris dans les secteurs de la presse quotidienne régionale, de la radio et, plus récemment, dans le secteur du web. Débutés dans la perspective d'être une possible clé d'« ouverture des portes » des formations, ces stages se transforment parfois en opportunités professionnelles inédites.

Enfin, dernière remarque relative aux cursus eux-mêmes : lors de l'intégration des formations en journalisme, les enquêtés sont à la recherche de ce qu'ils appellent « *un bon rapport entre la théorie et la pratique* » et bannissent souvent pour cette raison les études dites « *classiques universitaires* » :

« *De toute façon je voulais être journaliste donc d'une façon ou d'une autre il fallait que j'arrive à mes fins et je t'avoue qu'une école ça m'allait très bien car je n'avais pas envie de perdre mon temps à la fac* » (Béatrice, 26 ans, journaliste pigiste, formation non reconnue, promotion 2012).

Les étudiants tout comme les écoles s'ajustent de plus en plus aux nouvelles exigences du marché du travail qui a connu une transformation sans précédent. De surcroît, cette critique des enseignements universitaires, perçus dans certains discours comme inappropriés, renforce encore davantage la concurrence symbolique au sein de l'espace académique se jouant en défaveur des cursus en journalisme au sein des universités.

Par ailleurs, malgré l'ambition d'être « *à l'écoute de la profession* » et la diversification de l'offre, les écoles reconnues, privilégiant la voie « *élitiste* » des parcours, n'échappent pas au piège du « *formatage* ». Contrairement aux promotions plus anciennes, certains jeunes diplômés font le choix d'être formés dans des cursus spécialisés non reconnus plutôt que d'entrer dans des formations certes reconnues mais ayant la réputation de favoriser le « *formatage* » des étudiants et livrant sur les marchés de l'emploi des journalistes « *prêts à l'emploi* ».

Les plus jeunes diplômés ont adopté un rapport de plus en plus utilitaire à la formation en intégrant, bien avant le passage aux concours, les modalités pratiques de leur insertion professionnelle. C'est ainsi que ces postulants se lancent dans la recherche de plus en plus active des formations dont le contenu et le rythme d'enseignement leur permettent d'être les plus opérationnels possibles et d'aller immédiatement « *sur le terrain* » :

« *Ce qui m'a intéressé c'est que comme ça faisait déjà un petit moment que je savais que je voulais être journaliste, ça me permettait d'y rentrer directement après le bac sans avoir à faire l'autre voie qu'on me proposait, [...] un truc plus classique et qui était beaucoup moins concret par rapport à ce que je voulais [...]. C'était une école où*

³⁰ LAFARGE Géraud, MARCHETTI Dominique (2011), « Les portes fermées du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 189, p.76.

j'avais en fait formation à mi-temps, on avait cours sur la moitié de la journée et l'autre moitié de la journée on était entièrement libres, ce qui nous permettait de faire, déjà on avait pas mal de travaux pratiques, et puis surtout on pouvait faire des stages et des piges donc du coup à ce moment-là, j'ai déjà commencé à travailler avec différentes rédactions et au bout des trois ans de formation, comme je travaillais déjà pas mal avec Eurosport, on s'est mis d'accord pour que je fasse deux ans d'alternance » (Patrick, 24 ans, pigiste, formation non reconnue, promotion 2012).

Pour Adrien, journaliste en CDI de 34 ans, diplômé de l'IEP de Rennes en 2007, le contenu professionnalisant des enseignements a également prédéterminé son choix final de formation. Il déclare ainsi : « *Moi, l'essentiel c'était surtout d'avoir une formation pour pouvoir travailler derrière.* » Ainsi, ce mouvement de professionnalisation³¹ modifie à la fois les politiques des formations (reconnues et non reconnues par la profession) et les conduites des étudiants. Ces derniers font à face à une nouvelle situation : la culture générale et l'excellence scolaire ne garantissent plus l'accès direct à la « voie royale » de la profession car les écoles privilégient de plus en plus des candidats possédant un bagage professionnel préalable. Les postulants, à leur tour, deviennent de plus en plus exigeants vis-à-vis du contenu professionnalisant des enseignements. Celui-ci demeure de plus en plus déterminant dans leur recherche d'un parcours dont les conditions d'entrée seraient facilitées par le cursus des formations.

³¹ MARCHETTI Dominique (2003), « Les ajustements du marché scolaire au marché du travail journalistique », *Hermès*, n°35, p. 86.

VIII. Les conditions d'insertion dans la profession

Les enquêtes sociologiques ont largement décrit et commenté depuis la fin des années 1990, la montée de la précarité non seulement dans les rangs des professions intellectuelles et scientifiques mais aussi chez les journalistes français. Ce phénomène de précarisation est à mettre en lien avec les récessions économiques successives qu'ont traversées les années 2000 touchant de plein fouet les investissements publicitaires du secteur des médias, eux-mêmes frappés par les bouleversements du numérique. Plus encore que pour les cohortes précédentes (par exemple les journalistes encartés en 1990), les plus récentes (2008 et 2013) ont dû souffrir d'un marché de l'emploi encore plus atone, plus segmenté et essentiellement porté par la reconversion numérique.

Néanmoins, tout l'intérêt de l'analyse qualitative repose sur l'approche compréhensive qu'elle sous-tend. Cela permet de mieux saisir les conditions d'entrée dans la profession à travers le prisme de l'expérience individuelle que les journalistes ou anciens journalistes enquêtés ont vécue. Celle-ci favorise l'appréhension par les acteurs eux-mêmes des difficultés rencontrées et de leur perception lors de leur entrée sur les marchés du travail journalistique.

Depuis les années 1990, l'accumulation de phases de stages, de piges et de contrats à durée déterminée est devenue un préalable quasi obligé à toute embauche en contrat à durée indéterminée dans le journalisme. Ce « parcours du combattant³² », phénomène émergent dans les années 1990, s'est amplifié, notamment depuis 2008, et a gagné les parcours des diplômés à leur sortie des formations spécialisées. Cette mise à l'épreuve (par la multiplication des sas d'entrée) n'épargne plus les derniers bastions préservés d'une insertion professionnelle longue et semée d'embûches.

Dans cette phase de socialisation professionnelle, le rôle dévolu aux formations de journalisme reconnues ou non est devenu encore plus important et impacte un nombre accru de carrières (celles-ci étant en plus grand nombre : de neuf à quatorze en une vingtaine d'années).

A la lumière des entretiens, l'on peut entrevoir trois rôles essentiels joués par les formations de notre corpus visant à la fois à faciliter et « protéger » l'insertion des jeunes professionnels :

- espaces d'intériorisation des normes et codes de conduite professionnelle (acquisition de l'éthique, des compétences, des « reflexes » journalistiques) ;
- espaces de socialisation par la communauté des pairs (constitution d'un réseau professionnel) ;
- espaces de recrutement potentiel pour la profession.

1. Les écoles, « ça formate »

L'incorporation des modes d'être journaliste professionnel se traduit dans notre corpus par nombre d'expressions décrivant les formations comme instance de « *formatage* » par l'apprentissage des codes de conduite et des « techniques » journalistiques (presse écrite, radio, télévision et web). C'est ainsi qu'un diplômé de l'IPJ promotion 2007, âgé de 33 ans,

³² DEVILLARD Valérie (2002), « Les trajectoires des journalistes détenteurs de carte de presse entre 1990 et 1998. La montée de la précarité », *Communication et langages*, n° 133, pp. 21-32.

reporter animateur à *France Bleu* en CDI, considère que « *l'école sert à entrer dans ce milieu du journalisme et à comprendre comment il fonctionne* », et il ajoute « *l'école formate un peu, ça n'apprend pas notre métier* ».

Le passage par une école signifie également l'appartenance et l'attachement à un monde commun auquel ces diplômés enquêtés ont été initiés pendant leur formation en journalisme.

Fabien, diplômé de l'ESJ Montpellier promotion 2012, pigiste âgé de 29 ans, se perçoit comme un journaliste dès le début de sa formation : « *Vu que c'est une formation professionnalisante, je me considérais comme journaliste à ce moment-là. Pas un bon, parce que j'avais plein de choses à apprendre mais j'avais mis le costume du journaliste, sur le terrain je représentais ma radio, donc oui j'étais journaliste à ce moment-là.* »

A contrario, certains enquêtés ont privilégié des formations non reconnues mais prestigieuses académiquement, pour ne pas passer par ce même « *formatage* » jugé préjudiciable à des positions journalistiques plus affirmées idéologiquement ou renouvelant les pratiques (journalisme participatif par exemple) : « *C'est aussi pour ça que je ne regrette pas trop cette formation à Sciences Po Rennes. Parce qu'à l'IEP Rennes, j'ai eu l'impression d'être moins formatée* », raconte ainsi une diplômée du master de journalisme de l'IEP de Rennes. Après avoir accumulé des expériences de stages et piges (« *CDD de piges régulières* », précise-t-elle), cette journaliste (promotion 2012) se voit proposer un CDI au *Plus de L'Obs*.

2. « Une fois qu'on a mis le pied dedans » : des sas d'entrée à foison

Le rôle joué ou supposé joué par « l'école » dans la constitution d'un réseau professionnel par l'intermédiaire des intervenants professionnels au sein de ses formations est l'élément biographique le plus fréquemment évoqué par nos enquêtés pour rendre compte de leur insertion jugée plus ou moins difficile.

Ce fameux « réseau » peut être mobilisé par la formation ; dans ces cas précis, jugé efficace parce que dense et varié, il est propice aux offres de piges, ou ménage des entrées directes et protégées dans certaines entreprises médiatiques.

Les écoles les plus anciennement reconnues et classées en haut de tous les palmarès « placent » leurs étudiants à l'issue de leur formation. Cet effet protecteur persiste pendant les toutes premières années de leur entrée sur les marchés professionnels du journalisme.

Une diplômée du CFJ et de l'ESSEC, promotion 1997, sans emploi, âgée de 43 ans, a été ainsi mise sur les rails par sa formation pour sa première embauche dans la presse magazine économique. Pour une autre enquêtée de l'ESJ Lille (promotion 1997), rédactrice en chef à la Mairie de Lille des publications municipales (*print* et *web*) âgée de 44 ans, l'école lui a ouvert la possibilité de trouver immédiatement un premier emploi à *La Voix du Nord*. Cette possibilité était également offerte à l'ensemble de sa promotion. Isabelle se souvient ainsi que : « *Des gens sont sortis aussi bien en radio, qu'en télé... Certains copains sont partis à l'AFP, à la presse nationale.* » Elle ajoute que « *c'était vraiment un sacré coup de main [de l'école]* ».

Pour les formations privées et publiques non reconnues, il s'agit plus d'apprendre à constituer son réseau professionnel et son « *carnet d'adresses* » (selon l'expression

consacrée) par ses propres moyens. L'expérience professionnelle devient alors plus déterminante que la formation pour l'accès au premier emploi. C'est ainsi qu'une jeune diplômée (promotion 2012) d'un master 2 de journalisme d'une université parisienne, chargée de communication en agence en CDI, âgée de 26 ans revient sur son expérience courte dans le journalisme : un stage de six mois non rémunéré obtenu grâce à une candidature spontanée sur un site internet spécialisé dans le cinéma. Elle constate ainsi qu'« *à moins d'avoir fait une école ultra ultra reconnue et valorisée* », certains jeunes diplômés se trouvent dans la nécessité de « *se débrouiller seuls* » et risquent d'être rejetés d'un marché de l'emploi où la recommandation est perçue comme le mode dominant de recrutement, jusqu'à qualifier cette profession de « *métier de réseaux* ».

Il coexiste ainsi deux pôles extrêmes qui conditionnent le premier emploi éventuel et que l'on peut résumer ainsi. D'un côté, une « école » instigatrice en interne pendant le temps de la formation des conditions jugées optimales pour l'insertion de ses étudiants puis ensuite protectrice lors de la première embauche ; de l'autre, la « débrouillardise » érigée en règle par le recours à des candidatures spontanées ou aux annonces de stages pour construire un réseau professionnel par les moyens individuels dans la perspective à long terme d'une première expérience.

Cette polarité est liée à la hiérarchie interne des formations en journalisme ; pour l'élite des écoles reconnues, leur « coût » d'entrée très élevé (concours sélectif, et prix d'inscription parfois élevé) est compensé par une insertion facilitée (mais pas pour autant perçue comme telle par les journalistes) pendant la période de formation.

A l'inverse, les formations les plus récentes et les moins professionnalisantes, au coût d'entrée moindre, ne bénéficient pas ensuite de l'appui des intervenants professionnels pour l'insertion des jeunes diplômés.

3. « Tu es là au bon moment, au bon endroit »

Entre ces deux extrêmes, l'on peut observer des parcours d'entrée dans la profession qui sont emblématiques de la profusion des sas d'entrée banalisés avant l'embauche en CDI. Nombre de stages, piges et CDD sont ainsi effectués sur une longue période ressentie comme quasi probatoire. Jérôme, diplômé de licence professionnelle de Lannion (promotion 2012), journaliste en CDI à *Chérie FM Côtes d'Armor*, a ainsi cumulé huit stages pendant sa formation, puis a enchaîné pendant un an des CDD (parfois jusqu'à une dizaine sur le même mois). Il a décroché le premier CDD en déposant un CV en ligne sur un site « *bien référencé* » et aurait bénéficié de la notoriété de sa formation initiale (« *Ils avaient déjà pris quelqu'un de Lannion en stage* »). Son CDI dans le groupe NRJ a été obtenu en réponse à une annonce sur l'Apec.fr. Une diplômée de Sciences-Po Paris et de l'ESJ Lille (promotion 2007) âgée de 33 ans, journaliste dans une agence de presse, connaît une phase d'insertion longue avec de nombreux rebondissements : tout d'abord, elle obtient un CDD de six mois en presse magazine suite à un concours de recrutement réservé aux écoles reconnues, puis elle traverse une période de chômage pendant laquelle elle pige en presse quotidienne nationale et en presse magazine ; enfin, elle part s'installer en Suisse pour suivre son conjoint et retrouve un CDD en presse magazine à Lausanne.

Ces pratiques d'embauche se sont progressivement imposées sur ce marché de l'emploi très segmenté par support (presse écrite, radio, télévision, web) d'autant plus

concurrentiel qu'il est en pleine récession et en pleine reconfiguration. Ainsi d'autres logiques sont semble-t-il à l'œuvre, fruits de l'ajustement des formations au métier de journaliste en réponse aux évolutions du marché de l'emploi journalistique. La formation et les premiers stages prédisposent à s'orienter vers un support et dans les possibles débouchés professionnels de ce dernier. Cette spécialisation (s'adaptant aux fluctuations de la demande des employeurs) est à l'œuvre pendant les études en journalisme et modèle durablement tout le début du parcours professionnel.

Rares sont les jeunes journalistes spécialisés dans un support qui s'orientent à la fin de la formation vers un autre secteur. C'est en raison de la très forte concurrence sur certains postes dans l'audiovisuel entre formations reconnues, notamment pour les cohortes les plus récentes, que certains d'entre eux s'orientent vers d'autres secteurs tels la presse écrite ou le web.

Pendant sa formation à l'ESJ Lille promotion 2007, Michel, journaliste de 33 ans actuellement en CDI à *60 millions de consommateurs*, a effectué de nombreux stages à la radio (*France Bleu Lorraine Nord*, *France Inter*) bien rémunérés en raison de la renommée de l'école ; mais, à sa sortie, l'insertion est assez difficile car les mêmes postes dans le secteur de la radio sont convoitées par nombre de diplômés d'écoles reconnues. Il finit par décrocher un CDD de trois mois après « *cinq mois de galère* » ; celui-ci se transforme rapidement en CDI car l'employeur « *s'est fié à l'étiquette ESJ* ».

4. Le parcours du combattant vu par les recruteurs

Face à la raréfaction des postes à durée indéterminée, le secteur de la gestion des recrutements traverse une période de transformation et de réorganisation profondes. Selon le groupe témoin de recruteurs interviewés, la crise économique qui règne sur le marché médiatique s'ajoute à la concurrence de plus en plus importante entre les jeunes « surdiplômés ». Ceci prolonge significativement la durée du « parcours du combattant » avant la première « vraie » embauche : « *Le degré d'exigence s'est élevé puisque le tamis, le filtre, le filet est de plus en plus étroit* » (entretien avec le secrétaire général de la rédaction d'un titre de la presse quotidienne régionale).

Dans un contexte économique fortement dégradé, où le recrutement à long terme est soumis à une forte contrainte budgétaire, internaliser de plus en plus les stratégies de recrutement semble prédominer. Les recruteurs interviewés l'affirment : avant d'être titularisé sur un poste dans une entreprise médiatique, un passage par une précarité professionnelle d'une durée de plus en plus importante s'impose :

« *On ne recrute jamais les CDI de l'extérieur. On utilise le système de l'appel interne. C'est-à-dire, quand on ouvre un poste, on l'ouvre en interne et les CDD qui sont au sein de notre structure candidatent naturellement sur le poste. On reçoit les candidatures au fil de l'eau, et en fonction des profils, après les entretiens, on les intègre dans un vivier... ou pas.* » (responsable du recrutement et de la formation en presse quotidienne régionale).

Après avoir connu une concurrence importante lors des concours aux formations en journalisme, les jeunes diplômés doivent s'apprêter à rentrer dans une phase de primo-recrutement, marquée également par la concurrence et l'incertitude. Celle-ci fait partie de ce

« parcours du combattant » où la démultiplication des statuts précaires devient, d'après les recruteurs, de plus en plus la règle en début de carrière journalistique.

Pour les enquêtés, ce recrutement reste en grande partie informel et fonctionne rarement par la publication d'offres d'emploi auprès de Pôle Emploi ou des organismes paritaires. Le « *réseau de confrères* » est un moyen privilégié pour trouver rapidement des candidats pour des missions souvent courtes : « *On travaille aussi beaucoup avec des confrères, Ouest France, Télégramme, Sud-Ouest, etc., ça nous permet toujours d'avoir un lot de candidatures intéressantes et de confiance* » (responsable du recrutement et de la formation en presse quotidienne régionale).

La sélection des nouvelles candidatures se déroule souvent dans un contexte d'urgence, afin de répondre aux besoins d'une mission immédiate et à court terme :

« En fonction des besoins, par exemple, quand à un moment [...] je commence à galérer pour trouver des pigistes dans un certain métier, je me dis que ça veut dire que j'en ai plus assez. Donc il faut que j'en recrute d'autres. Donc là, voilà, je recrute trois, quatre nouveaux et ça me tient jusqu'à la galère suivante » (entretien avec le responsable du recrutement dans une chaîne télévisée privée d'information continue).

Le mode de recrutement flexible qui fonctionne à travers ce « vivier » de pigistes offre des opportunités professionnelles intéressantes mais prolonge de surcroît la période de précarité des candidats potentiels à l'embauche.

La problématique de l'emploi stable se place, entre autres, au croisement des discours subjectifs sur sa propre expérience et des exigences réelles et actuelles d'un marché en récession. Un nombre important de recruteurs interviewés admet que la sélection des candidats à l'embauche se durcit progressivement d'une génération des journalistes à l'autre. Le passage par une formation reconnue devient un critère décisif pour les recruteurs qui, de manière générale, n'ont pas eu à faire face à ce type d'épreuves au début de leur propre carrière : « *On pouvait se permettre d'être plus naïf que maintenant, on avait plus droit à l'erreur* » (entretien avec le secrétaire général de la rédaction d'un titre de la presse quotidienne régionale).

D'après les recruteurs interviewés, afin de pouvoir entrer dans ce « lot » de pigistes, les étudiants se trouvent dans l'obligation de faire la preuve d'un capital scolaire de plus en plus important et sont conscients d'une certaine méfiance de la part des recruteurs vis-à-vis des formations non reconnues, et, surtout, des formations privées comparées à des « *boîtes à fric* » :

« Il s'est ouvert un nombre d'écoles de journalisme non reconnues, dites boîtes à fric, qui prennent des gens dès le bac et ces gens se retrouvent avec des diplômes qui ne valent pas grand-chose au bout de trois ans » (entretien avec le responsable du recrutement dans une chaîne télévisée privée d'information continue).

Hormis la validation d'un diplôme d'une formation reconnue, les recruteurs valorisent l'expérience professionnelle, de préférence au sein de leur entreprise. Ce critère de sélection est spécifique aux grands groupes médiatiques, surtout s'il s'agit d'un recrutement à long terme. Si les candidats ont été sélectionnés par l'école, alors ils sont jugés « *suffisamment bons pour effectuer des courtes missions* ». Mais il ne s'agit ici que d'un premier tri. Aux yeux des interviewés, les candidats à l'embauche sont censés accumuler les expériences au cours desquelles ils pourront démontrer leur motivation et leur savoir-faire. Ce passage par les « sas » à l'entrée représente un quasi passage obligé pour espérer une embauche :

« Le cursus qu'on propose, c'est commencer après la sortie de l'école par un stage d'un mois dans une de nos locales. Ensuite les jeunes rentrent dans une espèce de cycle de piges qu'on appelle des piges "garanties" pendant un an. A la suite de ce cursus d'une année, on invite les pigistes à passer ce qu'on appelle les examens-planning qui consistent à sélectionner une dizaine ou une douzaine de candidatures pour intégrer le planning. Le planning, c'est un ensemble de journalistes qui détiennent des CDD et qui sont amenés à faire des remplacements dans toutes nos rédactions. Quand on recrute, généralement, pour 90 % de cas, on recrute de cette manière-là... » (secrétaire général de la rédaction dans un titre de la presse sportive).

Quant à l'obtention d'un CDI, les compétences techniques deviennent de plus en plus stratégiques et viennent compléter la valeur du diplôme et l'expérience des candidats. Par ailleurs, les difficultés économiques ainsi que les innovations technologiques amènent les recruteurs à valoriser davantage la flexibilité et la polyvalence des candidats à la titularisation :

« Même si on fait de la radio, on s'intéresse de plus en plus aux gens qui font de la télé et à ceux qui peuvent travailler dans nos éditions numériques » (DRH d'une radio nationale publique).

A commencer par la maîtrise des langages informatiques, de l'édition web et de l'écriture multimédia. Ces compétences techniques sont devenues stratégiques, à la faveur de la « révolution numérique » et de la mutation des modes de production et de consommation de l'information qui en découle. D'ailleurs, le recrutement comme la formation se concentrent notamment sur les compétences en matière d'*editing*, de développement web et de bi-média.

IX. Les parcours professionnels

1. Le concept de parcours : esquisse notionnelle

Parmi les concepts mobilisés par la recherche en sciences sociales pour comprendre et expliquer les biographies, nous privilégierons celui de « parcours ». Cette notion est devenue, ces dernières années, un mot-valise en usage dans le champ administratif ; elle constitue un thème récurrent des politiques de l'emploi et du travail, tendues vers « la sécurisation des parcours professionnels » ; elle habille les discours réformateurs autour de la « flexicurité ». Le parcours recouvre ainsi une fonction normative : il a valeur de « notion trait d'union³³ », par sa vocation à rétablir la continuité des activités de travail et des droits sociaux, dans un contexte marqué par une extension de la mobilité et de la précarité.

La conceptualisation de la notion de parcours dans la sociologie du travail française lui confère une consistance³⁴, et justifie en même temps la pertinence de son usage dans cette recherche. Référant à un cheminement considéré dans un espace de référence, elle inscrit le raisonnement dans une dialectique permanente entre les visées ou les « vocations » assumées par les individus et les opportunités ou les contraintes des environnements dans lesquels ils évoluent, en insistant sur les articulations entre les divers espaces et temporalités considérés. Elle recouvre également le travail de justification et de mise en cohérence, réalisé pour soi et pour autrui ; celui-ci traduisant l'appropriation subjective du parcours suivi (de façon active ou passive), à l'instar de la rédaction d'un *curriculum vitae*. Le concept de parcours institue les individus comme des acteurs de plein droit, au sens où ils se meuvent dans (ou sont mus par) des structures contraignantes, mais disposent de marges de liberté et exercent une réflexivité constante. Il se distingue ainsi du raisonnement probabiliste associé au concept de « trajectoire³⁵ » ; ce dernier référant à un parcours prédéterminé, subordonné au point de départ (les origines sociales), et soumis à des logiques de reproduction dont il est très difficile de s'affranchir. Le concept de parcours suppose également d'articuler le travail avec l'ensemble des expériences vécues et des contextes où elles prennent place, depuis la socialisation primaire et la période de formation jusqu'à la sortie de la vie active, en passant par les activités extraprofessionnelles³⁶. Il s'arrime donc à une approche intégrative, en lien étroit avec l'analyse séquentielle des « carrières³⁷ » développée par la sociologie interactionniste des professions, à l'interface entre l'individu et son environnement.

³³ ZIMMERMANN Bénédicte (2011), *Ce que travailler veut dire. Une sociologie des capacités et des parcours professionnels*, Paris : Economica, coll. « Etudes sociologiques », p. 83.

³⁴ ZIMMERMANN Bénédicte (2011), *op. cit.*

³⁵ PASSERON Jean-Claude (1990), « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, n° 31-1, pp. 3-22.

³⁶ WEBER Florence (2009), *Le travail à-côté. Une ethnographie des perceptions*, Paris : Editions de l'EHESS, coll. « En temps et lieux », 238 p.

³⁷ HUGHES Everett (1996), *op. cit.*, pp. 165-185. L'approche intégrative se résume ainsi : « Tout en incluant ces aspects [la mobilité des positions dans un espace de référence, selon un schéma séquentiel et hiérarchisé], le parcours met par ailleurs l'accent sur une pluralité de rôles et d'identités possibles, sur les éventuels passages entre différents mondes (domestiques, professionnels et institutionnels notamment) et les positions sécantes entre eux. Ce faisant, il amène à sortir du seul monde du travail pour intégrer pleinement ses rapports avec les autres dimensions de l'activité humaine » (ZIMMERMANN Bénédicte, 2011, *op. cit.*, p. 87).

2. Les types de parcours

Dans le corpus considéré, nous distinguerons quatre types de parcours. Chacun agrège, sur un axe diachronique, les modes et le degré d'insertion (précoce ou tardive, linéaire ou sinueuse, effective ou inachevée), les séquences les plus significatives des parcours professionnels et la gestion des transitions entre ces mêmes séquences, et, sur un axe synchronique, le poste occupé et les conditions d'emploi au moment de l'enquête. Par convention, nous présenterons ces types par écarts progressifs vis-à-vis du « noyau dur » des journalistes professionnels, depuis les parcours les plus proches de la définition institutionnelle des journalistes et des conditions d'emploi les plus confortables, jusqu'aux sorties tendancielle ou franches de la profession, en passant par les parcours marqués par une instabilité plus ou moins chronique et par une hybridation variable des rôles et des identités.

Le premier type de parcours réfère aux diplômés parvenus à des conditions d'emploi stables, éventuellement redoublées par une progression statutaire, principalement au rang de chef de rubrique. Les diplômés concernés, au nombre de quatorze, sont employés en CDI dans une entreprise de presse ; outre une diplômée ayant fondé une petite agence de presse à l'étranger avec deux associées. Cinq d'entre eux exercent dans les secteurs où sont recrutés une grande part des diplômés – à l'exception notable de la presse spécialisée – à savoir la presse et les radios locales, ainsi que la presse technique et professionnelle³⁸. Les neuf autres travaillent dans des niches de marché (presse d'opinion, web spécialisé), des publications ou des radios grand public filiales de grands groupes, ou des agences de presse. Hormis un diplômé dont le parcours dénote une insertion précoce et une carrière linéaire au sein d'une radio locale, les diplômés accèdent tous à la titularisation au terme d'un « parcours du combattant³⁹ » plus ou moins long et éprouvant. Ce parcours comprend plusieurs années consécutives d'activité en statut précaire ou à la pige, ponctuées de mois de « galère », parfois compensées par des incursions dans des secteurs d'activité connexes, à commencer par la communication (« *Il n'y avait pas de travail, il a fallu que j'attende longtemps, que je me batte pour avoir un CDI⁴⁰* »).

Le type « stabilisation ou progression » compte légèrement plus de femmes que d'hommes. Cette apparente parité est en partie imputable à la composition de l'échantillon, dans lequel les femmes sont surreprésentées. En outre, les hommes sont davantage à bénéficier de revenus plus élevés ou à exercer des fonctions d'encadrement. Les enquêtés concernés sont majoritairement des trentenaires, diplômés en 2007, ayant suivi des études longues (bac +5 ou plus). Les deux tiers d'entre eux revendiquent une polyvalence (fonctionnelle, technique ou thématique) plus ou moins accusée, tandis que les autres sont plus spécialisés, notamment dans les langages informatiques et l'écriture multimédia.

Le deuxième type de parcours recouvre les diplômés confrontés à une précarisation de leurs conditions d'emploi, en particulier suite à un licenciement économique, ou installés dans une précarité durable. Il rassemble dix-sept enquêtés, exerçant leur activité de journaliste soit en qualité de pigiste, soit sous le statut d'indépendant, ou, plus rarement, sous le régime des intermittents ou celui des droits d'auteur. Le corpus est significatif de la fréquence des

³⁸ MARCHETTI Dominique, RUELLAN Denis (dir.) (2001), *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, Paris : La Documentation française, DDM, CRAP, 167 p.

³⁹ DEVILLARD Valérie (2002), « Les trajectoires des journalistes détenteurs de carte de presse entre 1990 et 1998. La montée de la précarité », *Communication et langages*, n° 133, pp. 21-32.

⁴⁰ Entretien avec Léa, 32 ans, journaliste en CDI, formation reconnue, promotion 2007.

« emplois instables⁴¹ » dans le journalisme. Il confirme aussi leur hétérogénéité, au sens où ce type de parcours agrège un large éventail de conditions d'emploi et de travail, ainsi que des niveaux de revenu très variables : depuis les journalistes passés du statut de titulaire à celui de pigiste ou d'indépendant mais conservant des revenus réguliers et confortables, jusqu'à ceux aux prises avec une précarité chronique et devenus dépendants des allocations chômage ou des solidarités familiales, en passant par les pigistes « permanents » ayant une activité régulière mais devant se contenter de revenus modestes.

Sans surprise, les diplômés concernés se concentrent dans les secteurs journalistiques frappés « *de plein fouet*⁴² » par les crises économiques et les mutations liées au numérique, à commencer par la presse (presse quotidienne régionale ou nationale, presse magazine d'information générale, presse spécialisée grand public). Ils se recrutent aussi dans les secteurs où la précarité est institutionnalisée, en particulier l'audiovisuel (radios et télévisions locales ou nationales). Ils proviennent enfin des secteurs émergents en quête de solvabilité (sites web). De nombreux pigistes sont ainsi amenés à cumuler les CDD (certains à la journée, à l'acte ou saisonnier) auprès d'un ou de plusieurs employeurs, plusieurs années durant, et ce, dans l'attente d'une titularisation considérée comme improbable. De même, plusieurs enquêtés ont vécu ou subi des plans sociaux ; à l'instar d'Annick, diplômée du CFJ âgée de 43 ans, qui a quitté la profession et reste sans emploi après trois plans sociaux successifs, respectivement à *L'Obs*, *La Tribune* et *Télu*.

Sur les dix-sept diplômés ayant un statut précaire, jusqu'à sept d'entre eux exercent une ou plusieurs activités complémentaires, en vue de diversifier leurs sources de revenu. Ces activités constituent parfois le prélude à un non-renouvellement de la carte de presse et, plus avant, à une sortie « à reculons » de la profession. Cet éloignement progressif du journalisme concerne en particulier trois diplômées, toutes spécialisées à des degrés divers. Charlotte, journaliste pigiste de 29 ans, se trouve actuellement au chômage ; elle a multiplié les emplois précaires dans le secteur audiovisuel sans pouvoir prétendre à l'obtention de la carte de presse, puis elle s'est tournée vers un emploi en CDI de consultante pour l'audiovisuel public au sein d'une agence privée, avant de revenir au journalisme dans des conditions toujours aussi précaires. Lucie, âgée de 33 ans, auparavant employée par des radios locales comme intermittente du spectacle, se dirige désormais vers la communication dans le secteur culturel, faute d'offres d'emploi depuis six mois. De même, Béatrice, journaliste pigiste de 26 ans soutenue par les allocations chômage, s'efforce de retrouver un emploi après plusieurs CDD dans la presse quotidienne régionale (« *Je teste tout, j'envoie des CV* ») ; profondément marquée par le sexisme de ses collègues de travail et la rudesse des relations professionnelles, et désireuse de sortir de la précarité, elle débute en *freelance* une activité de consultante en communication et en formation, quitte à faire le deuil de ses aspirations pour les métiers de la presse.

Dans l'échantillon considéré, les hommes et les femmes sont touchés par les risques de précarisation ou les situations de précarité dans des proportions équivalentes. Pour autant, la discontinuité des parcours et la durée des périodes de chômage sont davantage accusées parmi les femmes. Cela concerne les diplômés de la promotion 2007, installés de longue date dans

⁴¹ FRISQUE Cégolène (2015), « Cerner les formes d'emploi instables dans le journalisme : questionnement et confrontation des sources », in Leteinturier Christine, Frisque Cégolène (dir.), *Les espaces professionnels des journalistes. Des corpus quantitatifs aux analyses qualitatives*, Paris : Editions Panthéon-Assas, coll. « Colloques », pp. 111-137.

⁴² Entretien avec Chloé, 33 ans, journaliste indépendante, formation reconnue, promotion 2007.

les « sas⁴³ » à l'entrée de la profession et dont l'insertion reste inachevée, mais aussi, et surtout (étant donné leur poids dans l'échantillon) ceux de la promotion 2012, âgés d'une vingtaine d'années et récemment arrivés sur les marchés de l'emploi. Les premiers sont sortis de formation peu avant la crise économique de 2008, c'est-à-dire dans une période de forte récession marquée par une contraction des investissements publicitaires et, consécutivement, des possibilités d'insertion et de carrière dans les entreprises de presse. Les seconds éprouvent autant, sinon plus, de difficultés à s'insérer sur les marchés du travail. En découle la forte concentration des situations de précarité parmi les diplômés âgés d'une vingtaine d'années et les jeunes trentenaires. Les diplômés de formations reconnues par la profession sont, en valeur absolue, davantage représentés dans ce type de parcours que ceux issus de formations non reconnues. Si le niveau de qualification des premiers est un avantage substantiel, il ne garantit pas l'accès à des emplois stables⁴⁴. Surtout, les diplômés de formations reconnues sont, en toute hypothèse, les plus disposés à persévérer dans les « sas » à l'entrée en vue d'une titularisation, dans la mesure où ils ont consenti un lourd investissement scolaire dont ils attendent un retour sur investissement, tout en estimant que leur diplôme, par les compétences dont il atteste et la valeur sociale qui lui est attachée, optimise leurs chances (tôt ou tard) de « décrocher la timbale⁴⁵ ». Les journalistes pigistes ou indépendants sont majoritairement des professionnels polyvalents, amenés à exercer plusieurs fonctions et à couvrir divers sujets ; tel Fabien, pigiste de 29 ans employé par une radio privée nationale, assumant « quatre ou cinq postes différents » dans la chaîne de production d'une tranche matinale (« *C'est quasiment impossible de se spécialiser quand on est pigiste, en tout cas dans ma rédaction* »).

Le troisième type de parcours, minoritaire, regroupe quatre diplômés qui partagent un « statut composite ». Non seulement ils conjuguent plusieurs activités professionnelles, souvent exercées à temps partiel, mais ils se distinguent surtout par la position du journalisme parmi leurs occupations, relégué au rang d'activité secondaire ou complémentaire. Il s'agit avant tout de femmes, diplômées de formations non reconnues par la profession. Ce type de parcours recouvre, là aussi, des situations contrastées. Ainsi, certains cumulent des activités proches, à la faveur de la transférabilité des savoirs et des savoir-faire d'un secteur à l'autre : Sylvie, âgée d'une trentaine d'années, est devenue conceptrice-rédactrice en freelance afin de sortir du chômage, et travaille au gré des missions dans la communication et le journalisme, souvent à l'intersection entre les deux ; Amandine, âgée de 31 ans, a pris le statut d'autoentrepreneuse pour fonder une agence de communication, tout en conservant une activité de pigiste. D'autres cumulent des activités très éloignées : Steeve, âgé de 44 ans, inséré précocement dans le journalisme à la faveur d'une expérience en radio, a renoncé à sa carte de presse pour devenir périodiquement directeur artistique d'événements culturels, et, surtout, DJ sous le statut d'autoentrepreneur, ce qui lui permet d'assouvir sa passion musicale tout en réalisant des piges dans la presse spécialisée ; Noémie, âgée de 31 ans, a travaillé deux années durant pour un site web consacré au cinéma, avant de devenir scénariste de documentaires pour la télévision, et, en parallèle, négociatrice en *freelance* dans le secteur immobilier, depuis maintenant deux ans.

⁴³ MARCHETTI Dominique, RUELLAN Denis (dir.) (2001), *op. cit.*, pp. 107-114.

⁴⁴ LETEINTURIER Christine (2016), « Continuité/discontinuité des carrières des journalistes français encartés. Etude de deux cohortes de nouveaux titulaires de la carte de presse », *Recherches en communication*, n° 43, pp. 27-55.

⁴⁵ Entretien avec Marie-Louise, 31 ans, journaliste pigiste au chômage, formation reconnue, promotion 2007.

Ce type de parcours est pensé et vécu de façon contrastée. D'un côté, Steeve et Noémie trouvent dans ce mélange des genres l'opportunité de satisfaire leurs aspirations, respectivement pour la musique et le documentaire. Le premier envisage le journalisme essentiellement comme un revenu d'appoint, tandis que la seconde, à l'inverse, s'assure des revenus confortables dans le secteur immobilier, lui permettant de poursuivre ses activités d'écriture et de réalisation. La souplesse ou l'atypie des conditions d'emploi et de travail en vigueur dans le journalisme est convertie en opportunité, au sens où elle autorise le cumul d'activités en vue de stabiliser ses revenus tout en s'accomplissant dans la voie désirée. De l'autre, Sylvie et Amandine se tournent vers la communication par défaut. Cette diversification de leurs activités est présentée comme un moyen de gagner leur vie, tout en essayant de maintenir une activité journalistique, exercée dans le sillage ou les interstices de leur occupation principale. Reléguée aux marges des métiers de la presse, Sylvie entrevoit d'ailleurs dans ses missions de conceptrice-rédactrice un moyen de « revenir » au journalisme, par la valorisation de ses compétences rédactionnelles et la constitution d'une clientèle, notamment parmi les éditeurs de sites web :

« Voilà, je viens de terminer un roman et j'ai participé tu vois, j'ai une amie qui a créé un site qui s'appelle Dissemblance qui veut parler aux ados, tout ça. Je lui avais fait un portrait d'un ami au numéro zéro, pour lancer un financement, et là quand David Bowie est mort, je leur ai fait un petit hommage. Tu vois en fin de compte, je reviens à mon truc, je me souviens que j'avais essayé de postuler pour Le Gorafi, en fait je reviens mais par le biais d'internet, tu vois, et aussi de manière gratuite. Parce que je me dis, bon, à la fois je le suis pas, je suis pas journaliste, je suis un peu ouverte à tout. Je reste dans le domaine de l'écrit, de la réflexion, de tout ça, mais bon en même temps, je me dis que c'est un modèle [le numérique] qui bouleverse un peu tout » (Sylvie, la trentaine, conceptrice-rédactrice en freelance, formation non reconnue, promotion 2007).

Le dernier type de parcours réside dans les « sorties » du journalisme, provisoires ou franches. Il concerne jusqu'à treize diplômés, tous inscrits dans des sorties « franches », au sens où ils n'exercent plus aucune activité journalistique au sens propre du terme, et où leurs conditions d'emploi et leurs projections dans l'avenir rendent improbable, sinon semblent exclure, toute velléité de retour dans les métiers de la presse, du moins au moment de l'enquête. A première vue, les secteurs de reconversion et les activités occupées sont étonnamment variables : cela va de la communication dans le secteur public (collectivités territoriales, ministère, établissement public) ou des agences privées, à des activités gestionnaires ou commerciales dans des secteurs aussi divers que l'informatique, l'horlogerie ou les voyages, en passant par le métier de chef de mission pour une collectivité territoriale ou celui d'auteur dans l'édition jeunesse. Pourtant, les parcours de sortie présentent plusieurs traits saillants ou récurrents. Les sortants se dirigent majoritairement vers des emplois stables : sept d'entre eux ont un emploi en CDI, et deux autres sont contractuels dans la fonction publique. La communication s'impose comme un secteur de reconversion privilégié : jusqu'à huit diplômés exercent désormais comme « journaliste territorial », responsable des relations presse, chargé de communication, *community manager*, ou encore directeur de création.

Les parcours de sortie sont davantage fréquents (en valeur absolue) parmi les femmes. Il y a des reconversions précoces après quelques années d'exercice, sinon quelques mois, dans

le journalisme, bien souvent dans des conditions précaires. Cependant, les « sortants » se recrutent majoritairement parmi les quarantenaires. Ainsi, parmi les onze enquêtés de l'échantillon âgés de 41 à 50 ans, jusqu'à sept d'entre eux ont opéré une reconversion. Leur parcours est significatif de la fréquence des carrières courtes dans le journalisme, la durée des carrières (en tant que titulaire de la carte de presse) étant en moyenne d'une quinzaine d'années⁴⁶. En découle la nette prévalence des diplômés issus des promotions 1997 et 2012, sachant que ceux émanant de la promotion 2007 sont surreprésentés dans l'échantillon. Les diplômés de formations reconnues par la profession sont, ici, davantage concernés (en valeur absolue) que ceux ne pouvant se prévaloir d'une certification aussi distinctive. Certes, les mesures statistiques sur de vastes échantillons montrent que les « sortants » de la carte de presse sont moins nombreux parmi les diplômés issus de formations spécialisées⁴⁷. Mais nous insisterons, dans une section ultérieure, sur les ressources substantielles que procure le passage par une formation certifiée dans le travail et les chances de reconversion dans d'autres secteurs d'activité. Enfin, les sorties franches sont, en grande majorité, le fait de journalistes issus de la presse écrite (presse quotidienne régionale, presse magazine d'information générale, presse spécialisée grand public) et du secteur audiovisuel (télévision et sociétés de production audiovisuelle) ; soit un secteur marqué par une crise structurelle, et un autre par une précarité chronique. Surtout, jusqu'à huit « sortants » exerçaient dans des secteurs caractérisés par une porosité plus ou moins accusée entre le journalisme et la communication (presse spécialisée grand public, presse technique et professionnelle, télévision thématique, sites web spécialisés), voire travaillaient à temps plein ou par intermittence dans l'un des avatars du « journalisme de communication⁴⁸ » (piges pour des supports institutionnels, commandes institutionnelles pour une société de production audiovisuelle).

3. Synthèse provisoire

La taille et la composition de l'échantillon imposent une grande prudence dans l'interprétation des données issues de l'enquête par entretiens. Mais l'analyse transversale des parcours autorise quelques constats et hypothèses. Nous distinguerons ici les variables les plus influentes, d'abord au niveau des individus, en considérant leurs propriétés sociales les plus remarquables, puis à l'échelle des secteurs d'activité et du contexte macroéconomique.

En premier lieu, les femmes apparaissent davantage concernées par les parcours précaires, les statuts composites, ainsi que les sorties de la profession. L'échantillon confirme, à son échelle, la surreprésentation des femmes dans les carrières discontinues, les conditions d'emploi précaires, les périodes de chômage et les sorties du journalisme, aussi bien dans la presse que dans l'audiovisuel⁴⁹. Et ce, alors que le niveau de certification scolaire des femmes

⁴⁶ LETEINTURIER Christine (dir.) (2014), *Les Journalistes français et leur environnement : 1990-2012. Le cas de la presse d'information générale et politique*, Paris : Editions Panthéon-Assas, p. 54.

⁴⁷ LETEINTURIER Christine (2016), « Continuité/discontinuité des carrières des journalistes français encartés. Etude de deux cohortes de nouveaux titulaires de la carte de presse », *art. cit.*

⁴⁸ CHARON Jean, DE BONVILLE Jean (1996), « Le paradigme du journalisme de communication : essai de définition », *Communication*, vol. 17, n° 2, pp. 50-97.

⁴⁹ DAMIAN-GAILLARD Béatrice, FRISQUE Cégolène, SAITTA Eugénie (dir.) (2010), *Le journalisme au féminin. Assignations, inventions, stratégies*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », 284 p. ; RANNOU Janine, ROHARIK Ionela, CARDON Vincent (2015), *Les inégalités hommes / femmes dans l'audiovisuel, au travers des dynamiques de parcours* (étude), CESPRA, Afdas, CPNEF audiovisuel, 295 p.

est globalement plus élevé que celui des hommes. En la matière, l'analyse des entretiens révèle l'imbrication souvent étroite, dans les parcours professionnels comme dans leur mise en récit, entre les carrières féminines et la vie privée : la présence d'enfants, la mobilité géographique qui s'impose au couple au gré des affectations du conjoint, ou encore le choix de retourner dans la région d'origine sont autant d'événements privés venant restreindre les possibilités de stabilisation et de progression des femmes sur les marchés de l'emploi. Les modes de ségrégation corrélés aux rapports de genre dans les entreprises de presse se cumulent ainsi avec d'autres paramètres, parmi lesquels le cycle de vie, la situation familiale et le lieu de résidence.

En deuxième lieu, le capital scolaire (considéré à la fois en volume et en structure) structure puissamment les parcours professionnels. Mais il importe de souligner que l'effet du diplôme est loin d'être unilatéral. Nous avons observé, dans une précédente section, que les conditions d'insertion sur les marchés du travail journalistique sont, de plus en plus, corrélées au niveau de certification scolaire, et que le passage par une formation reconnue représente un avantage certain. De même, les parcours de stabilisation ou de progression concernent davantage les diplômés issus des filières labellisées. Pour autant, ces derniers sont également majoritaires non seulement dans les parcours marqués par la précarité, mais aussi dans les sorties franches de la profession. L'une des explications réside, en toute hypothèse, dans la morphologie des carrières féminines : les femmes étant généralement plus diplômées que les hommes, mais aussi surreprésentées dans les emplois instables et les carrières discontinues, la proportion des diplômé(e)s issu(e)s de formations reconnues parmi les effectifs des journalistes précaires et des « sortants » s'en trouve logiquement augmentée. En deçà du raisonnement statistique, la compréhension des effets du diplôme suppose une analyse fine des parcours professionnels ; laquelle consisterait à ne pas réduire le diplôme à une variable indépendante ou une donnée brute, en vue de questionner précisément les conditions et les modalités concrètes de valorisation des certificats scolaires sur les marchés du travail, aussi bien pour s'insérer dans le journalisme que pour opérer une reconversion vers d'autres secteurs d'activité. La section consacrée aux parcours de sortie, développée ci-dessous, aura vocation à fournir des éléments pour une analyse de cet ordre.

Par ailleurs, le secteur d'activité s'impose comme un paramètre important, sinon déterminant. Les parcours de stabilisation ou de progression sont localisés prioritairement dans les secteurs faisant office de bassins d'emploi, ou dans des secteurs plus spécifiques constitués en niches de marché. Les « secteurs adhésifs⁵⁰ » offrent, comme tels, des conditions plus favorables à l'insertion professionnelle et aux carrières continues. A l'inverse, les diplômés confrontés à des conditions d'emploi en cours de précarisation ou fondamentalement instables se recrutent, en grande majorité, dans des secteurs incertains fragilisés par les crises successives, ou dans des marchés du travail structurés par une précarité chronique, sinon institutionnalisée. Enfin, les diplômés ayant opéré une sortie franche proviennent souvent de secteurs journalistiques caractérisés par une forte perméabilité avec des branches d'activité connexes, à commencer par les métiers de la communication.

En dernier lieu, la morphologie des parcours professionnels dépend de la promotion considérée. Cette variable renvoie nécessairement au contexte macroéconomique. En effet, les chances et les modalités d'insertion professionnelle des diplômés sont étroitement liées à deux facteurs : d'une part, les cycles économiques, en termes de périodes de croissance ou de

⁵⁰ RANNOU Janine, ROHARIK Ionela, CARDON Vincent (2015), *op. cit.*

récession ; d'autre part, les cycles d'innovation technologique, dont l'impact sur les marchés du travail journalistique s'amplifie à mesure de la progression de leur diffusion et de leur intégration dans les entreprises de presse et, au-delà, dans les procès de production et les pratiques de consommation. Ainsi, de nombreux diplômés font référence à la contraction des marchés du travail consécutive de la crise économique de 2008 et de la récession qui en découle :

« J'ai de la chance, je suis rentré dans le secteur du travail juste avant 2008, et effectivement dans mon entreprise où on m'avait embauché et où on avait embauché pas mal de journalistes, y'a eu des licenciements économiques peut-être un ou deux ans après, quoi. Du coup oui, il [le marché du travail] s'est endurci, mais il était déjà sacrement amoché » (Adrien, 34 ans, rédacteur en chef en CDI dans une collectivité territoriale, formation non reconnue, promotion 2007).

De même, celles et ceux parvenus à maîtriser un « capital technique⁵¹ » valorisent les compétences informatiques comme un facteur-clé d'insertion professionnelle, mais aussi de promotion interne. C'est le cas notamment de Briac, journaliste pigiste de 33 ans, diplômé de l'IPJ en 2007 : son recrutement dans le magazine *Marianne*, où il travaille trois ans et obtient une titularisation en CDI, résulte de la rédaction d'un blog thématique consacré aux élections présidentielles françaises de 2007 ; désormais « 100 % pigiste », il lie sa capacité à trouver et fidéliser des employeurs à l'acquisition de compétences spécialisées en matière de data journalisme, de *fact checking* et d'écriture web (« *Ces deux atouts-là, concrètement, si je les avais pas aujourd'hui je ne boufferais pas* »).

⁵¹ GRANJON Fabien (2005), « Une approche critique de la fracture numérique. Champ de l'Internet, pratiques télématiques et classes populaires », *M@rsouin. Cahier de recherche* [En ligne], n° 1. URL : https://www.marsouin.org/IMG/pdf/Granjon_1-2005.pdf

X. Les parcours de sortie : **« le journalisme mène à tout, à condition d'en sortir⁵² »**

L'un des mandats de l'enquête par entretiens est d'essayer de comprendre et d'expliquer les parcours de sortie. En effet, les enquêtes longitudinales montrent que, dans la population des détenteurs de la carte de presse, les sorties de la profession sont nombreuses, et parfois précoces. Le travail d'analyse se concentrera ainsi sur le sous-échantillon de treize diplômés ayant opéré une sortie franche, à la faveur ou au prix d'une reconversion dans d'autres secteurs d'activité. Par extension, l'analyse peut concerner tout ou partie des journalistes précaires ayant recours à une activité complémentaire faute de revenus suffisants dans les métiers de la presse, ainsi que les journalistes amenés à endosser un statut hybride pour exercer ou conserver leur activité. A l'aune de l'analyse transversale des entretiens, nous examinerons les motivations exprimées par les « sortants », puis les conditions sociales qui autorisent et favorisent les reconversions.

1. Les motivations exprimées

Parmi les motivations avancées par les « sortants » de la profession pour justifier leur bifurcation, la recherche d'un emploi stable, ou du moins d'une certaine stabilité, constitue l'argument le plus récurrent. En témoigne la prévalence des CDI parmi les emplois occupés par les diplômés concernés, auxquels s'ajoutent deux emplois de contractuel dans la fonction publique. Cette préoccupation imprègne aussi le discours des journalistes installés dans des emplois instables, en particulier lorsqu'ils s'imaginent avoir des enfants à charge. En effet, les sortants de la profession comme les journalistes précaires font chorus pour souligner la « *fatigue* », l'« *usure* », l'« *épuisement* », ou encore l'« *abattement* » qui menacent les pigistes ou les indépendants ; ces derniers devant « *se battre* » continuellement pour tout à la fois proposer des sujets aux employeurs, « *décrocher* » ou renouveler des contrats, étoffer leurs compétences, entretenir leur réseau, mais aussi pour conserver leur carte de presse ou faire valoir leurs droits aux allocations chômage. La sécurisation des parcours et des revenus justifie aussi bien les sorties précoces, par anticipation, que les sorties tardives, par expérience.

Par exemple, Astride, âgée de 26 ans, s'est réorientée vers les métiers de la communication aussitôt après son stage de fin d'études et la validation en 2012 de son diplôme de l'Université Paris 3. Devenue chargée de communication (d'abord en CDD puis en CDI) au sein d'une agence privée, elle justifie cette conversion essentiellement par des anticipations de carrière pessimistes dans le journalisme, symbolisées par la précarité attachée au statut de pigiste : « *Je ne voulais pas être pigiste, je ne me sentais pas prête à cette instabilité-là* ». Le secteur de la communication offrirait, à ses yeux, davantage d'opportunités d'accéder à de « *vrais emplois* ». A l'opposé, Jeanne, auteure de 44 ans exerçant ses activités dans l'édition jeunesse, a travaillé comme journaliste pigiste dix années durant, après l'obtention en 1997 de son diplôme du CUEJ. Si son activité actuelle ne lui procure guère des revenus élevés (« *c'est sûr que ce n'est pas pour gagner de l'argent !* »), elle a fini par

⁵² Entretien avec Anne-Sophie, 35 ans, journaliste reporter-animateur en CDI, formation reconnue, promotion 2007.

renoncer à sa vocation première, à cause de la baisse de qualité des informations, mais aussi de conditions d'emploi dégradées :

« Et de savoir que ce secteur était en crise, cela ne vous a pas freinée au moment de votre entrée en école de journalisme ? // *Bah cela ne m'a pas aidée à faire carrière, à avoir des postes stables, intéressants... Cette impression de toujours devoir lutter pour avoir des piges, pour trouver du boulot, c'est un peu épuisant quand même et cela a contribué aussi à me détourner vers d'autres formes d'écriture, enfin d'autres formes d'expression.* // Et vous pensez que si le marché n'avait pas été aussi fermé, vous seriez encore journaliste aujourd'hui ? Du moins, c'est ce que vous auriez voulu ? // (Après un temps de réflexion) *Probablement... Enfin après c'est aussi des stratégies personnelles plutôt que la faute à. Mais c'est vrai que dans l'absolu c'est un métier que j'aimais beaucoup, et que j'aime toujours, et que je ferais volontiers encore, mais évidemment pas dans n'importe quelles conditions aujourd'hui, pas pour des clopinettes. [...]* *La profession en tant que telle c'est quelque chose qui me parle toujours, que je trouve chouette quand même, mais les conditions dans lesquelles elle s'exerce aujourd'hui, voilà quoi... Il y a quand même des gens qui sont préservés, mais parfois ils sont rattrapés par des réalités aussi... »* (Jeanne, 44 ans, auteure dans l'édition jeunesse, formation reconnue, promotion 1997).

Si elle n'a pas totalement rompu avec ses activités de journaliste, Noémie présente également un parcours significatif d'une recherche, sinon d'un besoin, de stabilité. Diplômée en 2007 de l'Université Paris 3, elle a d'abord travaillé deux années durant pour un site web spécialisé, sans percevoir de rémunération, avant de mettre à profit une période de chômage pour étoffer sa formation, et de se lancer dans l'écriture et la réalisation de documentaires pour les chaînes de télévision. « *Démoralisée* » par le manque de débouchés dans le journalisme, elle s'est ensuite convertie au métier de négociatrice immobilière, pratiqué en freelance, dans le but de stabiliser ses revenus tout en poursuivant ses activités de scénariste :

« *A un moment je voulais vraiment être salariée, parce que j'en avais marre d'être à la pige, ou d'écrire des documentaires à la maison. J'avais envie de sortir, de voir des gens. Et puis bon, après cinq-six mois à envoyer des CV à trois millions de trucs de presse, sans aucune réponse positive, comme quelques années auparavant d'ailleurs, j'étais démoralisée. Parce que, bah voilà, de toute façon ils embauchent pas. C'est pas la peine, hein, les quelques annonces... Et puis après je les revois [les annonces relatives à un emploi] deux semaines après. C'est-à-dire que les gens, en fait, ils doivent prendre des gens, ils les essorent bien, ils les exploitent bien, et puis hop dehors, et puis ils en prennent d'autres. Donc soit c'était stagiaire de toute façon, donc je postulais même pas. Soit de toute façon c'était rédacteur, mais ça devait pas être génial, parce que deux mois après il y avait de nouveau l'annonce. Je pense que les gens ils en pouvaient plus, ils craquaient. Donc après avoir essayé désespérément, je me suis dit bon bah j'ai besoin quand même d'avoir un métier fixe (insistant sur ce dernier mot). Et dans l'immobilier ils offraient des CDI sans qualification. Alors que dans le journalisme ils te demandaient toujours d'avoir 25 ans d'ancienneté »* (Noémie, 35 ans, négociatrice immobilière en freelance et scénariste de documentaires, formation non reconnue, promotion 2007).

Un autre motif consiste à privilégier la recherche d'un emploi et d'une carrière davantage rémunérateurs. Il s'arrime à une perception pessimiste des marchés du travail journalistique, dans lesquels les chances de suivre une carrière continue, de progresser statutairement par promotion interne et, ainsi, de maximiser ses revenus sont estimées comme limitées, sinon à peu près nulles. Ces estimations défavorables sont mises en balance avec l'investissement engagé dans la formation universitaire, et les prétentions statutaires et salariales qu'un niveau élevé de certification scolaire autorise, en particulier parmi les diplômés issus des filières élitistes (« *Faire cinq ans d'études pour être journaliste et voir comment tu galères financièrement et même pour te faire une place dans le métier, ça ne vaut pas le coup*⁵³ »). Pareille motivation se loge parfois dans le creux du discours des diplômés, au sens où elle n'est pas énoncée ou assumée explicitement. Cela concerne avant tout les « sortants » ayant conquis une position privilégiée dans le secteur privé. Parmi les parcours de sortie, nous dénombrons quatre diplômés exerçant dans le secteur privé, où ils cumulent des postes à responsabilité et des revenus élevés.

Au rebours des stratégies individuelles de sécurisation des carrières, nous distinguerons les parcours professionnels qui paraissent avant tout répondre à une quête d'accomplissement de soi dans et par le travail. Cette quête se matérialise par un projet indissociablement personnel et professionnel, dont la réalisation suppose d'assumer un statut indépendant ou de se lancer dans l'entrepreneuriat. Certains diplômés s'efforcent de satisfaire leurs aspirations en se plaçant à la marge des métiers de la presse. Ils se détournent du statut de salarié et de la relation de subordination qu'il impose, et se convertissent à des statuts indépendants davantage propices à la satisfaction de leurs aspirations. Ce faisant, ils se donnent des marges de liberté leur permettant de s'affranchir des contraintes organisationnelles, des routines de travail et du « *formatage* » (évoqué à de nombreuses reprises) en vigueur dans les rédactions ; toutes ces contraintes étant accusées de brider l'autonomie des journalistes, d'affecter la qualité de leur travail, et de concourir à la standardisation de la production informationnelle. C'est à cette condition, et à ce prix, que Noémie et Jeanne (dont le parcours a déjà été décrit) parviennent à exprimer leur créativité sur les thématiques de leur choix, respectivement comme scénariste de documentaires et auteure dans l'édition jeunesse⁵⁴. D'autres diplômés choisissent la voie de la reconversion pour réaliser leurs projets professionnels. Le parcours de Julien, âgé de 43 ans et diplômé du CUEJ en 1997, et celui de Sylvain, âgé de 46 ans et lauréat de l'EJCAM en 1997 après un BTS en commerce international, sont significatifs des sorties motivées par un dessein entrepreneurial. Le premier est devenu responsable des relations presse internationales pour un groupe automobile, après une longue expérience professionnelle en Chine au cours de laquelle il a migré du journalisme à la communication au gré des opportunités. Le second opère lui aussi une reconversion précoce à la faveur d'une mobilité géographique sur le continent africain. Il refuse un emploi en CDI dans la presse quotidienne régionale, préférant un poste à responsabilité et « *une vie d'aventure* » à un travail de localier consacré aux « *chiens écrasés* ». Après une carrière dans le secteur de la téléphonie mobile, il a récemment pris le

⁵³ Entretien avec Béatrice, 26 ans, journaliste pigiste et consultante en freelance au chômage, formation non reconnue, promotion 2012.

⁵⁴ En dehors des parcours de sortie, plusieurs journalistes pigistes ou indépendants, ainsi que deux journalistes ayant pris le risque de fonder une petite agence de presse et un *pure player*, déclarent trouver dans leurs conditions d'emploi ou leur statut d'autoentrepreneurs des marges de liberté pour s'affranchir, en partie, des standards de la production journalistique et satisfaire leurs préférences ou leurs exigences éditoriales.

statut d'autoentrepreneur et racheté une marque de montres, fidèle à son *ethos* d'entrepreneur :

« Et puis j'avais la possibilité de poursuivre dans le journalisme, mais je ne devais pas suffisamment aimer le journalisme à la rigueur parce que je ne voulais pas en baver, quoi. Je ne voulais pas être... enfin plutôt, je voulais pas faire des chroniques de chiens écrasés à Nice, quoi. Et puis, j'avais trouvé un poste de CDI à Nice Matin, et puis à la même période j'avais la possibilité de faire une vie aventureuse si vous voulez, qui correspondait mieux à mes attentes, enfin qui convenait plus à mes attentes quand j'avais 25 ans. Et on m'a proposé un poste de responsable en téléphonie mobile, donc pour vendre des téléphones mobiles en Afrique. Et puis comme moi à l'époque j'étais complètement rêveur et que pour moi le journalisme c'était encore Joseph Kessel, alors que c'était déjà fini depuis bien longtemps malheureusement, moi en fait je voulais une vie d'aventure. Je ne voulais pas d'une vie conventionnelle. Donc c'est pour ça que j'ai arrêté le journalisme » (Sylvain, 46 ans, autoentrepreneur dans le secteur de l'horlogerie, formation reconnue, promotion 1997).

Les sorties peuvent enfin être motivées par des projets ou des impératifs extraprofessionnels. Le journalisme est fréquemment présenté comme un « *métier de sacrifices* », difficile à concilier avec une vie conjugale ou familiale. En conséquence, la mise en couple et la charge d'enfants sonnent souvent le glas des carrières (féminines) dans ce secteur. La mobilité géographique est également avancée pour expliquer les sorties, qu'il s'agisse de retourner dans sa région d'origine, de se rapprocher de sa famille, ou de suivre son conjoint à l'étranger. Le parcours d'Héloïse, directrice nationale d'une agence de voyages, âgée de 42 ans, est emblématique des reconversions de cet ordre : elle a connu une insertion rapide dans la presse technique et professionnelle, favorisée par une formation à l'ESJ Lille, mais brusquement interrompue par un départ en Russie afin de suivre son conjoint. Au surplus, une diplômée ayant suivi une carrière dans la presse magazine impute sa sortie non seulement à des plans sociaux à répétition, mais aussi à des problèmes de santé (*burn out*).

2. Les conditions sociales de mobilité externe

Quelles conditions rendent possibles, souhaitables ou nécessaires les parcours de sortie ? Ces conditions se logent à la fois dans les propriétés sociales et les structures objectives, ainsi que dans les catégories subjectives et les espaces mentaux de probabilités.

En premier lieu, la morphologie des parcours observés varie plus ou moins selon les données sociodémographiques des diplômés. Nous savons ainsi que les carrières féminines dans les métiers de la presse sont, globalement, plus précaires et sinueuses que les parcours masculins. Les « *sas* » à l'entrée de la profession, en particulier, sont souvent plus longs. Les contraintes objectives, en termes de tâches prescrites et de conditions d'emploi, se cumulent avec des différenciations de genre dans les aspirations professionnelles et les anticipations de carrière. Les ségrégations liées au genre se conjuguent avec le cycle de vie : les effets de la mise en couple et de la charge d'enfants modulent fréquemment et fortement les carrières féminines, jusqu'à motiver dans certains cas une bifurcation.

En deuxième lieu, le capital scolaire détenu par les diplômés, à la fois en volume et en structure, constitue une condition de possibilité et de félicité des parcours de sortie. Certes, le passage par une formation spécialisée diminue sensiblement les probabilités de sortie de la carte de presse⁵⁵. Pour autant, non seulement un haut niveau de qualification favorise, en toute hypothèse, l'élévation des prétentions statutaires et salariales, mais en outre il offre un avantage décisif dans le travail et les chances de reconversion dans d'autres secteurs d'activité. En effet, la verbalisation des parcours montre fréquemment le décalage éprouvé entre, d'un côté, les performances scolaires et les aspirations professionnelles qu'elles soutiennent, et, de l'autre, les probabilités incertaines d'accéder à un emploi stable et rémunérateur dans les métiers de la presse. A plus forte raison s'agissant des diplômés ayant passé avec succès toutes les épreuves de l'excellence scolaire, depuis les filières élitistes (classes préparatoires, instituts d'études politiques, écoles de commerce, doubles cursus) jusqu'à la « *voie royale* » des formations reconnues, mais confrontés à une précarité durable, cantonnés dans des emplois instables, ou menacés par la précarisation rampante de leur secteur. De nombreux journalistes partagent ainsi, par analogie, la condition des « dominés aux études longues⁵⁶ », c'est-à-dire des diplômés occupant des emplois peu qualifiés et souvent précaires malgré un niveau élevé de certification scolaire. Les journalistes titulaires ayant réussi le « parcours du combattant » se heurtent, ensuite, à des possibilités souvent restreintes d'évolution de carrière, sachant que les postes d'encadrement restent difficiles d'accès.

Le discours de Fabien, diplômé de l'ESJ Montpellier en 2012, est significatif des désillusions et, consécutivement, des hésitations provoquées par les carrières bloquées dans les métiers de l'audiovisuel. Devenu journaliste pigiste dans une radio nationale après une insertion professionnelle facile et rapide, il fait face à 29 ans à des perspectives de carrières limitées par les faibles probabilités de titularisation :

« Après, sur l'évolution de la carrière y'a des moments où je me suis dit que j'allais me barrer parce que ça marchait pas, j'étais face à des remontrances, enfin le management dans une rédaction, notamment pour les pigistes, peut être extrêmement difficile. Parce que, t'as un CDD qui passe, tu penses qu'il est pour toi et non et tu vis ça comme un échec, tu te remets en question et tout, et puis finalement tu dis "c'est pas grave je vais continuer quand même". Disons qu'il faut être bien costaud mentalement. [...] Il y a un moment donné où on m'avait promis de m'embaucher en CDI et finalement non, du coup tu réfléchis : est-ce-que je reste ou pas ? Donc les plans, il n'y a pas de plans, tu réfléchis... Là je suis bien où je travaille » (Fabien, 29 ans, journaliste pigiste, formation non reconnue, promotion 2012).

De même, Briac, diplômé de l'IPJ âgé de 33 ans, « *jongle* » avec de nombreux employeurs en qualité de journaliste pigiste en *freelance*. S'il présente ses conditions d'emploi actuelles comme un choix assumé, fondé sur un calcul pragmatique coûts-avantages,

⁵⁵ LETEINTURIER Christine (2016), « Continuité/discontinuité des carrières des journalistes français encartés. Etude de deux cohortes de nouveaux titulaires de la carte de presse », *art. cit.*

⁵⁶ COLLOVALD Annie, MATHIEU Lilian (2009), « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical », *Politix*, vol. 2, n° 86, p. 122.

il s'est heurté auparavant à un « *plafond de verre* » infranchissable lorsqu'il travaillait en CDI dans la presse magazine d'information générale :

« Au bout de deux ans [à Marianne], j'ai commencé à sentir une euh... une... Enfin des contradictions très nettes avec euh... la ligne politique de la rédaction. Et par ailleurs aussi, il y avait des histoires de tensions, et des problèmes de conditions de travail du fait que j'étais sur le web. Euh... concrètement voilà... enfin bon. // D'accord. Vous n'écriviez pas pour le journal papier ? // Quasiment pas. Quasiment pas. Régulièrement, on me proposait de faire remonter des articles entre guillemets, mais de facto, il y avait... Non, il y avait quasiment rien de produit pour le print, c'était... Il y avait vraiment un plafond de verre entre le web et le print. Ça a beaucoup évolué depuis, mais à l'époque c'était le cas. Et euh... Donc d'une part il y avait des questions de... de ligne éditoriale, avec laquelle je m'entendais de moins en moins. Et d'autre part, également des questions d'évolution interne dans la boîte, euh... Et où concrètement voilà j'étais bloqué, les conditions n'étaient pas euh... pas honteuses mais concrètement on se retrouvait... avec un rythme et une qualité de travail et des conflits internes qui étaient de plus en plus durs, quoi. Du coup j'ai décidé de partir... » (Briac, 33 ans, journaliste pigiste en *freelance*, formation reconnue, promotion 2007).

Dans ces conditions, les diplômés peuvent être tentés de valoriser leur capital scolaire en se tournant vers des secteurs d'activité où ils pourront en espérer un meilleur rendement. Les reconversions étant facilitées par la valeur sociale attachée, sur les marchés de l'emploi en général et sur ceux de la communication en particulier, aux titres universitaires délivrés par les filières élitistes et par les formations reconnues. C'est le cas notamment de Corinne, 33 ans, ayant suivi une formation dans un institut d'études politiques, avant d'intégrer l'ESJ Lille. Découragée par son expérience de journaliste reporter d'images employée à la pige dans une chaîne d'information en continu, et désireuse de retourner dans sa région d'origine, elle valorise son capital scolaire sur les marchés de l'emploi. Elle renoue avec sa formation à Sciences po en choisissant, en lieu et place d'un poste à *La Voix du Nord*, une embauche en CDD dans une association dédiée au montage de projets européens, avant de devenir fonctionnaire territorial (*« A un moment donné, on voulait quitter Paris et rentrer dans le Nord Pas-de-Calais, dont on est originaires avec mon ami. Donc j'ai cherché deux types de jobs en fait, j'ai cherché à la fois des jobs de journaliste et un job en lien avec ma formation à Sciences po »*).

Les conditions d'emploi sont également un facteur impliqué dans les parcours de sortie. La précarité qui affecte les métiers de la presse amène certains diplômés à se reconverter dans des secteurs d'activité où ils peuvent espérer des emplois stables, du moins des conditions d'emploi moins précaires. C'est le cas, en particulier, des journalistes qui se sentent assignés à un statut de pigiste ou d'indépendant, fatalistes quant à leurs chances d'accéder à un poste stable, peu à peu découragés par la précarité de leurs conditions d'emploi, elle-même prétexte à la rudesse des relations professionnelles, et devant se résigner à des revenus modestes (*« Ben j'ai fait le choix de faire ce que j'aime, mais ensuite euh... voilà. J'ai conscience qu'il faut que je l'assume... en dépensant par exemple moins que ce que vont faire des amis, en partant pas tellement en vacances, ou des trucs comme ça. J'ai un*

*train de vie qui est euh plus limité que d'autres personnes*⁵⁷ »). La baisse (alléguée ou avérée) des tarifs appliqués à la pige venant aggraver les effets de la précarité. Ces facteurs conjugués peuvent décider les « journalistes précaires⁵⁸ » à opérer une sortie de la profession, par choix ou par nécessité. Quitte à faire le deuil, pour certains « sortants », de la « vocation », de l'« idée fixe » ou du « rêve de gosse » qui les a poussés à y entrer.

Les parcours de sortie sont d'autant plus probables parmi les journalistes occupant des emplois instables qu'ils sont souvent amenés à exercer une ou plusieurs activités secondaires, dans le but de compléter, sinon de sécuriser, leurs revenus. Or, comme le suggère l'analyse séquentielle des carrières, cette incursion dans des secteurs d'activité situés aux marges ou en dehors de la profession peut favoriser le franchissement du Rubicon, au sens où elle constitue une pré-socialisation aux activités para ou extra-journalistiques. Cela concerne, en particulier, les journalistes pigistes qui passent progressivement, sinon insidieusement, du journalisme à la communication, à la faveur de missions répétées dans le second secteur, jusqu'à y déclarer l'essentiel de leurs revenus et perdre la carte de presse, ou jusqu'à y trouver des opportunités de travail et des conditions d'emploi préférables à celles qu'ils occupent dans les métiers de la presse.

Par exemple, Alan œuvre à la communication institutionnelle du ministère de l'Intérieur, où il occupe, à 26 ans, un emploi de contractuel. Son parcours est celui d'une conversion progressive à la communication : recruté comme pigiste dans une télévision thématique dès sa seconde année de formation à l'Institut Européen de Journalisme, il devient ensuite assistant en CDD dans une radio nationale, avant de travailler en CDI, durant un an et demi, dans une société de production audiovisuelle où il répond à des commandes institutionnelles. Ce dernier emploi, situé aux marges du journalisme, lui donne l'opportunité de perfectionner ses compétences techniques, mais il sanctionne aussi sa sortie de la profession : faute de parvenir à se réinsérer dans une rédaction, il répond, avec succès, à une offre publiée sur la bourse interministérielle de l'emploi public (« *J'en parle pas souvent mais j'ai quand même fait un an et demi dans de l'institutionnel, alors je ne le regrette pas parce que j'ai beaucoup appris au niveau technique, mais cela m'a coulé un peu au niveau journalistique*⁵⁹ »).

En quatrième lieu, les secteurs occupés dans le journalisme sont à considérer dans les parcours de sortie, dans la mesure où certains secteurs paraissent particulièrement propices aux reconversions professionnelles. Cette assertion se fonde sur une analyse détaillée des mobilités intersectorielles parmi les diplômés qui composent l'échantillon. D'un côté, seize d'entre eux tendent à se spécialiser dans la presse ou l'audiovisuel, où ils effectuent l'essentiel sinon l'intégralité de leur carrière. La presse et les radios locales, plus spécifiquement, apparaissent comme des « branches adhésives » pouvant accueillir des « carrières exclusives⁶⁰ ». De l'autre, dix-sept diplômés présentent une mobilité intersectorielle plus ou moins accusée ; ils évoluent notamment entre la presse et le web, ou, dans des proportions moindres, entre l'audiovisuel et la presse. Surtout, les treize « sortants » se recrutent dans les métiers de la presse et, dans une moindre mesure, dans ceux de la télévision. La majorité

⁵⁷ Entretien avec Marie, 27 ans, journaliste pigiste, formation non reconnue, promotion 2012.

⁵⁸ ACCARDO Alain *et al.* (2007), *Journalistes précaires, journalistes au quotidien*, Marseille : Agone, coll. « Éléments », 894 p.

⁵⁹ Entretien avec Alan, 26 ans, communicant employé comme contractuel dans la fonction publique, formation non reconnue, promotion 2012.

⁶⁰ RANNOU Janine, ROHARIK Ionela, CARDON Vincent (2015), *op. cit.*

d'entre eux proviennent, au moment de leur sortie, de la presse spécialisée grand public, de la presse technique et professionnelle, ou des sites web spécialisés. Ils sont ainsi amenés à se spécialiser sur les thématiques couvertes par leurs supports respectifs. Pareille spécialisation, par les compétences, les appétences, mais aussi le voisinage qu'elle engage, peut servir de prétexte ou d'argument à une reconversion. Au surplus, les « sortants » se situent au pôle le plus commercial de la presse⁶¹. Comme tel, ce pôle se caractérise par une forte perméabilité aux mondes et aux logiques du marketing et de la publicité. Cette perméabilité peut, là aussi, faciliter le passage – sinon les conversions, au sens doctrinaire du terme – du journalisme à la communication.

En somme, les parcours de sortie dépendent en grande partie de la capacité à mobiliser un ensemble de ressources pertinentes. Ces ressources résident dans le capital scolaire, mais aussi dans les connaissances et les compétences professionnelles, parmi lesquelles les techniques éditoriales et rédactionnelles, sans oublier le capital social constitué par le « réseau ». La pertinence de ces ressources étant fonction de leur transférabilité dans l'activité ou le secteur de reconversion ; au premier rang desquels la communication ou les relations presse (« *Donc pour moi, dans l'entreprise c'est important de bien connaître le monde du journalisme, c'est une grande chance et d'une grande aide d'une manière générale*⁶² »). Récemment embauchée comme *community manager* dans une agence spécialisée dans le secteur du tourisme, Marine, âgée de 25 ans, témoigne des avantages dont bénéficient les journalistes professionnels sur les marchés de l'emploi autour de la communication : diplômée de l'IUT de Lannion, elle est recrutée précocement en CDI dans un magazine consacré aux voyages, avant un licenciement économique ; elle décide alors de valoriser sa qualification et son expérience journalistiques, mais aussi sa spécialisation thématique, en se dirigeant vers les métiers de la communication dans le secteur du tourisme (« *J'ai une plume, c'est aussi pour ça qu'ils m'ont embauchée. [...] Il faut avoir un œil aussi pour savoir si une photo va bien marcher, comme je faisais quand j'étais photographe à Ouest France* »).

Enfin, les représentations mentales relatives au journalisme et à ses frontières sont partie prenante des parcours de sortie. Les identités professionnelles se constituent, individuellement et collectivement, dans et par des « transactions⁶³ » à la fois « objectives », dans les interactions avec l'environnement professionnel et sectoriel, et « subjectives », dans la subjectivation et l'appropriation des parcours biographiques. Or, les bifurcations professionnelles sont des séquences, et aussi des épreuves, propices à un travail interprétatif destiné non seulement à s'approprier les nouveaux rôles, mais aussi à mettre en cohérence les parcours et, en particulier, les « carrières⁶⁴ ». Ce travail emprunte souvent la forme d'une rationalisation *a posteriori*, arrimée à des justifications dont il importe non pas d'évaluer la sincérité mais de comprendre la nécessité. L'entretien compréhensif, par le travail de verbalisation et d'auto-analyse auquel il invite, est une méthode féconde pour observer et objectiver ces transactions subjectives.

A cette aune, l'une des données les plus stables, dans les entretiens collectés, est la propension des « sortants » à établir une continuité, ou un continuum, entre leur activité de

⁶¹ MARCHETTI Dominique, « Les sous-champs spécialisés du journalisme », *Réseaux*, n° 111 (2002), p. 22-55.

⁶² Entretien avec Julien, 43 ans, responsable des relations presse internationales en CDI, formation reconnu, promotion 1997.

⁶³ DUBAR Claude (2004), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris : Armand Colin, coll. « U », pp. 107-123.

⁶⁴ HUGHES Everett (1996), *op. cit.*, pp. 165-185.

journaliste et celle vers laquelle ils se sont dirigés. Ce rapprochement se matérialise, pour certains, par un discours globalement enthousiaste, qui valorise les similitudes s'agissant du contenu du travail ou des compétences requises, rétablissant ainsi la continuité de leur carrière. Quelques-uns vont jusqu'à affirmer qu'ils trouvent dans leur nouvelle activité des conditions autant, sinon plus, favorables à la satisfaction de leurs aspirations ou à l'expression de leurs qualités journalistiques, en particulier dans le choix des thèmes couverts et les modalités d'écriture. La continuité des activités peut être invoquée par des diplômés reconvertis dans des secteurs aussi éloignés du journalisme que ceux de l'informatique ou du commerce (« *Les gens que je vois ont du mal à comprendre comment on passe du journalisme au digital et moi je leur réponds que le journalisme fait déjà partie de ce monde-là*⁶⁵ »). Toutefois, les métiers de la communication sont, par nature, tout particulièrement propices à de tels rapprochements⁶⁶. A cet égard, les stratégies de dénomination utilisées par des « sortants » dans la constitution de leur profil *LinkedIn* et, par ce prisme, de leur identité professionnelle en ligne, sont tout à fait révélatrices : depuis le titre de « *rédactrice en chef* » ou de « *journaliste territorial* » au sein d'une collectivité locale, jusqu'à celui, improbable, de « *JRI* » dans le service communication du ministère de l'Intérieur, en passant par le poste de « *rédactrice scientifique* » dans un établissement public spécialisé dans la recherche appliquée.

Cela concerne tout autant les diplômés inscrits dans des « statuts composites », c'est-à-dire ceux qui conjuguent plusieurs activités professionnelles, dans des agencements particuliers où le journalisme reste secondaire. En l'occurrence, le parcours et le discours d'Amandine, diplômée de l'Université de Montpellier, sont des plus significatifs. Après une expérience de journaliste pigiste dans la presse quotidienne régionale, au cours de laquelle elle multiplie les CDD, elle cumule à 31 ans les rôles de fondatrice d'une agence de communication et, en complément, de pigiste autoentrepreneure. Elle s'efforce de mettre en cohérence son identité professionnelle feuilletée, à l'intersection entre deux activités et deux mondes, et de rationaliser son parcours pour renouer avec sa vocation d'enfance. Cela l'amène à resignifier le rôle et le travail des journalistes, et à déconstruire les mythologies relatives à la profession, pour mieux contester le clivage traditionnel entre le journalisme et la communication :

« Avec le temps j'ai arrêté de me dire que je... ne pouvais être que journaliste. (Hésitante) En gros, aujourd'hui... comment dire ça ? Quand j'ai commencé on nous disait "la communication c'est pas le journalisme, il y a pas de passerelles possibles entre, et la communication c'est le mal". Je vous résume ça de manière très [caricaturale] mais c'était ça en gros. Du coup pour moi il était hors de question de travailler en communication, et puis au final, mes expériences journalistiques n'étaient pas forcément épanouissantes. Quand je faisais de la presse rédactionnelle et quand vous en arrivez à envisager d'écrire... d'avoir un CDI pour le magazine de fournitures de bureaux, donc d'écrire sur des sièges et des tables de bureaux et que c'est un CDI et que vous vous dites "ça va durer cinq, dix ans, quinze ans !", c'est pas forcément ce qui vous met le plus en joie. Et c'est comme ça que j'ai commencé à mettre un pied dans la communication, puisqu'on m'a proposé un poste, euh, dans la communication. Mais deux fois par mois je parlais en

⁶⁵ Entretien avec Gérard, 43 ans, directeur de création en CDI, formation reconnue, promotion 1997.

⁶⁶ FRISQUE Cégolène (2014), « Précarité du journalisme et porosité croissante avec la communication », *Les Cahiers du journalisme*, n° 26, pp. 94-115.

reportage terrain. // D'accord ! // Royal ! Y compris à l'étranger, royal ! Et donc, c'est comme ça que j'ai commencé à me dire, je vais arrêter de me mettre des barrières à moi-même, de... de mettre des étiquettes, ce qui est très français aussi ! Et puis je vais aller là où je pense qu'il y a du sens pour moi et où je peux être utile aussi. Et aujourd'hui moi je suis très épanouie dans mes multiples (insistant sur le mot multiples) activités, même si j'ai pas de carte de presse ni la qualité de journaliste la moitié de mon temps. Voilà ! » (Amandine, 31 ans, fondatrice d'une agence de communication et pigiste autoentrepreneure, formation non reconnue, promotion 2007).

Dans son discours, Amandine conjugue le récit expérientiel et l'exemple de la presse technique et professionnelle pour gommer cette frontière, qu'elle considère largement artificielle. Chemin faisant, elle valorise de façon symptomatique un ensemble de compétences et de qualités professionnelles qui, loin d'être propres aux métiers de la presse, sont transposables aux métiers de la communication :

« Je pense que les écoles vont vous accompagner dans un rêve, qui est d'atteindre encore une fois les emblèmes du journaliste de guerre ou du journaliste enquêteur, voilà ou du journaliste en presse nationale. Sans forcément valoriser tous les autres, les autres possibilités du métier. Je pense notamment au secrétariat de rédaction euh qui est un super job pour les journalistes qui ont le sens de l'écriture, du bon mot à la bonne place, des tournures de phrases, et dont on ne parle pas assez. Enfin, c'est un beau métier. Pareil, je trouve qu'il y a un dénigrement des presses de niches, euh de la presse professionnelle par exemple alors qu'il y a beaucoup de jolies choses à y faire. Et puis c'est là que ça embauche ! Euh je pense aussi qu'il y a pas forcément, enfin c'est dur de suivre, mais au journalisme entrepreneurial là aussi y'a des choses à faire, hein » (Amandine, 31 ans, fondatrice d'une agence de communication et pigiste autoentrepreneure, formation non reconnue, promotion 2007).

A l'opposé, le rapprochement entre les activités passées et présentes s'opère dans un discours davantage pragmatique, sinon trivial. La sortie de la profession est soutenue par une vision désenchantée du journalisme, dont il est difficile de savoir si elle est la cause ou l'effet de la bifurcation opérée. Le discours insiste alors sur le manque de temps dans le traitement des informations et la superficialité qui en découle, les logiques de marchandisation et l'obsession de la rentabilité, ou encore le poids des annonceurs ; cette détérioration de l'information étant accentuée par la crise structurelle qui frappe les rédactions et la dégradation continue des conditions d'emploi et de travail. Aussi sombre ou apocalyptique soit-il, ce tableau a pour fonction, mais aussi pour vertu, de banaliser sinon de normaliser le passage du journalisme à la communication. Isabelle, âgée de 44 ans, devenue « *rédactrice en chef* » dans une collectivité territoriale après une expérience de plusieurs années dans la presse locale, utilise cet argument pour justifier sa conversion à la communication publique : « *On est prisonniers du dossier de presse qu'on a récupéré car on n'a pas le temps de faire les recherches nous-mêmes. [...] En parlant à mes collègues de mon départ, je leur disais en rigolant "tant qu'à faire de la communication au moins assumer faire de la communication".* » De même, Adrien a quitté un emploi stable dans une rédaction web pour, la trentaine venue, changer de région. Désormais « *journaliste territorial* » dans une collectivité locale, il explicite sans détour la dépendance des éditeurs web vis-à-vis des annonceurs :

« Derrière le bureau, on se retrouve devant des problématiques qui sont celles des annonceurs et quand vous avez des annonceurs qui vous mettent la pression pour parler d'eux, parce qu'ils prennent de la pub chez vous, vous voyez, c'est ça la réalité du métier aujourd'hui... [...] Ça c'est un exemple parmi d'autres, hein. C'est rédiger parfois deux à trois papiers par jour, c'est ce genre de choses auquel on n'est pas préparé, mais parce qu'on ne peut pas nous y préparer autrement qu'en le faisant de toute façon. Clairement » (Adrien, 34 ans, rédacteur en chef en CDI dans une collectivité territoriale, formation non reconnue, promotion 2007).

Dans un cas comme dans l'autre, cette filiation revendiquée entre les activités journalistiques et communicationnelles tranche nettement avec le discours des journalistes en poste attachés à une vision normative de leur rôle et de leur travail. Pour ces derniers, les métiers de la communication font office de repoussoir ou d'épouvantail. Ces journalistes s'en démarquent avec d'autant plus de vigueur qu'ils sont précaires, et que la fragilité de leur position au sein de la profession menace de les contraindre à une reconversion (« *Je suis pas encore assez vieille pour aller dans la communication*⁶⁷ »).

Conclusion

Cette analyse des parcours de sortie des diplômés de formations en journalisme autorise deux conclusions, ayant valeur d'hypothèses. D'abord, les difficultés d'insertion rapportées par de nombreux diplômés et la généralisation des emplois instables constituent des explications nécessaires mais insuffisantes pour élucider les sorties de la profession. Dans l'échantillon considéré, tous les journalistes précaires ne deviennent pas des « sortants », de même que tous les « sortants » ne proviennent pas des fractions les plus précaires de la profession. Certains sont parvenus à s'insérer dans les marchés du travail journalistique, et à s'assurer une activité régulière et des revenus confortables, parfois à la faveur d'une embauche en CDI. Beaucoup de reconversions paraissent répondre au projet d'accéder à des emplois plus stables et plus rémunérateurs, mais aussi à des secteurs d'activité offrant des perspectives de carrière ou des chances de promotion sociale plus favorables. Et ce, alors que les métiers de la presse offrent globalement des possibilités restreintes et des probabilités faibles de progression à des postes d'encadrement. D'autres reconversions semblent motivées par une quête d'accomplissement de soi dans des projets personnels et professionnels, à l'instar des métiers faisant appel à des compétences et un *ethos* créatifs ou entrepreneuriaux.

Ensuite, la généralisation des emplois instables et des carrières discontinues, ainsi que la fréquence des cumuls d'activité et des parcours de sortie suggèrent que c'est dans et par les marges de la profession que s'opère, pour une part essentielle, la recomposition des emplois et, par extension, de l'identité des journalistes⁶⁸. Le journalisme s'exerce dans des conditions et sous des statuts de plus en plus hétérogènes. Cette hétérogénéité, sinon cet éclatement, découle de l'ajustement toujours inachevé entre les stratégies privilégiées par les entreprises de presse et celles mobilisées par les candidats à la profession. Face à un marché récessif et

⁶⁷ Entretien avec Caroline, 34 ans, journaliste pigiste au chômage, formation reconnue, promotion 2007.

⁶⁸ FRISQUE Cégolène (2014), *Précarisation du journalisme et porosité croissante avec la communication* », *art. cit.*

incertain, les premières tendent à proposer des conditions d'emploi et de travail de plus en plus flexibles. Face à des probabilités toujours plus incertaines d'insertion et de stabilisation professionnelles, les seconds sont tentés d'élargir leurs compétences et de diversifier leurs stratégies de carrière. A cette aune, les parcours professionnels opérés aux marges de la profession sont, à bien des égards, le vecteur et le révélateur de dynamiques hétérogènes de professionnalisation, de déprofessionnalisation et de reprofessionnalisation, dans un « métier de frontières⁶⁹ » plus que jamais en interpénétration avec des secteurs d'activité connexes et en proie à des forces centrifuges.

⁶⁹ RUELLAN Denis (2007), *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, coll. « Communication, Médias et Sociétés », 232 p.

Index des tableaux

Tableau 1 : synthèse des données statistiques de la CCIJP : 1990 – 2015	13
Tableau 2 : répartition des effectifs par sexe : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %)	15
Tableau 3 : répartition par sexe et classes d'âges : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %)	16
Tableau 4 : répartition par lieu de naissance: NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %).....	16
Tableau 5 : niveau du diplôme de formation générale le plus élevé : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %)	17
Tableau 6 : répartition par discipline du diplôme de formation générale : NTCP 1998, 2008, 2013 (en %).....	18
Tableau 7 : évolution de la part des diplômés en journalisme : NTCP 1998, 2008, 2013.....	19
Tableau 8 : diplômés en journalisme et non-diplômés : NTCP 1998, 2008, 2013 : répartition hommes / femmes (en %)	19
Tableau 9 : diplômés en journalisme : répartition par type de formations au journalisme : NTCP 1998, 2008, 2013 (en %).....	19
Tableau 10 : niveaux d'études selon les formations en journalisme : cohorte NTCP 2013 (en %).....	20
Tableau 11 : la formation continue et les contrats de professionnalisation (effectifs)	20
Tableau 12 : répartition en % des diplômés en journalisme par type de formation initiale : NTCP 1998, 2008 et 2013.....	21
Tableau 13 : distribution du nombre de séquences pré-carte : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %).....	23
Tableau 14 : répartition des durées des séquences pré-carte : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %).....	24
Tableau 15 : secteurs d'activité des séquences pré-carte : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %).....	25
Tableau 16 : répartition des séquences pré-carte par statuts professionnels : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %).....	25
Tableau 17 : répartition des séquences pré-carte par domiciliation des rédactions d'emploi : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %)	26
Tableau 18 : répartition des séquences pré-carte par types de médias : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %).....	27
Tableau 19 : répartition des séquences pré-carte selon les spécialisations des grands médias : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %)	27
Tableau 20 : répartition des séquences pré-carte par spécialisations journalistiques : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %).....	28
Tableau 21 : répartition des séquences pré-carte journalistiques par types d'activités information-communication-médias (ICM) : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %).....	28
Tableau 22 : nombre de séquences constituant les 36 premiers mois : NTCP 1998, 2008 & 2013 (en %).....	32
Tableau 23 : répartition des séquences des 36 premiers mois par statuts professionnels : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %).....	33
Tableau 24 : répartition des sorties de carte de presse au cours des 36 premiers mois : NTCP 1998, 2008 & 2013 (en % cumulé des sorties annuelles).....	34
Tableau 25 : répartition des séquences des 36 premiers mois par fonction : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %).....	34
Tableau 26 : répartition des séquences des 36 premiers mois par médias : NTCP 1998, 2008, 2013 (en %).....	35
Tableau 27 : Répartition des séquences des 36 premiers mois par spécialisation des grands médias : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %).....	35

Tableau 28 : répartition des séquences des 36 premiers mois par spécialisation journalistiques : NTCP 1998, 2008 et 2013 (en %)	36
Tableau 29 : part des carrières complètes dans les effectifs des cohortes NTCP 1998 et 2008 (en % de la cohorte)	37
Tableau 30 : répartition du nombre de séquences des carrières complètes : NTCP 1998 et 2008 (en %)	38
Tableau 31 : répartition des séquences des carrières complètes par durées : NTCP 1998-2008 (en %).....	38
Tableau 32 : répartition des séquences des carrières complètes par statuts professionnels : NTCP 1998-2008 (en %).....	39
Tableau 33 : parcours statutaires des diplômés en journalisme NTCP 1998 en %.....	40
Tableau 34 : répartition des séquences des carrières complètes par positions hiérarchiques : NTCP 1998-2008 (en %).....	40
Tableau 35 : répartition des séquences des carrières complètes par types de médias : NTCP 1998-2008 (en %).....	41
Tableau 36 : la mobilité des diplômés en journalisme NTCP 1998 ayant fait une carrière complète (en %).....	42
Tableau 37 : répartition des séquences des carrières complètes par spécialisations des grands medias : NTCP 1998-2008 (en %)	43
Tableau 38 : répartition des séquences des carrières complètes par spécialisations journalistiques : NTCP 1998-2008 (en %)	43
Tableau 39 : répartition des NTCP 1998 et 2008 ayant fait une carrière complète par lieu d'habitation en 2015 (en %).....	44
Tableau 40 : répartition du nombre de séquences des parcours d'encartés des sortants : NTCP 1998 et 2008 (en %).....	47
Tableau 41 : répartition des durées des séquences des parcours d'encartés des sortants : NTCP 1998 et 2008 (en %).....	48
Tableau 42 : répartition des séquences des parcours d'encartés des sortants par types de statuts professionnels : NTCP 1998 et 2008 (en %).....	48
Tableau 43 : répartition des séquences des parcours d'encartés des sortants selon les positions hiérarchiques : NTCP 1998 et 2008 (en %)	49
Tableau 44 : répartition par médias de l'ensemble des sortants : NTCP 1998 et 2008 (en %).....	49
Tableau 45 : répartition par médias des séquences des parcours d'encartés des sortants : NTCP 1998 et 2008 (en %).....	50
Tableau 46 : répartition des séquences des parcours d'encartés des sortants par catégories thématiques des médias : NTCP 1998 et 2008 (en %)	50
Tableau 47 : répartition des séquences des parcours d'encartés des sortants selon les spécialisations journalistiques : NTCP 1998 et 2008 (en %)	50
Tableau 48 : répartition par types de carrières des NTCP 1998 et 2008 : durées complètes et observation à huit ans (en %).....	51
Tableau 49 : répartition des sortants 1998 par sexes (en %)	54
Tableau 50 : répartition des sortants 1998 par tranches d'âges d'entrée et de sortie (en %).....	54
Tableau 51 : répartition des sortants 1998 par niveaux de diplômes d'études générales (en %).....	55
Tableau 52 : répartition des sortants 1998 par types de formations au journalisme (en %)	55
Tableau 53 : répartition des sortants par fonctions : dernière séquence avant la sortie : NTCP 1998 et 2008 (en %).....	57
Tableau 54 : répartition des sortants par statut professionnel : dernière séquence avant la sortie : NTCP 1998 et 2008 (en %).....	57
Tableau 55 : répartition des sortants par types de médias : dernière séquence avant la sortie : NTCP 1998 et 2008 (en %).....	58

Tableau 56 : répartition des sortants par grandes catégories thématiques de médias : dernière séquence avant la sortie : NTCP 1998 et 2008 (en %)	58
Tableau 57 : répartition des NTCP 1998 et 2008 sortants par lieu d'habitation de leur dernière séquence d'encartés (en %)	59
Tableau 58 : répartition des sortants par spécialisation journalistique : dernière séquence avant la sortie : NTCP 1998 et 2008 (en %)	60
Tableau 59 : répartition par secteurs d'activité des sortants 1998 après la dernière carte de presse (en %)	61
Tableau 60 : répartition par statut professionnel des sortants 1998 après la dernière carte de presse (en %)	61
Tableau 61 : la féminisation de la profession de journaliste entre 1997 et 2007	66
Tableau 62 : une baisse de la proportion des diplômés d'IEP dans les écoles de journalisme	67
Tableau 63 : une stabilisation des diplômés d'une classe préparatoire aux grandes écoles	68
Tableau 64 : une augmentation relative du niveau scolaire des bacheliers	68
Tableau 65 : effectifs des trois cohortes de NTCP retenues pour l'étude	126
Tableau 66 : diplômés en journalisme : formations reconnues : répartition par types d'écoles (en effectifs)	126
Tableau 67 : répartition des diplômés des formations non reconnues (en effectifs)	127
Tableau 68 : les formations ayant répondu au questionnaire	131
Tableau 69 : composition sociodémographique de l'échantillon (n = 48)	137
Tableau 70 : composition de l'échantillon au regard des critères retenus (n = 48)	138
Tableau 71 : les conditions d'emploi au sein de l'échantillon (n = 48)	138

Index des graphiques

Figure 1 : rythmes de sortie des fichiers de la CCIJP des NTCP en % par année : 1998, 2008 et 2013	45
Figure 2 : rythmes de sortie des fichiers de la CCIJP des NTCP en % par année : 1998, 2008 & 2013 ; diplômés et non diplômés.....	46
Figure 3 : la répartition des contrats de travail des journalistes	70
Figure 4 : un continuum entre journalistes et non journalistes.....	71
Figure 5 : Trois critères d'appartenance au journalisme (en %).....	72
Figure 6 : variations de la zone grise selon les écoles (en points).....	72
Figure 7 : variation de la zone grise selon les cohortes	73
Figure 8 : à quoi sert la carte de presse pour ceux qui la possèdent ?	74
Figure 9 : pourquoi n'ont-ils pas leur carte de presse ?.....	75
Figure 10 : les trois principales difficultés exprimées par les diplômés à l'entrée sur le marché du travail	77
Figure 11 : pourcentage de CDI selon les promotions diplômées en 1997, 2007 et 2012.....	79
Figure 12 : les problèmes des diplômés dans l'accès au marché du travail.....	80
Figure 13 : l'adéquation entre la formation et le poste sur une échelle de 1 à 5.....	80
Figure 14 : les compétences qui manquent pour l'insertion professionnelle (en %)	81
Figure 15 : les compétences qui manquent pour progresser dans la carrière (en %).....	82
Figure 16 : les compétences qui ne sont pas mobilisées dans le poste (en %)	82
Figure 17 : l'accès des diplômés à leur premier emploi (en %)	84
Figure 18 : le rôle du réseau dans l'école (en %)	85
Figure 19 : à quoi a servi l'école de journalisme selon les diplômés ?.....	86
Figure 20 : la participation aux activités de l'association des anciens diplômés (en %)	86
Figure 21 : les lauréats d'un prix selon le diplôme d'IEP	88

Annexes

Table des annexes :

- Annexe méthodologique 1 : trois cohortes de NTCP 1998, 2008, 2013
- Annexe méthodologique 2 : enquête par questionnaire auprès de formations spécialisées
- Annexe méthodologique 3 : enquête par entretiens auprès de diplômés recrutés via LinkedIn et de recruteurs
- Guide d'entretien auprès des diplômé-e-s de formations en journalisme

Annexe méthodologique 1 : trois cohortes de NTCP 1998, 2008 et 2013

La Commission de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels (CCIJP) constitue une source exceptionnelle d'informations sur les journalistes français depuis sa création en 1936 grâce aux dossiers individuels qu'elle ouvre à chaque demande de carte de presse, dossiers personnels qui sont complétés par des dossiers d'entreprises, tous régulièrement mis à jour.

Ce sont ces dossiers qui constituent notre terrain ; il ne concerne donc que ceux des journalistes qui, entrant sur le marché de l'emploi, demandent simultanément la carte de presse. Nombreux sont ceux qui, titulaires ou non d'un diplôme de journalistes, ne passent jamais devant la CCIJP. Si on peut faire l'hypothèse que le groupe des journalistes titulaires de la carte de presse comprend la majorité des journalistes en exercice, il faut toutefois noter que certaines catégories de professionnels échappent à la CCIJP :

- Ceux qui ne travaillent que partiellement dans les médias et qui donc, à ce titre, ne peuvent se prévaloir de revenus suffisants tirés de l'activité journalistique : cas de nombreux pigistes ou de titulaires de CDD, mais aussi d'un certain nombre d'auteurs ou d'intermittents du spectacle « à cheval » sur plusieurs secteurs hors presse (production audiovisuelle, communication, information commerciale...).

- Ceux qui travaillent dans des médias qui ne permettent pas d'obtenir la carte de presse : journalistes d'entreprise, journalistes de collectivités locales, territoriales ou d'institutions politiques de toutes natures.

- Ceux qui ne sont que des collaborateurs très occasionnels des médias et qui exercent en fait une profession autre qui leur assure leurs revenus réguliers.

L'analyse de cohortes de Nouveaux titulaires de la carte de presse (NTCP) a été mise en place par l'Institut Français de Presse lors d'une première étude globale sur les journalistes français à l'aube de l'an 2000⁷⁰. Parallèlement à une analyse des données générales de la CCIJP, il s'agissait de comprendre quelles étaient les caractéristiques sociodémographiques ainsi que les trajectoires suivies par ceux qui entraient dans la carrière en s'inscrivant auprès de la CCIJP. Ce premier travail a porté sur deux cohortes, NTCP 1990 et NTCP 1998, analysées jusqu'en 2000. Il a mis en évidence deux phénomènes : une insertion complexe et souvent longue, des carrières parfois chaotiques et une érosion relativement importante des effectifs encartés au fil du temps. Une seconde vague d'analyse des parcours de NTCP par des chercheurs de l'IFP a porté sur les NTCP 2008 et les parcours des NTCP 1990 et 1998 ont été actualisés jusqu'en 2008. Cette seconde étude a confirmé l'importance du phénomène des « sorties de la carte de presse »⁷¹.

Dans le cadre de la présente étude sur les conditions d'insertion professionnelle des diplômés en journalisme, nous avons constitué une nouvelle cohorte avec les NTCP 2013 et poursuivi l'observation de deux cohortes, 1998 et 2008 jusqu'en 2015.

⁷⁰ DEVILLARD Valérie et alii (2001), *Les Journalistes français à l'aube de l'an 2000. Profils et parcours*, Editions Panthéon-Assas, 171 p. en particulier la troisième partie : « L'insertion professionnelle des nouveaux journalistes : parcours 1990 - 1998 », pp. 123/158.

⁷¹ LETEINTURIER Christine, dir (2014), *Les Journalistes français et leur environnement : 1990 – 2002. Le cas de la presse d'information générale et politique*. Editions Panthéon-Assas, 239p. Voir en particulier la première partie « Devenir journaliste en presse et le rester : un double défi », pp. 19/58.

Tableau 65 : effectifs des trois cohortes de NTCP retenues pour l'étude

	Effectifs cohortes	Effectifs globaux des NTCP
1998	430 (23 %)	1 880
2008	537 (27 %)	2 004
2013	443 (26 %)	1 716

(source : CCIJP/IFP)

Une base de données⁷² a été constituée sous MS-Access qui permet à la fois une collecte organisée des données directement saisies à partir des dossiers CCIJP et tout un ensemble de tris et de requêtes permettant de répondre à différentes questions. La saisie des données issues de la lecture précise de chaque dossier individuel a été organisée à travers cinq écrans de saisie correspondant à différentes catégories d'informations concernant à la fois l'état civil du journaliste et les différentes étapes de sa carrière.

Le premier « Identification du journaliste » concerne la personne du journaliste et sa formation : sexe, année de naissance, lieu de naissance, domicile, nationalité, diplôme d'enseignement général le plus élevé obtenu et sa discipline, année, établissement (avec saisie d'un double diplôme le cas échéant), formation au journalisme avec l'année, le type et le nom de l'école ou de l'organisme de formation.

Tableau 66 : diplômés en journalisme : formations reconnues : répartition par types d'écoles (en effectifs)

	1998	2008	2013
Ecoles privées			
ESJ Lille	7	14	17
IPJ. Paris	8	11	14
CFJ. Paris	13	13	8
EJ Toulouse	2	6	8
Filières universitaires publiques			
CUEJ. Strasbourg	7	16	13
IJBA Bordeaux	8	14	11
CELSA. Paris	2	6	6
IUT Tours	13	7	6
IFP. Paris		4	6
IUT Lannion		4	6
IEP Paris			5
EJCM. Marseille	4	3	2
E.J. Grenoble		4	2
<i>Effectifs</i>	<i>65</i>	<i>101</i>	<i>107</i>

(source : CCIJP/IFP)

⁷² La base de données et l'ensemble des traitements informatiques ont été réalisés par Monsieur Alain Laprise, ingénieur en informatique.

Tableau 67 : répartition des diplômés des formations non reconnues (en effectifs)

	1998	2008	2013
Universités / Filières Journalisme	6	35	39
IEP / Filières Journalisme		9	17
Etranger	4	7	13
ESJ Paris	22	13	24
ISCPA Paris/Lyon		12	13
IEJ. Paris		1	12
EDJ Nice	2	13	8
ISFJ		4	7
Studio Ecole de France	1	3	3
EFAP (Paris, Lyon, Lille)		2	2
EJ Ouest		1	2
ITAIM Paris	1	2	1
IIC Paris	3	5	
ISCOM Paris	1		
SPORCOM	1		
Sciences Com. Paris	1		
IFJ / Faco. Paris		2	
EFJ		1	
EJC Blagnac		1	
HEJ		1	
<i>Effectifs</i>	42	112	129

(source : CCIJP/IFP)

Cette répartition des effectifs des diplômés en journalisme par types d'établissements ne correspond pas à un quelconque palmarès mais représente seulement la répartition des individus, tirés de façon aléatoire (cf. supra).

Le deuxième « Activités antérieures » permet de recenser l'ensemble des activités exercées, y compris hors journalisme, avant l'obtention de la première carte. Nous avons conservé la grille élaborée en 1998 pour catégoriser les activités en trois groupes : journalisme, information – communication - médias, autres et pour chacune est indiquée la durée de la période décrite. Pour chacune des activités journalistiques sont saisies le statut, le média, la qualification, la fonction (grade). Pour les autres activités, seul est saisi en clair le métier énoncé. Le dispositif permet également de les compter. Il y aura donc saisie d'autant de séquences travaillées que de changements décrits dans le CV.

Le troisième, « Activité à l'obtention » renseigne précisément la situation au moment de la demande de carte, suivant les mêmes critères : durée, statut, contrat, grade (fonction), spécialisation (qualification), média et localisation avec, pour les pigistes, la possibilité d'inscrire jusqu'à cinq supports. Cette étape peut être considérée comme la première étape de la carrière de journaliste encarté.

Le quatrième « Activités postérieures » permet d'enregistrer le suivi de la carrière, toujours avec les mêmes critères pour chaque séquence : durée, statut et contrat, grade (fonction), spécialisation (qualifications), média et localisation avec, pour les pigistes, l'inscription jusqu'à cinq supports et la possibilité d'entrer une autre activité. Comme pour les « activités antérieures », il y aura donc saisie d'autant de séquences que de changements décrits via les bordereaux de renouvellement. Ces changements peuvent être de plusieurs

ordres ce qui permet de saisir différentes formes de mobilité : changement d'entreprise, de rédaction ou de groupe, changement de lieu géographique d'exercice ou de fonction et/ou de grade soit dans la même entreprise soit à l'occasion d'un changement d'entreprise. Il est ainsi possible de suivre aussi la progression statutaire et la progression hiérarchique de chaque individu.

Pour ces trois types de données, nous saisissons également des dates de début et dates de fin (mois et année), ce qui ensuite permet de facilement calculer les durées. Les statuts, qualifications, fonctions et médias ont fait l'objet de codages à partir de tables pour pouvoir opérer des agrégats pertinents. C'est ainsi que la liste des qualifications est directement issue de la Convention collective de travail des journalistes. Pour les médias, nous avons également fait des regroupements par grandes catégories de médias, en recourant, pour la presse écrite, à la typologie élaborée par la DGMIC pour ses études sur la situation de la presse française. L'ensemble des données ainsi collectées et transcrites dans des tables représente un volume important, puisque, rappelons-le, ce processus concerne quelques 1500 journalistes, nouveaux titulaires de la carte de presse.

Enfin, le cinquième écran de saisie sert à la saisie des salaires déclarés à partir de l'obtention de la carte et ensuite lors de chaque renouvellement. C'est le salaire brut mensuel déclaré qui est demandé mais il est difficile de savoir si c'est réellement le brut qui est déclaré. Il y a donc une part d'incertitude sur ce point : toutefois, la variation au fil du temps peut néanmoins permettre de suivre les progressions salariales au long des carrières.

Si le parcours d'un journaliste encarté est ainsi décrit de façon très précise, cette méthode présente toutefois des limites. La première est sa dimension déclarative : c'est le journaliste qui remplit le bordereau et qui rédige son CV. Toutefois, la perspective de contrôles éventuels, en particulier pour l'obtention de la carte et ensuite son renouvellement, garantit la véracité générale des informations. Les étapes de la carrière, tant que la carte est demandée, sont assez faciles à suivre et sont correctement renseignées. En revanche, manque, en cas d'interruption du dossier pendant quelques années, la possibilité de savoir ce qu'a fait le journaliste : en effet, pour faire rouvrir son dossier et réobtenir sa carte, le journaliste doit simplement fournir un justificatif de trois mois d'activité consécutives en journalisme. S'il arrive que certains fournissent des explications, la très grande majorité ne le fait pas. Enfin, il est difficile de saisir certaines situations, en particulier les activités parallèles, qui sont très rarement déclarées, qu'elles s'exercent en journalisme en sus de ce qui est déclaré ou qu'elles s'exercent hors champ journalistique. En effet, l'objectif des journalistes est d'obtenir leur carte de presse, ils vont alors laisser de côté ce qui ne leur paraît pas utile pour l'obtenir, voire ce qui pourrait les empêcher de l'obtenir, comme une place trop importante dans leurs revenus tirés d'activités non journalistiques.

C'est pourquoi, pour approfondir la connaissance des trajectoires des effectifs de ces trois cohortes, nous avons également eu recours à un terrain complémentaire, le réseau professionnel LinkedIn, en particulier pour comprendre quels étaient les destins professionnels des sortants c'est-à-dire des journalistes sortis des fichiers de la CCIJP.

Il s'agit alors de répondre à trois questions principales : qui sont ceux qui sortent ? Que quittent-ils ? Vers quoi se dirigent-ils ?

Les critères d'analyse des sortants sont très proches de ceux retenus pour l'étude des carrières de journalistes :

- Qui sont-ils ? Sexe, âge d'entrée, âge de sortie et donc la durée de la période avec carte, la détention ou non d'un diplôme en journalisme, le diplôme de l'enseignement général le plus élevé obtenu.

- Que quittent-ils, s'ils quittent ? Situation professionnelle à l'obtention de la dernière carte : statut, spécialité journalistique, média d'exercice.
- Vers quoi se dirigent-ils ? Situation professionnelle actuelle avec statut et secteur d'activité. Pour répondre à ces dernières questions, nous sommes allés rechercher sur le web en lançant, individu par individu, une recherche précise sur les réseaux LinkedIn et Viadeo mais aussi directement sur Google.

Annexe méthodologique 2 : enquête par questionnaire auprès de formations spécialisées

Le questionnaire utilisé comprend 95 questions que l'on peut diviser en trois parties.

- La première partie (24 questions) vise à saisir ce que sont devenus les diplômés. Sont-ils journalistes ? Pour quel(s) employeur(s) travaillent-ils ? Dans quel(s) secteurs ? Quel(s) est leur contrat de travail ?
- La deuxième partie vise à retracer leur parcours depuis la sortie de l'école. Le questionnaire propose un « chemin ». Il demande si les répondants ont leur Carte de presse et, à partir de leur réponse, il les oriente soit vers une sous-partie où les diplômés renseignent depuis combien de temps ils ont obtenu la Carte (et ce qu'elle représente pour eux) ; soit vers une partie qui vise à comprendre pourquoi ils l'ont perdue ou jamais eue. Puis, une autre série de 13 questions interroge les conditions d'entrée dans la profession, et notamment leur précarité.
- 7 questions interrogent ensuite le rôle de l'école dans l'accès à l'emploi et notamment le rôle du réseau de l'école pour l'insertion professionnelle.
- 13 questions interrogent le parcours des étudiants dans l'école de journalisme, du concours jusqu'à la sortie.
- 22 autres questions interrogent le parcours des diplômés avant d'entrer dans l'école et leur statut civil.

Ce faisant, le questionnaire part du moment présent et remonte progressivement en amont du parcours professionnel des diplômés. Dans le but d'être complémentaire avec les autres méthodes utilisées dans cette étude, il visait à alterner des questions fermées ou semi-fermées et des questions plus ouvertes, où les diplômés pouvaient exprimer leur ressenti.

Au total, 19 formations ont répondu favorablement au questionnaire.

Tableau 68 : les formations ayant répondu au questionnaire

CELSA (Paris)
CFJ (Paris)
CUEJ (Strasbourg)
École de journalisme de Sciences-Po
EJCAM (Marseille)
EJDG (Grenoble)
EJT (Toulouse)
EPJT (Tours)
ESJ Lille
ESJ PRO (alternance)
IEP Rennes (Master journalisme)
Institut Européen de Journalism (IEJ)
Institut Français de Presse (Paris)
IPJ (Paris)
IUT Bordeaux/ IJBA
IUT Lannion
Licence Pro journalisme et médias numériques – Université de Lorraine
Licence Pro JRI - Université de Valenciennes
Université Paris 3 (journalisme bilingue)

Il s'agit de douze formations reconnues - seules manquent l'Institut Français de Presse et l'IUT de journalisme de Cannes – et de sept formations non reconnues⁷³. En raison du nombre différent d'étudiants par promotion et du taux de réponse différent selon les écoles, les formations sont toutefois inégalement représentées. Les diplômés de l'ESJ Lille, du CFJ, de l'IPJ, de l'IUT de Bordeaux/ IJBA et du CUEJ représentent à eux seuls 61 % des répondants (215 répondants sur 352 au total). De manière générale, les diplômés des formations reconnues représentent 85 % des réponses (299 répondants sur 352). Le questionnaire a globalement reçu plus d'engouement de la part des écoles anciennes, ce que l'on peut notamment expliquer par le fait que le sentiment d'appartenir au réseau des diplômés de l'établissement continue d'exister après la scolarité, même de longues années après la sortie. Le taux de réponse n'est pas non plus égal selon les cohortes. Les diplômés de 1997 représentent 14 % des répondants (47 individus), les diplômés de 2007 représentent un tiers des individus et ceux de 2012 plus de la moitié (52 %). Il est plus simple de retrouver la trace d'étudiants diplômés depuis quatre ans que depuis près de 20 ans. Toutefois, les réponses sont suffisamment nombreuses pour effectuer des tris croisés selon les cohortes et selon les différents types d'écoles.

Le questionnaire était proposé aux diplômés par Internet à la toute fin de l'année 2015 et il a obtenu 352 réponses qui ont été traitées statistiquement, dans un premier temps en réalisant des « tris à plat », pour décrire la population, puis dans un second temps en croisant les résultats avec deux variables qui nous intéressaient tout particulièrement : l'année d'étude

⁷³ Nous remercions Ségolène Dupont qui a effectué l'essentiel du travail de prise de contact avec les responsables de formation et de passation du questionnaire.

des diplômés et l'école d'où ils viennent, (par la suite anonymisée au moins pour les questions potentiellement sensibles). Enfin, les résultats du questionnaire ont permis la construction d'une analyse des correspondances multiples.

Annexe méthodologique 3 : enquête par entretiens auprès de diplômés recrutés via LinkedIn et de recruteurs

L'analyse séquentielle des carrières journalistiques appelle à la recherche d'une méthodologie expérimentale car elle a pour objet de décrire des parcours professionnels individuels complexes (carrières discontinues, activités multiples et annexes, mobilités extra-journalistiques). Pour notre enquête qualitative, les enquêtés ont été choisis au sein des mêmes trois cohortes (1998, 2008, 2013) pour retrouver la dimension longitudinale développée par l'approche quantitative.

La finalité du protocole mis en place était de réaliser des entretiens auprès de journalistes ou d'anciens journalistes ayant fait partie de ces trois cohortes et étant diplômés de formations en journalisme (reconnues ou non).

1. Une méthodologie originale : le recours au réseau professionnel LinkedIn

La sélection de ces carrières professionnelles s'est faite grâce à l'utilisation principalement du réseau professionnel *LinkedIn*⁷⁴. Cette plateforme permet d'avoir accès à des données sur les étapes du parcours qu'un grand nombre de journalistes ou anciens journalistes rendent publiques à des fins de promotion. Les « profils » sont documentés sous forme de curriculum vitae présentant les séquences professionnelles jugées les plus saillantes ; elles contiennent les dates de début et éventuellement de fin de chaque expérience professionnelle auto-déclarée. Les outils de recherche permettent de collecter et de renseigner de manière quasi systématique les formations en fonction du diplôme obtenu, l'institution de sa délivrance, la matière étudiée voire la spécialité, et l'année de son obtention.

Lorsque la formation est reconnue, cela accroît les chances de recueillir les profils des journalistes promotion par promotion, car ce critère constitue une des métadonnées de la plateforme. A l'inverse, moins la formation est connue (récente ou peu visible) plus des recherches numériques complémentaires sont rendues nécessaires afin de restituer une cohorte. Chaque profil contient une présentation succincte de la carrière, l'indication de la localisation de la personne et la liste des groupes auxquels est affilié le journaliste.

Ce type de collecte de données soulève aussi des difficultés. Nombre de données peuvent être déduites. Par exemple le sexe (les photographies levant toute ambiguïté) ou la date de naissance. Plus problématique, la date de la dernière publication sur le site n'est pas renseignée. Cela peut orienter la présélection de manière trompeuse vers des profils ayant une activité principale toujours en journalisme, quand bien même celle-ci a suivi depuis d'autres chemins.

⁷⁴ Gilles Bastin conduit une très vaste enquête sociologique sur les profils des journalistes déposés sur la plateforme *LinkedIn*. Il considère tous les avantages d'une recherche conduite sur ce réseau numérique professionnel. Tout d'abord, la logique de sélection ne repose pas sur un critère administratif (comme la possession de la carte de presse) mais sur une logique d'auto-déclaration. Puis, les parcours présentés permettent de les suivre après avoir quitté la profession. Les profils des individus contiennent systématiquement des informations précises sur leur carrière en termes de formation initiale, de localisation, et de liens dans le réseau. Ensuite, ces données existent de manière homogène dans de nombreux pays et invitent à la comparaison internationale. Enfin, le développement du réseau permet d'envisager l'amélioration progressive des données accessibles dans la mesure où progresse le nombre de journalistes documentant le début de leur carrière. Cf. Gilles Bastin, *Le paradoxe du paria. Morphologie des mondes de l'information et persona des journalistes*, Mémoire de synthèse pour l'HDR, EHESS, juin, 2015, pp. 251-252.

L'usage de *LinkedIn* par le chercheur est contraint par le biais introduit par la réticularité du réseau. Les premiers résultats de la requête renvoient aux profils les plus proches de l'enquêteur lui-même et s'en éloignent progressivement jusqu'à en perdre la pertinence initiale.

Dans notre cas, la recherche des profils était fondée sur trois critères croisés et stables (institution de formation, année de promotion du diplôme et nature de l'activité professionnelle) permettant ainsi de nous affranchir de cette contrainte. En effet, notre objectif n'était pas tant de recueillir l'ensemble des profils des diplômés des formations en journalisme présents sur la plateforme, que de constituer un vivier de profils sélectionnés et susceptibles d'être contactés pour ensuite mener un entretien semi-directif.

L'entretien permet de pallier deux écueils principaux pour la reconstitution fine des étapes de la carrière de ces individus ; la prise en compte de la pluralité de l'activité intra-journalistique et extra-journalistique ainsi que le renseignement de la dernière étape du parcours, essentiel lorsque l'on s'interroge sur les devenirs du journalisme.

2. Recension et échantillonnage

Pour le recrutement final, un total de 245 diplômés a été retenu – après recension et échantillonnage. Ce dernier se compose de résultats nombreux pour certaines formations, et nettement moindre pour d'autres, en fonction de la présence ou de l'absence d'une métadonnée "formation".

Le nombre diplômés par cohorte et par formation peut ainsi varier du tiers d'une promotion à sa reconstitution presque complète. Le peu de résultats pour la promotion 1997 s'explique pour partie par le nombre de journalistes bien moindre ayant fait une des écoles retenues, et d'un moindre usage des réseaux sociaux professionnels pour les plus de quarante ans.

Les formations les plus présentes sur le réseau social sont le CELSA, le CUEJ, l'IPB et l'ESJ-Lille. Ces écoles affichent un score allant entre 65 % à plus de 95 % et renseignent prioritairement l'année 2007. *A contrario* de ces formations, d'autres sont quasi absentes de la plateforme. Ainsi par exemple pour l'EJT et l'ESJ-Pro Montpellier, pour lesquelles de 1 à 7 profils ont été collectés pour les promotions de 2007 et 2012.

3. La réalisation des entretiens en deux vagues

A partir de cette recension et cet échantillonnage via *LinkedIn*, 36 entretiens ont été réalisés (première vague) de mars à avril 2016. Puis, à partir d'une extraction des données de l'enquête par questionnaire, douze entretiens complémentaires (seconde vague) ont été menés, avec le concours des étudiants du master 2 « médias, publics et cultures numériques » de l'Université Panthéon-Assas, Paris II.

Pour la première vague des entretiens, des critères d'échantillonnage guident la constitution de 123 profils pour des demandes d'entretiens. Ces critères sont : l'année de validation du diplôme, le type de formation (obtention de la reconnaissance ou non), la profession exercée (basée sur les deux indicateurs que sont « journaliste » et « non-journaliste » au moment de la recension) et les critères généraux d'une enquête sociologique : le sexe, l'âge, les origines sociales, etc.

Lors de la seconde vague, constituée de 122 profils, nous nous sommes concentrés sur les diplômés des promotions de 1997 et de 2012. Cette sélection et répartition a été faite pour

corriger certains critères et variables surreprésentés dans la première vague, tout en veillant à répartir équitablement les diplômés entre les 7 formations reconnues (61 candidats) et les 5 formations non reconnues (62 candidats).

4. Présentation de l'échantillon

L'enquête par entretiens se fonde sur un échantillon contrôlé de 48 diplômés de formations en journalisme. Il compte 21 hommes contre 27 femmes ; si les secondes y sont surreprésentées, l'échantillon reflète la féminisation de la profession. L'un des biais de l'échantillon réside dans la surreprésentation des individus dont l'âge se situe entre 31 et 40 ans, au nombre de 24. Les proportions sont à peu près équivalentes pour les diplômés de 20-30 ans et ceux de 41-50 ans, soit treize individus pour les premiers et onze pour les seconds. L'échantillon se caractérise par un niveau de certification scolaire particulièrement élevé : nous dénombrons jusqu'à 40 diplômés parvenus à bac +5 ou plus, contre seulement trois individus dotés d'une licence professionnelle (bac +3), et cinq ayant validé une maîtrise ou une première année de master (bac +4). De surcroît, le parcours universitaire de nombreux diplômés dénote une prédilection pour les filières élitistes (classes préparatoires, écoles de commerce, instituts d'études politiques, ou encore doubles cursus). Au surplus, seize individus cumulent jusqu'à six ou sept années d'études supérieures. L'échantillon est significatif de l'élévation sensible du niveau de diplôme dans la population de référence ; élévation observée dès l'entrée dans les formations spécialisées⁷⁵. 35 diplômés habitent en région parisienne, contre onze en province, outre deux individus installés à l'étranger (Allemagne et Suisse).

Si l'échantillon est homogène s'agissant du niveau de diplôme, les échelles de revenus sont plutôt disparates : d'un côté, neuf diplômés déclarent des revenus mensuels nets inférieurs à 1 500 euros, allocations chômage incluses ; de l'autre, sept individus bénéficient de revenus supérieurs à 3 000 euros. Entre les deux, 23 diplômés ont des revenus compris entre 1 500 et 3 000 euros – souvent situés dans la tranche inférieure de cet intervalle. Enfin, l'échantillon se distingue par les origines sociales élevées de la plupart des diplômés : 31 d'entre eux ont des parents inscrits dans les catégories sociales supérieures, contre neuf individus ayant des origines sociales intermédiaires, et seulement cinq provenant des catégories sociales inférieures⁷⁶. Nous dénombrons ainsi une majorité de cadres et de professions intellectuelles parmi les pères ; les mères se recrutent d'abord dans les professions intermédiaires, ensuite parmi les cadres et les professions intellectuelles, outre des situations de sans emploi. Au regard de la composition sociodémographique de l'échantillon, l'enquête qualitative relève, à bien des égards, d'une sociologie des classes moyennes supérieures. Cela suggère de distinguer celles et ceux qui parviennent à valoriser, scolairement et professionnellement, leur héritage social et à reproduire ainsi une position privilégiée dans la structure de classes. A l'opposé, cette spécificité de l'échantillon rend d'autant plus saillantes les situations de précarité, qui peuvent être pensées et vécues par les diplômés comme un véritable déclassement.

⁷⁵ LAFARGE Géraud, MARCHETTI Dominique (2011), « Les portes fermées du journalisme. L'espace social des étudiants des formations "reconnues" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 4, n° 189, pp. 72-99.

⁷⁶ Cette catégorisation se réfère à la nomenclature des professions et catégories sociales (PCS) établie par l'INSEE.

Tableau 69 : composition sociodémographique de l'échantillon (n = 48)

Variables	Effectifs
Sexe	
Homme	21
Femme	27
Age	
20-30 ans	13
31-40 ans	24
41-50 ans	11
51-60 ans	0
61 ans ou plus	0
Niveau de diplôme	
Bac +1 ou +2	0
Bac +3	3
Bac +4	5
Bac +5 ou plus	40
Lieu de résidence	
Région parisienne	35
Province	11
Pays étranger (Europe)	2
Revenus (mensuels nets)	
< 1 500 euros	9
Entre 1 500 et 3 000 euros	23
> 3 000 euros	7
Non renseignés ou très variables	9
Origines sociales (PCS des parents)	
PCS inférieure	5
PCS intermédiaire	9
PCS supérieure	31
Non renseigné	3

L'échantillon constitué ne satisfait pas pleinement les critères d'échantillonnage retenus. La représentation des promotions, en particulier, est inégale : les diplômés de 2007, au nombre de 24, sont nettement plus nombreux que ceux des promotions 1997 et 2012, qui comptent respectivement 10 et 14 individus. De même, les diplômés issus de formations reconnues par la profession sont surreprésentés, par opposition aux lauréats des formations non reconnues ; les premiers sont au nombre de 31, contre 17 individus pour les seconds. En revanche, le ratio de deux tiers de journalistes contre un tiers de non-journalistes est à peu près respecté ; soit 35 journalistes contre 13 diplômés sortis de la profession. Le journalisme étant ici entendu au sens large, à savoir une activité professionnelle principale ou secondaire, exercée à temps plein ou partiel, avec ou sans la carte de presse.

Tableau 70 : composition de l'échantillon au regard des critères retenus (n = 48)

Variables	Effectifs
Promotion	
1997	10
2007	24
2012	14
Formation	
Formation reconnue	31
Formation non reconnue	17
Profession	
Journaliste	35
Non-journaliste	13

Plus spécifiquement, l'échantillon reflète, dans une certaine mesure, la grande diversité des conditions d'emploi dans les secteurs journalistiques. Parmi les 35 journalistes, nous comptons douze titulaires salariés en CDI, onze pigistes recrutés en CDD, et onze journalistes exerçant en qualité d'indépendant, outre une journaliste au chômage précédemment employée sous le régime des intermittents. La majorité des 13 diplômés sortis de la profession occupent un emploi stable. Dans les autres cas, nous dénombrons deux contractuels, un autoentrepreneur, une auteure rémunérée en droits d'auteur, une demandeuse d'emploi investie dans une activité bénévole, outre une salariée dont le statut n'est pas précisé.

Tableau 71 : les conditions d'emploi au sein de l'échantillon (n = 48)

Conditions d'emploi	Effectifs
Journalistes (n1 = 35)	
Titulaire en CDI	12
Pigiste en CDD	11
Indépendant	11
Intermittent	1
(Dont allocations chômage)	(6)
Non-journalistes (n2 = 13)	
Salarié en CDI	7
Contractuel	2
Autoentrepreneur	1
Droits d'auteur	1
Sans emploi	1
Non-enseignant (salarié)	1

5. Méthodologie de l'enquête par entretiens

L'enquête par entretiens se fonde sur une méthodologie contrôlée. Un guide d'entretien a été élaboré en vue de la passation des entretiens, pour assurer leur comparabilité⁷⁷. Il visait à solliciter et favoriser un récit de vie, centré sur les parcours professionnels⁷⁸. A cette fin, le guide d'entretien était structuré autour des thèmes suivants⁷⁹ :

- les conditions d'emploi actuelles (activités, statuts, rémunérations) ;
- les conditions d'entrée dans une formation spécialisée en journalisme ;
- les conditions d'insertion sur les marchés du travail journalistique ;
- le déroulement des carrières (séquences, mobilités professionnelles internes ou externes, transitions d'une activité ou d'un secteur à l'autre, continuités ou discontinuités entre les séquences) ;
- la perception subjective des marchés du travail ;
- les représentations subjectives sur le journalisme.

La passation des entretiens s'est déroulée en face-à-face ou, plus rarement, par téléphone. Les entretiens, strictement anonymes, ont été systématiquement enregistrés et retranscrits⁸⁰. Ils ont ensuite donné matière à une analyse verticale ou unitaire, puis transversale ou comparative. La première a vocation à saisir les spécificités et les singularités de chaque cas. La seconde consiste à identifier les ressemblances et les dissemblances, les données récurrentes et les lignes de cohérence d'un entretien à l'autre, ainsi que les cas minoritaires voire atypiques. Dans les deux cas, le travail d'analyse s'attache au contenu et à la cohérence interne du discours (le « dit »), mais aussi à l'énonciation (le « dire »)⁸¹.

L'enquête par entretiens se fonde sur le postulat que l'individu est une entrée pertinente pour saisir les processus et les changements sociaux. L'interprétation des données collectées s'opère dans un va-et-vient constant entre le matériau verbal, les données sociodémographiques ainsi que le parcours biographique et professionnel des enquêtés, eux-mêmes considérés à l'aune des connaissances disponibles sur la population de référence, les carrières et les marchés du travail journalistique.

Comme toute méthode de collecte des données, l'entretien compréhensif comporte des biais. A commencer par le projet d'interviewer des professionnels de l'interview⁸². En vertu de leurs dispositions professionnelles, ils sont particulièrement aptes à contrôler leur discours, voire tentés de diriger l'entretien. De même, au rebours des consignes indiquées, ils peuvent avoir une propension à rechercher la « bonne réponse », en fonction de l'idée qu'ils se font des attentes de l'intervieweur. Cela dit, leur familiarité vis-à-vis de cette situation d'interlocution particulière réduit sensiblement les risques que l'entretien soit vécu comme

⁷⁷ HUGHES Everett (1996), *Le Regard sociologique. Essais choisis*, Paris : Éditions de l'EHESS, coll.

« Recherches d'histoire et de sciences sociales », pp. 281-290.

⁷⁸ BERTAUX Daniel (2010), *Le récit de vie*, Paris : Armand Colin, coll. « 128 », 126 p. ; DEMAZIERE Didier, DUBAR Claude (2004), *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion*, Québec : Presses de l'Université de Laval, 350 p.

⁷⁹ Le guide d'entretien est disponible en annexe du rapport.

⁸⁰ Les enquêtés ont été systématiquement renommés, afin de respecter leur anonymat.

⁸¹ BLANCHET Alain (2000), « Interviewer », in Blanchet Alain, Ghiglione Rodolphe, Massonnat Jean, Trognon Alain, *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Observer, interviewer, questionner*, Paris : Dunod, coll. « Psycho sup », pp. 81-126.

⁸² BASTIN Gilles (2012), « Le «cas Mathieu» ou l'entretien renversé », *Sur le journalisme* [En ligne], vol. 1, n° 1, mis en ligne le 15 septembre 2012. URL : <http://surlejournalisme.com/rev>

une situation incongrue, une conversation artificielle, ou encore un examen déguisé, ainsi que les stratégies de nécessité pouvant en découler. D'ailleurs, les enquêtés sont souvent coopératifs, au sens où ils se montrent accessibles, se prêtent volontiers au dialogue et à l'auto-analyse, et vont jusqu'à faire acte de pédagogie pour décrire leur profession ou expliciter leur propos.

Finalement, le principal écueil réside dans les difficultés éprouvées par certains enquêtés pour renseigner les transitions d'une activité ou d'un secteur à l'autre, les circonstances précises et les conditions concrètes dans lesquelles s'opèrent les mobilités professionnelles, les intervalles et les interstices entre les séquences biographiques, en particulier lors des bifurcations ou des reconversions. Un second biais, lié au premier, mérite d'être signalé. L'un des traits saillants des récits biographiques collectés est la récurrence, dans des proportions remarquablement élevées et selon des termes tout aussi remarquablement similaires, d'un « noyau dur » d'assertions relatives aux conditions d'insertion sur les marchés du travail journalistique. A commencer par le passage souhaitable, sinon nécessaire, par les formations reconnues par la profession, en vertu de leur réputation incontestée et de la valeur des diplômes aux yeux des employeurs ; ces derniers étant eux-mêmes fréquemment issus des filières élitistes. De même, les enquêtés insistent à l'unisson sur la prépondérance du « réseau », des « contacts », du « carnet d'adresses », pourvoyeurs de renseignements sur les recrutements dans telle ou telle rédaction, d'offres de travail ou d'embauche, et de « pistons » pour maximiser les chances d'en profiter ; l'entremise du réseau étant présentée autant comme un rituel chevillé aux mondes du journalisme, que comme un travers incurable de la société française. Aussi fondées soient-elles, ces assertions muées en évidences suggèrent, par leur prégnance, l'existence d'un sens commun largement partagé parmi les journalistes français. Ce sens commun structure puissamment la verbalisation des parcours professionnels ; consécutivement, il freine leur objectivation, dans la mesure où les enquêtés sont tentés de mobiliser ces généralités pour subsumer leur parcours, alors qu'elles se révèlent impropres à comprendre les carrières dans toute leur complexité et leur singularité. L'enquête par entretiens se heurte ainsi à des « figures imposées » dans la façon dont une profession se raconte à elle-même et aux autres. Ces routines discursives apparaissent comme des *leitmotivs* dans les récits biographiques recueillis, précisément parce qu'elles fournissent des justifications immédiatement accessibles (c'est-à-dire disponibles et compréhensibles) pour décrire et, tout autant, expliquer les parcours individuels.

6. L'enquête auprès d'un groupe témoin de recruteurs

L'enquête auprès des diplômés de formations en journalisme a été complétée par une campagne d'entretiens auprès de recruteurs en activité dans les entreprises de presse. Un guide d'entretien a été élaboré spécifiquement pour cette population, à partir des entrées suivantes :

- les conditions d'entrée dans le journalisme et les fonctions occupées ;
- les modes de recrutement (fonction internalisée ou externalisée, degré de formalisation des procédures, etc.) ;
- le fonctionnement concret du recrutement (l'organisation et les pratiques en vigueur) ;
- les critères d'embauche des candidats ;

- les perspectives de carrière dans la rédaction ;
- l'état du marché de l'emploi dans le secteur occupé.

Les recruteurs interviewés exercent dans les secteurs suivants : presse quotidienne nationale ; presse quotidienne régionale ; presse magazine d'information générale ; chaînes télévisées d'information en continu.

Il importe de souligner les difficultés rencontrées pour obtenir des entretiens, liées à un taux très élevé de non-réponses ou de refus, sur la cinquantaine de sollicitations envoyées. En toute hypothèse, et au vu des justifications apportées à certains refus, le thème de l'enquête a suscité de fortes réticences ; et ce, dans un contexte dégradé marqué par la précarisation des emplois et les plans sociaux, tout particulièrement dans le secteur de la presse.

Le concours des membres de l'Afdas s'est révélé très utile pour surmonter en partie ces difficultés. Au surplus, les entretiens collectés ont été complétés par la retranscription intégrale de trois tables-rondes consacrées à l'emploi et au recrutement dans les entreprises de presse, organisées dans le cadre des « Assises du journalisme et de l'information » édition 2015, 2016 et 2017.

Guide d'entretien auprès des diplômé-e-s de formations en journalisme

*Je vous remercie vivement d'avoir accepté cet entretien. Comme je vous l'ai précisé, nous réalisons, à l'Institut Français de Presse, une recherche pour les Observatoires des Métiers de l'Audiovisuel et de la Presse, en partenariat avec la CPNEJ (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des Journalistes). Il s'agit de mieux connaître les parcours professionnels et les modes d'insertion des diplômé-e-s de formations en journalisme. Comme convenu, cet entretien est enregistré **et** strictement anonyme.*

1. Situation actuelle

Quelles sont vos activités professionnelles à l'heure actuelle ?

Pourriez-vous estimer la part de l'activité journalistique et la part des autres activités (édition, communication, marketing, etc.) ?

Dans le cadre de l'activité journalistique, quel est votre (ou quels sont vos) statut(s) : pigiste, intermittent, auteur, freelance, autoentrepreneur, CDD, CDI, etc. ?

Quel poste occupez-vous dans votre rédaction ?

Quelle est votre position au sein de la hiérarchie de votre entreprise ?

Depuis quand occupez-vous ce poste ?

Comment êtes-vous « arrivé » à ce poste ?

(Conditions de recrutement : mobilité interne ou recrutement externe ?)

Avez-vous la carte de presse ? A quel moment l'avez-vous demandée ?

Si non : pour quelles raisons n'avez-vous pas la carte de presse ?

Si l'enquêté-e n'a jamais été journaliste : passer directement au thème 6, puis poser les questions des thèmes 2, 4 et 5 concernant tant les journalistes que les non-journalistes.

2. Récit de l'entrée dans une formation spécialisée en journalisme

Nous souhaiterions que vous évoquiez votre formation en école de journalisme.

Vous souvenez-vous des écoles de journalisme dans lesquelles vous avez déposé une candidature ?

Pourquoi avoir fait le choix de vous former dans une école de journalisme ?

Pourquoi cette école en particulier ?

(Conditions d'entrée, proximité géographique, formation gratuite ou payante, réputation ou prestige, effets de classement des candidats, etc.).

Comment avez-vous connu cette formation ?

(Brochures, affichage, salons, JPO, sites web, réseaux sociaux, bouche-à-oreille, entourage, etc. ; si entourage, demander des précisions.)

Votre entourage familial (proche ou lointain) vous a-t-il conseillé de faire ce type de formation ?

Quelles ressources avez-vous dû déployer pour entrer dans la formation ?

Préciser : ressources scolaires (niveau et type de diplôme, diplômes particulièrement appréciés, culture générale) ; ressources sociales (familiales, amicales, interconnaissances dans le milieu journalistique, etc.) ; expériences professionnelles ; ressources économiques.

Avez-vous été aidé par un financement public (bourses ou prix), ou par un système d'égalité des chances ?

Avez-vous eu des expériences journalistiques avant votre entrée dans une formation en journalisme (en qualité de bénévole, de stagiaire, de correspondant local, etc.) ?

Si oui, pourriez-vous préciser lesquelles ?

L'école vous a-t-elle offert des opportunités pour accéder à certains médias ?

Relance : où vous voyiez-vous à l'époque, et l'école vous a-t-elle aidé à concrétiser ce choix ?

Si oui, quelle a été la nature de cette aide ?

(Stage de longue durée, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, « récompenses » sous forme de stage ou CDD suite à des concours, etc.).

L'école vous a-t-elle facilité l'accès à votre premier emploi dans le journalisme ?

Si oui, comment ?

(Rencontres avec des employeurs, conférences ou table-rondes professionnelles, visites dans des salons, association ou annuaire des anciens étudiants, etc.).

Rétrospectivement, quel regard portez-vous sur la formation ?

Plus spécifiquement, quel regard portez-vous sur son rôle dans votre accès à l'emploi et votre parcours professionnel ?

3. Récit du parcours pour entrer dans la profession (pour les enquêté-e-s étant ou ayant été journalistes)

Comment avez-vous été recruté ?

(Cooptation, bouche-à-oreille, petites annonces, candidatures spontanées, chasseurs de tête, etc.).

Quelles compétences vous a-t-on demandées lors de votre premier contrat dans le secteur du journalisme ?

Comment ces compétences ont-elles évolué au cours de votre carrière journalistique ?

Y a-t-il des choses qui ne s'apprennent pas à l'école ? Si oui, lesquelles ?

Qu'avez-vous privilégié : la spécialisation ou la polyvalence ?

Avez-vous suivi des formations complémentaires, en vue de mieux correspondre aux attentes de votre employeur ou aux nouveaux profils d'emploi (tel le journalisme web) ?

(Formation initiale, formation continue, nouveau diplôme, etc.).

Par quelles étapes êtes-vous passé avant d'accéder à un emploi « stable » dans une rédaction ?

Avez-vous fait partie d'un vivier de pigistes « permanents » ?

Etes-vous passé par des « sas » à l'entrée (stages, piges, CDD, etc.) ?

Combien de temps a duré cette étape ?

Qu'avez-vous pensé de cette expérience ?

A cette occasion, avez-vous pu faire fructifier les contacts établis lors de votre scolarité en école de journalisme ?

A quel moment estimez-vous être vraiment « entré » dans la profession ?

Quels ont été les éléments décisifs pour y accéder ?

Comment votre carrière s'est-elle ensuite déroulée ?

4. Les représentations du journalisme et leurs évolutions au cours de la carrière

Que représente, pour vous, le fait d'être journaliste ?

Comment la formation suivie a-t-elle structuré votre vision du journalisme ?

Comment votre vision a-t-elle évolué au fil du temps, et des différentes étapes de votre carrière ?

Aujourd'hui, quelles sont à vos yeux les qualités d'un « bon » journaliste ?

Comment reliez-vous cette appréciation aux représentations données par les écoles ?

5. La perception des marchés du travail (du secteur occupé puis en général)

Nous souhaiterions aussi discuter du marché du travail dans le secteur du journalisme, afin de comprendre votre vision personnelle, subjective.

D'après vous, le secteur où vous exercez est-il, en matière d'emploi, un marché prometteur ?

Dynamique (niche protectrice, bassin d'emploi) ? Ou, au contraire, moribond ?

Relance : A vos yeux, quelles sont les perspectives d'avenir de votre secteur ?

Au moment de votre entrée sur le marché du travail, votre secteur était-il en difficulté, sinon en crise (et l'embauche rare) ?

Au cours de votre parcours professionnel, à quelles occasions avez-vous dû revoir vos plans ?

(Choix de la pratique journalistique, du support, de la spécialité ; conditions de travail, montant du salaire ; lieu d'habitation (région parisienne ou province), vie familiale, etc.).

6. Les circonstances et les raisons des carrières discontinues ou interrompues

Vous n'êtes plus (ou n'avez jamais été, finalement) journaliste :

Pour quelles raisons ?

(Faire le plus de relances possibles, pour comprendre les circonstances et les raisons.)

Lors de vos études en journalisme, hésitez-vous, déjà, à vous lancer dans la profession ?

Aviez-vous connu d'autres expériences professionnelles marquantes, dans d'autres secteurs d'activité (édition, communication, production audiovisuelle, événementiel culturel, etc.) ?

Estimez-vous que le passage par une école de journalisme a été un atout pour obtenir votre poste actuel, et, plus largement, pour exercer votre activité ?

Pour vous, votre activité professionnelle actuelle représente-t-elle une reconversion ? Ou bien s'agit-il d'une activité proche ou connexe du journalisme ?

Dans le second cas, pourriez-vous préciser les éventuelles ressemblances ?

Souhaitez-vous ajouter ou corriger quelque chose ?

Afin de vous connaître un peu mieux et d'avoir une compréhension plus fine de vos propos, merci beaucoup de répondre à ces quelques questions. Les réponses sont strictement confidentielles. Cela prend tout au plus cinq minutes.

1. Prénom :

2. Âge :

3. Situation matrimoniale :

Nombre de personnes vivant dans votre foyer (en comptant vous-même) :

- De plus de 18 ans :

- De moins de 18 ans :

4. Quel est votre niveau d'étude ?

5. Quel est le dernier diplôme que vous avez obtenu (merci de préciser) ?

6. Quel est votre salaire mensuel net (ou, à défaut, votre revenu annuel net) ?

Estimez-vous que vous gagnez votre vie : largement, suffisamment, ou pas assez ?

7. Quel était le métier de :

- Votre Père (merci de préciser le secteur) ?

- Votre Mère (merci de préciser le secteur) ?

- Vos grands-parents (merci de préciser, pour chacun, le secteur) ?

1.

2.

3.

4.

8. Quel est votre lieu de résidence ?

9. Où avez-vous grandi jusqu'à 18 ans ?